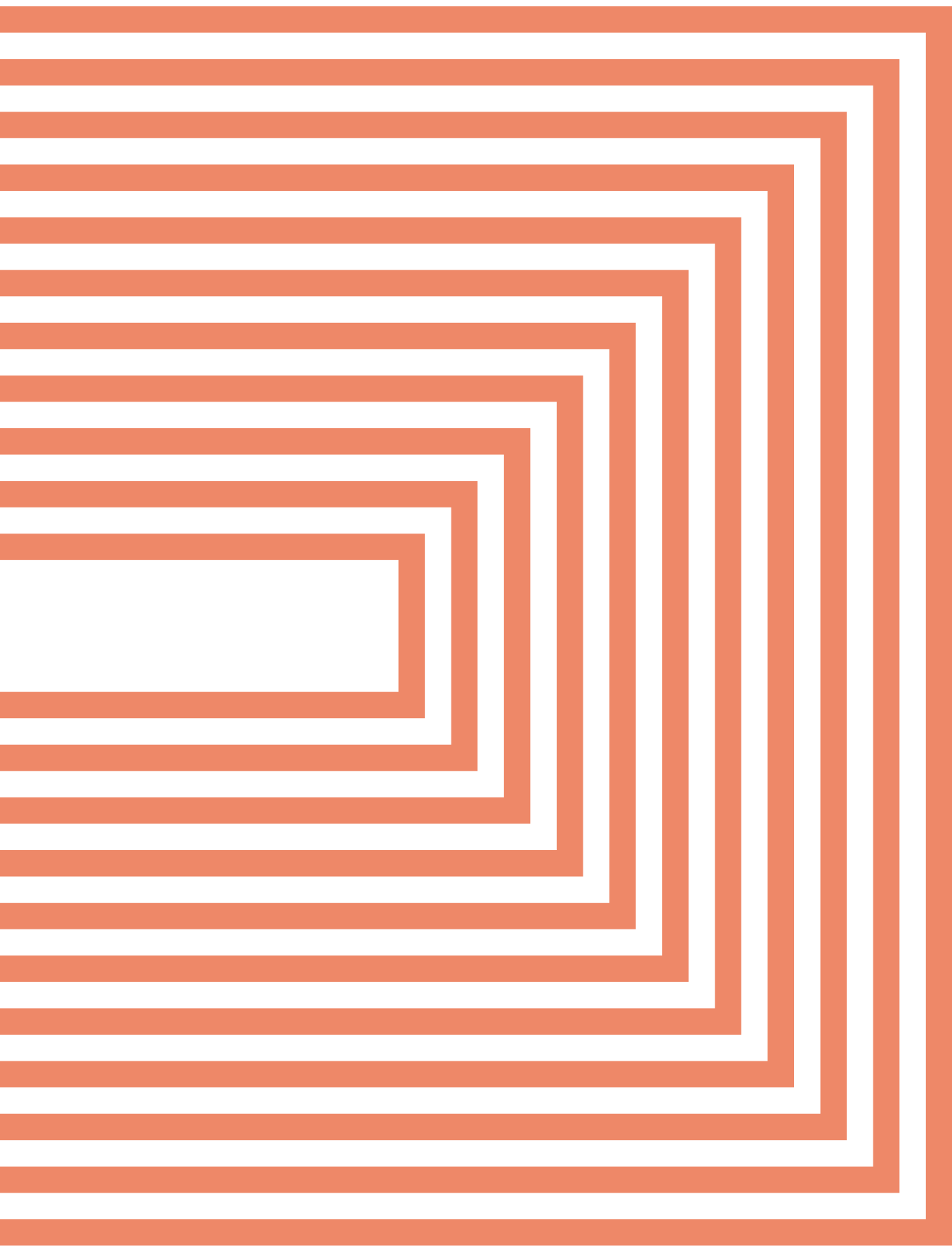




Les enjeux véritables de l'architecture reposent essentiellement sur les « prises de position » vis-à-vis de la Ville (urbanité) et du Territoire (histoire).

Axer sa réflexion sur la recherche des liens que tisse ou doit tisser un bâtiment avec son contexte, doit être le point de départ mais aussi le point de mire de tout projet.

En comprendre les décideurs, en deviner les utilisateurs, permet de mieux en définir les contours.

Nos sensibilités communes et nos expériences nous ont confirmé dans cette quête d'harmonie – le dedans et le dehors – et de sens, imposant l'idée que l'intemporalité d'une architecture ou d'un aménagement provient plus de la qualité des relations qu'ils établissent, que d'une accumulation de signes et de formes.

Le territoire du projet est riche. Il oblige à la fois l'exploration totale des champs de la composition et l'attachement à l'acte de construire par une préoccupation pragmatique constante et une responsabilité réelle face aux enjeux qu'il suscite.

En l'absence d'à priori, la sérénité de l'analyse passe par une rigueur et une sensibilité basées sur l'observation et l'écoute, dans une démarche d'accompagnement, enrichies de notre propre expérience des villes ou des espaces.

PARCOURS

- 1989
- Création de l'agence par Marc Iseppi et Jacques Pajot à Paris
- 1993
- Livraison de l'immeuble de l'état civil de Nantes pour le compte du ministère des Affaires Étrangères, première réalisation de l'atelier
- 1995
- Aménagement du musée Grasset à Varzy dans la Nièvre, début de la longue série des projets culturels
- 2003
- Trophée de la réhabilitation pour le centre historique minier de Lewarde
- 2007
- Livraison de la médiathèque de Quimper, premier équipement culturel d'envergure
- 2008
- Livraison du CentQuatre, centre artistique de la Ville de Paris après cinq années d'études et travaux : ce projet, par son ampleur, constitue un tournant dans l'activité de l'agence
- 2012
- Livraison du Mémorial du Camp des Milles à Aix-en-Provence, qui confirme l'expérience des réhabilitations, notamment de musées et centres d'interprétation (suivront l'Inguimbertaine de Carpentras, le musée des mathématiques de l'IHP, le musée Dobrée de Nantes, le Panoptique d'Autun-musée Rolin...)
- 2013
- Livraison de la médiathèque Jean-Pierre Vernant à Chelles, premier projet labellisé HQE
- 2016
- Attributions des marchés de maîtrise d'œuvre des 3 gares aériennes de la ligne 18 du Grand Paris Express et des gares Le Bourget Aéroport et Triangle de Gonesse de la ligne 17 : l'atelier est alors la seule agence comptant 5 gares du Grand Paris parmi ses références
- 2018
- Livraison du conservatoire à rayonnement départemental d'Orsay, qui inaugure une série de futurs conservatoires à Pantin, Rungis, Maisons-Laffitte
- 2021
- Livraison du Lycée international de Palaiseau, marché de Partenariat Public Privé d'envergure
- 2022
- Livraisons du Majestic-Scène de Montereau, premier théâtre réalisé de l'agence, et du conservatoire-piscine de Pantin ; lauréat du concours relatif à la construction d'un pôle culturel à Grigny
- 2023
- L'atelier intègre 3 nouveaux architectes associés : Natacha Fricout, Marine Guitton et Charles-Elie Mathais
- Livraison de l'Institut Henri Poincaré à Paris
Lauréat du concours pour la réhabilitation-extension du musée d'histoire de Vienne
- 2024
- Livraisons de l'Inguimbertaine à Carpentras, du musée Dobrée de Nantes, du site technopolitain au Creusot, du Quadrilatère des Archives à Paris et du conservatoire de Rungis ; attribution, au sein du groupement IRIS, de la maîtrise d'œuvre de la gare Mairie d'Aubervilliers (ligne 15 Est Nord)
- 2025
- Livraisons de l'espace culturel Malesherbes de Maisons-Laffitte et de la phase 1 du lycée Chérioux de Vitry-sur-Seine ; Lauréat du concours de la médiathèque centrale de Saint-Denis
- 2026
- Livraisons des gares aériennes de la Ligne 18 et de l'UFR SLHS de Besançon ; chantiers : phase 2 du lycée Chérioux de Vitry-sur-Seine, Le Panoptique d'Autun, gare Le Bourget Aéroport et gare Gonesse de la ligne 17, le pôle culturel de Grigny, ainsi que le chantier de fouilles du projet Le Palais Poitiers

LES ASSOCIÉS



Natacha FRICOUT
Architecte DPLG - ENSA de Paris-Belleville, 2007
Erasmus - Technical University Delft Hollande, 2003



Marine GUITTON
Formation GEPA : bâtiment bois basse consommation, 2012
Architecte HMONP ENSA Paris Val de Seine, 2011
Erasmus - CVUT Faculté d'architecture de Prague, République Tchèque, 2006



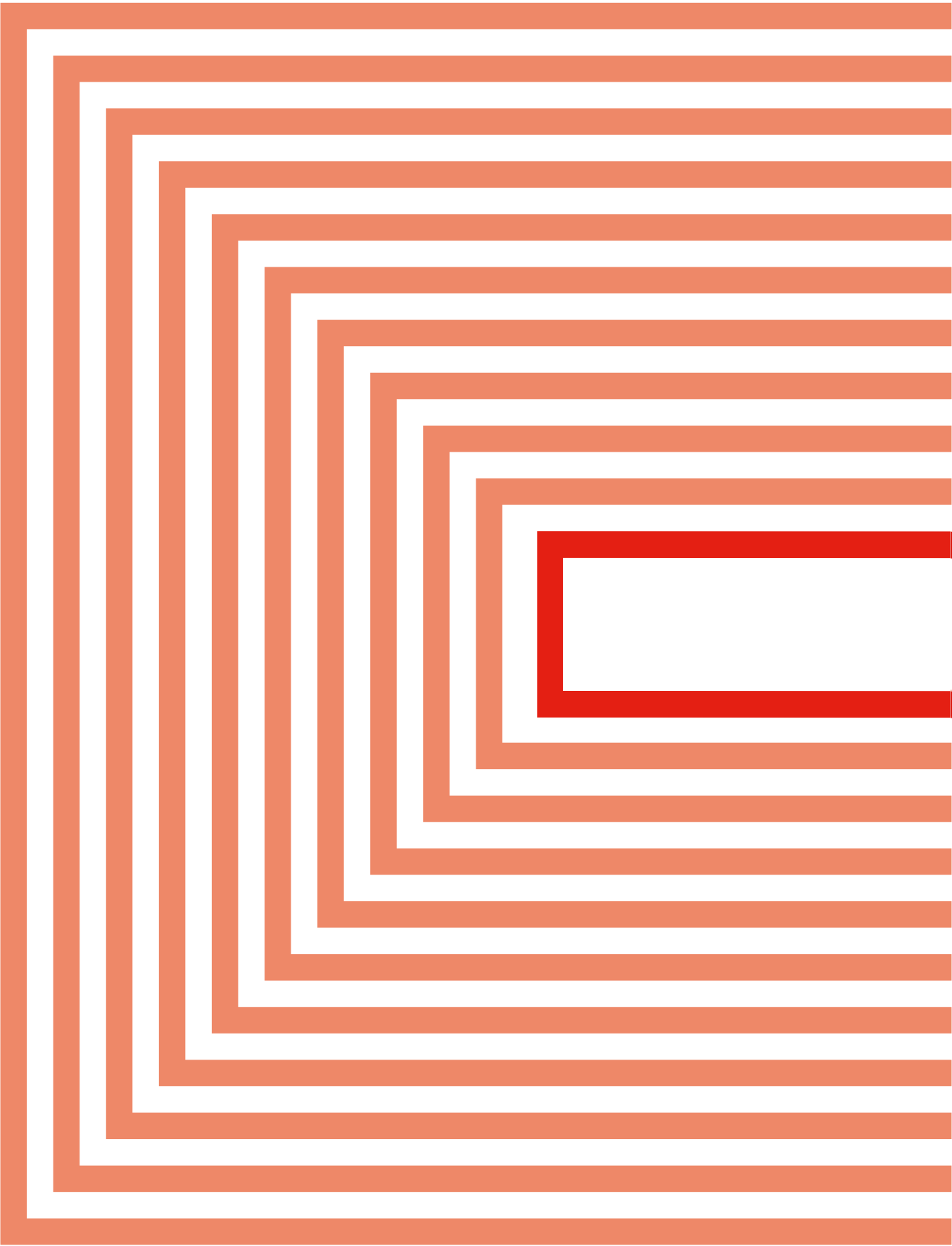
Charles-elie MATHAIS
Architecte HMONP - ENSA Versailles, 2015
Architecte Diplômé d'Etat - ENSA Versailles, 2014

LES FONDATEURS

Marc ISEPPI
École d'architecture de Nanterre, 1998
École nationale supérieure des Arts Décoratifs (Ensad), 1983

Jacques PAJOT
Membre titulaire de l'Académie d'Architecture
DEA d'urbanisme à Paris IV, 1984
École nationale supérieure des Arts Décoratifs (Ensad), 1983
École d'architecture de Nantes, 1979





EQUIPEMENTS CULTURELS

MÉDIATHÈQUE CENTRALE, SAINT-DENIS (93)	p. 11
EQUIPEMENT MULTICULTUREL, GRIGNY (91)	p. 13
ENSEMBLE IMMOBILIER CULTUREL ET COMMERCIAL, VÉLIZY-VILLACOUBLAY (78)	p. 15
QUARTIER DU PALAIS, POITIERS (86)	p. 17
ESPACE CULTUREL MALESHERBES, MAISONS-LAFFITTE (78)	p. 23
CONSERVATOIRE DE TPM ET GRAND AUDITORIUM, SIX-FOURS-LES-PLAGES (83)	p. 29
CENTRE DES EXPOSITIONS, LE MANS (72)	p. 31
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE, RUNGIS (94)	p. 33
THÉÂTRE SCÈNE NATIONAL, MALAKOFF (92)	p. 39
ÉQUIPEMENT ÉVÉNEMENTIEL, CULTUREL ET ASSOCIATIF, ANTONY (92)	p. 41
ATELIER DU LIVRE D'ART ET DE L'ESTAMPE DE DOUAI (59)	p. 43
PALAIS ÉPISCOPAL, RODEZ (12)	p. 45
LE MAJESTIC - SCÈNE DE MONTEREAU (77)	p. 47
CONSERVATOIRE JACQUES HIGELIN & PISCINE ALICE MILLIAT, PANTIN (93)	p. 51
CITÉ DE LA GASTRONOMIE DE PARIS-RUNGIS (94)	p. 57
PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION, THONON-LES-BAINS (74)	p. 59
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL, ORSAY (91)	p. 63
MÉDIATHÈQUE HQE JEAN-PIERRE VERNANT, CHELLES (77)	p. 69
CENTQUATRE, CENTRE DE CRÉATION ARTISTIQUE, PARIS (75)	p. 73

MUSÉES & CENTRES D'INTERPRÉTATION

MUSÉE D'HISTOIRE, VIENNE (38)	p. 79
PANOPTIQUE D'AUTUN - MUSÉE ROLIN, AUTUN (71)	p. 83
MUSÉE DES JACOBINS, MORLAIX (29)	p. 87
MUSÉE DES BEAUX-ARTS, CHARTRES (44)	p. 89
MUSÉE DOBRÉE, NANTES (44)	p. 91
L'INGUIMBERTINE, CARPENTRAS (84)	p. 97
MUSÉE DE LA TAPISSERIE, BAYEUX (14)	p. 103
MUSÉE DES BEAUX-ARTS, AGEN (47)	p. 105
MAISON POINCARÉ (cf. INSTITUT HENRI POINCARÉ en tertiaire, p. 157)	
MUSÉE DE L'ABBAYE SAINTE CROIX - LES SABLES D'OLONNE (85)	p. 107
MUSÉE DU GRAND SIÈCLE, SAINT-CLOUD (92)	p. 109
MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES, AIX-EN-PROVENCE (13)	p. 113
CENTRE HISTORIQUE MINIER, LEWARDE (59)	p. 117

ENSEIGNEMENT

UFR ASLH - ÉQUIPEMENT UNIVERSITAIRE, BESANÇON (25)	p. 119
LYCÉE ADOLPHE CHÉRIOUX, VITRY-SUR-SEINE (94)	p. 123
LYCÉE DE VILLEPARISIS (77)	p. 127
LYCÉE INTERNATIONAL, PALAISEAU (91)	p. 129
LEARNING CENTRE, CLERMONT-FERRAND (63)	p. 135
COLLÈGE ARMANDE BÉJART, MEUDON-LA-FORÊT (92)	p. 137
GROUPE SCOLAIRE, GYMNASÉ, LOGEMENTS, SAINT-DENIS (93)	p. 141

TERTIAIRE

HUB&GO - TECHNOPÔLE SUD-BOURGOGNE, LE CREUSOT (71)	p. 145
QUADRILATÈRE DES ARCHIVES - OPÉRATION CAMUS, PARIS (3e)	p. 151
INSTITUT HENRI POINCARÉ, PARIS 5e	p. 157
PLATEFORME SOCIALE, PALAISEAU (91)	p. 163

TRANSPORT / MOBILITÉ

TROIS GARES AÉRIENNES DE LA LIGNE 18 - PLATEAU DE SACLAY (91)	p. 165
GARE MAIRIE D'AUBERVILLIERS (93)	p. 173
GARE LE BOURGET AÉROPORT, LIGNE 17 (93)	p. 175
GARE GONESSE, LIGNE 17 (95)	p. 177

LISTE EXHAUSTIVE DES RÉFÉRENCES

PUBLICATIONS, EXPOSITIONS, PRIX, CONFÉRENCES	p. 179
MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES DE L'AGENCE	p. 183
	p. 185



Reconversion, réhabilitation et extension d'un ancien hôtel des Postes

MÉDIATHÈQUE CENTRALE DE SAINT-DENIS (93)

Maître d'ouvrage : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), Christophe Gautrand & Associés (Paysagiste)

Bureaux d'études : Incet (TCE, VRD, OPC), Tribu (Economie circulaire, réemploi, Qualité Environnementale), BMF (Economie de la construction), Altia (Acoustique), Atelier Audibert (Conception Lumière)

Programme : conception d'une médiathèque intégrant des espaces d'accueil, de médiation et de consultation (dont un auditorium, des espaces numériques, une terrasse événementielle, ainsi qu'une présentation scénographiée des collections patrimoniales) et l'administration

Surface : 5 900 m² SP / **Coût :** 19,5 M€ HT / **Avancement :** études en cours

Démarche environnementale : chantier à faibles nuisances ; démarche Bâtiment Durables Franciliens (atteinte du niveau BRONZE ; dispositifs d'économie circulaire et de réemploi

Dans un tissu urbain mixte et dense, l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune offre l'opportunité de disposer des anciens locaux de la Poste centrale pour la conception de la nouvelle médiathèque du centre-ville. Proposant d'intervenir sur un bâtiment des années 1970, ce projet vise l'accroissement des surfaces de collections et de la capacité d'accueil des publics, la valorisation du quartier, la redynamisation de l'image de l'institution et de son rôle fondamental d'équipement public culturel dans ce morceau de territoire.

Le parti architectural et urbain s'est cristallisé autour de l'idée de conserver l'existant et de le révéler en le réinterprétant dans ses nouvelles émergences. S'inspirant de la modénature brutaliste, les lames verticales des nouvelles façades évoquent les pages d'un livre par leur blancheur et leur forme galbée. Comme posées sur les étagères d'une bibliothèque, ces 'pages' semblent tourner au fur et à mesure de la journée : l'ondulation des lames joue ainsi de transparence selon le point de vue offert. A l'intérieur de « l'ouvrage », la création d'un atrium central, cœur vivant de l'équipement, dessert les étages publics tout en proposant une promenade et des points de vue sur l'ensemble des collections de la médiathèque. Les livres anciens sont présentés au public à travers de grandes vitrines conçues spécialement qui forment un parcours patrimonial également scénographié par l'Atelier Novembre. L'aménagement intérieur privilégie des matériaux durables à faibles émissions de polluants, à faible énergie grise, avec certains issus du réemploi. Les extensions sont réalisées en plancher mixte bois-béton. Le bois clair s'impose notamment en menuiseries et en sous-face de toiture dans l'atrium. Outre la matérialité, le travail visant à maximiser la lumière naturelle – grâce aux ouvertures zénithales, sheds courbes orientés nord, patio, etc. – participe aussi à la création d'une atmosphère posée et chaleureuse. Une ambiance conviviale générée encore par l'aménagement des extérieurs tels que la terrasse de lecture, capable d'accueillir différents événements.

Respectueuse du site et de l'architecture préexistante, notre intervention s'inscrit avec harmonie pour devenir à la fois un signal en dialogue avec la tour existante, et un nouveau belvédère ouvert sur le centre-ville dionysien.





Construction d'un équipement multifonctionnel mutualisé

EQUIPEMENT MULTICULTUREL À GRIGNY (91)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), Christophe Gautrand & Associés (Paysagiste)

Bureaux d'études : Oteis (TCE, BIM, Géotechnique), Tribu (Environnement), BMF (Economie de la construction), Scénarchie (Scénographie), ABC Decibel (Acoustique), CL Design (Signalétique)

Programme : Construction intégrant une médiathèque, un conservatoire, un auditorium, des ateliers d'arts plastiques, un Fab Lab, un musée numérique, une micro-folie, une salle polyvalente, des locaux d'accueil et administratifs, des aménagements extérieurs

Surface : 5 600 m² SP

Coût : 19,4 M€ HT

Avancement : chantier en cours

Démarche environnementale : démarche HQE (sans certification) ; conception bas carbone ; poursuite de labels environnementaux (chantier vert, matériaux biosourcés, qualité de l'air intérieur, Label Osmoz-Certivea) ; niveau E3C1 ; biosourcé niveau 1 ; panneaux photovoltaïques

Le nouvel équipement multiculturel de Grigny est destiné à devenir un lieu majeur dans la Ville, un nouvel épicerie de la culture pour tous, singulier par les fonctions hybrides qu'il rassemble et emblématique par l'architecture expressive qu'il propose. Devant agir comme un catalyseur de création, le projet doit présenter une grande amabilité et humilité face à la ville ancienne et celle qui se construit, tout en affirmant une nouvelle fonction, une nouvelle architecture.

Le nouveau pôle multifonctionnel joue un rôle activateur, ouvert sur la ville et générateur de lien social. Sa position est stratégique, le rendant visible de part et d'autre de l'autoroute A6, et depuis le quartier de la Grande Borne. Aussi le projet propose une architecture à différentes échelles de lecture : à l'échelle des piétons de la place de la République sur laquelle il s'ouvre généreusement et à l'échelle du territoire par ses émergences qui feront signe sur le grand paysage.

Par son horizontalité, sa minéralité et son emprise qui, en confortant les alignements, génère l'enclos protégé du jardin, le projet entre en dialogue avec la Ferme Neuve et participe à la fabrication de la Ville en se démarquant des « plots » du nouveau quartier.

Vitrine de l'équipement, le « socle » laisse deviner, au travers de ses généreux ensembles vitrés, les activités intérieures. Ses volumes, la qualité de ses matériaux, signifie le caractère public de l'édifice. Au-dessus de la nappe, apparaissent les émergences, figures abstraites très légèrement inclinées. Elles composent avec le socle pour constituer un édifice emblématique, à la hauteur des ambitions du projet.





Reconstruction d'un équipement intégrant médiathèque, halle de marché et parking

ENSEMBLE IMMOBILIER À VOCATION CULTURELLE ET COMMERCIALE - VÉLIZY-VILLACOUBLAY (78)

Maître d'ouvrage : Ville de Vélizy-Villacoublay

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire et architecte d'intérieur), croixmariebourdon (Architecte associé), Christophe Gautrand & Associés (Paysagiste)

Bureaux d'études : Incet (TCE dont curage, désamiantage et démolition, Economie de la construction, Développement durable), Altia (Acoustique), 8'18'' (Conception Lumière), CL Design (Signalétique)

Programme : Construction intégrant une médiathèque, une salle polyvalente, des ateliers d'arts plastiques, un Fab Lab, des locaux d'accueil et administratifs, ainsi qu'une halle gourmande, des espaces commerciaux et de restauration, un parking souterrain

Surface : 13 500 m² SP / **Coût :** 62 M€ HT / **Avancement :** Dialogue compétitif 2026

Démarche environnementale : bâtiment à forte inertie thermique (mur en pierre de taille, toiture avec végétalisation intensive) ; ventilation naturelle uniquement avec attention au balayage des espaces et surventilation nocturne ; pour la halle gourmande, système de puits canadien exploitant la profondeur du parking souterrain situé à l'aplomb pour bénéficier de l'échange air-sol géothermique passif ; verrière utilisée comme cheminée thermique pour la ventilation naturelle du food-court

Le projet s'inscrit dans la stratégie de renouvellement urbain engagée par la ville de Vélizy-Villacoublay depuis 2023, qui vise à transformer le quartier du Mail, héritage des années 1970, en un véritable cœur de ville paysager, attractif et multifonctionnel. Il prévoit la démolition du centre commercial existant et la reconstruction d'un ensemble immobilier intégrant une halle gourmande, une médiathèque et un parking public souterrain.

L'opération repose sur la création d'une nouvelle place centrale, implantée à l'emplacement de l'ancien centre commercial. Elle s'étend en lien direct avec un grand parc public issu de la requalification du parking aérien et structuré autour d'un « fil bleu » aquatique. Cette place accueille la halle gourmande et le marché forain, tandis que les commerces sont relocalisés dans des socles bâtis au pied des immeubles existants conservés (J1, J2 et H1). La médiathèque se développe majoritairement au premier étage de ces socles, en balcon sur la place.

Les socles J1, J2 et H1 forment un ensemble homogène en pierre de taille porteuse, de teinte ocre clair composé d'un rez-de-chaussée avec de grandes vitrines et à l'étage d'une façade ponctuée de baies sculptées en creux dans la façade, affirmant une écriture sobre, élégante et résolument contemporaine. Les toitures sont largement végétalisées et conçues comme une « cinquième façade » visible depuis les tours voisines.

La médiathèque constitue un équipement culturel fédérateur et identifiable, marqué par un grand hall d'entrée vitré en double hauteur. Son organisation intérieure privilégie la fluidité des parcours, la flexibilité des espaces et la convivialité. La figure du cercle structure le projet, symbolisant le rassemblement et l'égalité des usages. Les habillages bois, associés à la façade habitée, organisent l'espace et lui confèrent une atmosphère chaleureuse. La liaison généreuse entre J1 et J2, à travers le grand salon conçu comme un espace de valorisation et de socialisation, se matérialise par le « ruban de bois » qui tisse un lien entre les espaces d'accueil et de lecture.

La Halle Gourmande, point pivot du dispositif, est un grand kiosque qui adopte une forme ovale pour fluidifier les circulations et offrir une façade continue sans angle saillant.





Rénovation du Palais, des espaces publics adjacents, et élaboration du schéma directeur du centre-ville QUARTIER DU PALAIS - POITIERS (86)

Maître d'ouvrage : Ville de Poitiers

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), Atelier Donjerkovic (Architecte du patrimoine), Atelier Jacqueline Osty & associés (Paysagiste Urbaniste)

Bureaux d'études : Ducks Scéno (Scénographe), ABmuseo (Muséographe), Egis Bâtiments Centre-Ouest (BET TCE), 8'18'' (Concepteur Lumière), Tribu (BET HQE), VPEAS (Economiste de la construction), Altia (Acousticien), CL Design (Concepteur Signalétique)

Programme : création d'un espace culturel d'accueil et de rencontres intégrant : espaces d'expositions, de spectacles et de performances, CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine), ateliers d'animation et de médiation, espaces tertiaires, café-restaurant, hébergement

Surface : 5 000 m² SU (projet architectural)

Coût : 32 M€ HT

Avancement : chantier en cours

Démarche environnementale : mise en œuvre de matériaux bio et géo-sourcés ; dispositifs passifs pour confort d'été et qualité de l'air ; réflexion menée pour lutter contre les îlots de chaleur ; raccordement au chauffage urbain

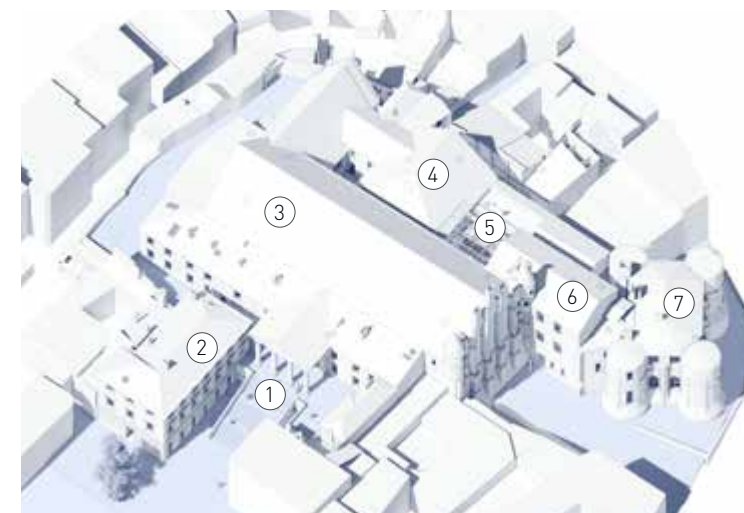
Situé à l'épicentre de Poitiers, ce projet d'envergure déploie deux volets développés en parallèle : d'une part la rénovation du Palais des ducs d'Aquitaine et des espaces publics adjacents, et d'autre part l'élaboration du schéma directeur liant le Quartier du Palais au futur « Pôle Cathédrale ». C'est donc un projet global, à la fois architectural, paysager et urbain, qui s'attache ici à valoriser le centre-ville et à redonner au Palais sa place symbolique, au cœur de la cité.

Le Palais est en effet un marqueur urbain qui participe à l'identité de la ville et de ses habitants, un signal architectural fort, un espace public prestigieux et inclusif. Pour la création d'un équipement culturel composite, notre proposition consiste alors à replacer le Palais à la croisée des axes principaux de Poitiers, afin d'investir ce lieu historique comme une nouvelle « place publique ». Confronté à un tissu dense et hétérogène, la restructuration du cœur d'îlot permet de créer de nouvelles continuités urbaines, de favoriser des îlots de fraîcheur, de révéler et mettre en valeur le patrimoine bâti.

Le projet architectural met ainsi en lumière la majestuosité de l'Aula, grande salle médiévale d'apparat, et son rôle central dans la distribution des lieux. L'ambition est de faire entrer de l'urbanité, de créer une porosité entre intérieur et extérieur, de travailler la plasticité des existants afin de favoriser leur appropriation par le public, et d'offrir un nouveau lieu générateur de lien social.

Afin d'ouvrir le Palais sur son quartier, un travail fin de couture est mené qui articule les espaces du Palais selon des accès et des dessertes pensés en adéquation avec les espaces adjacents. Véritable boîte à outils, le projet mise sur l'adaptabilité des espaces, sur leur modularité et leur lisibilité, permettant une bonne gestion de ce lieu pluridisciplinaire en accord avec le patrimoine en présence. Les interventions contemporaines s'inscrivent finement dans l'histoire du site et ouvrent le Quartier du Palais sur l'avenir.

Le volet urbain du projet a par ailleurs pour vocation d'identifier et de révéler des parcours urbains aujourd'hui fragmentés pour permettre une meilleure appréhension du centre-ville de Poitiers.



Composantes du projet

1. Escalier monumental
2. Ancien TGI
3. L'Aula
4. La boîte noire
5. Patio intérieur
6. Corps de logis
7. Tour Maubergeon



①



②

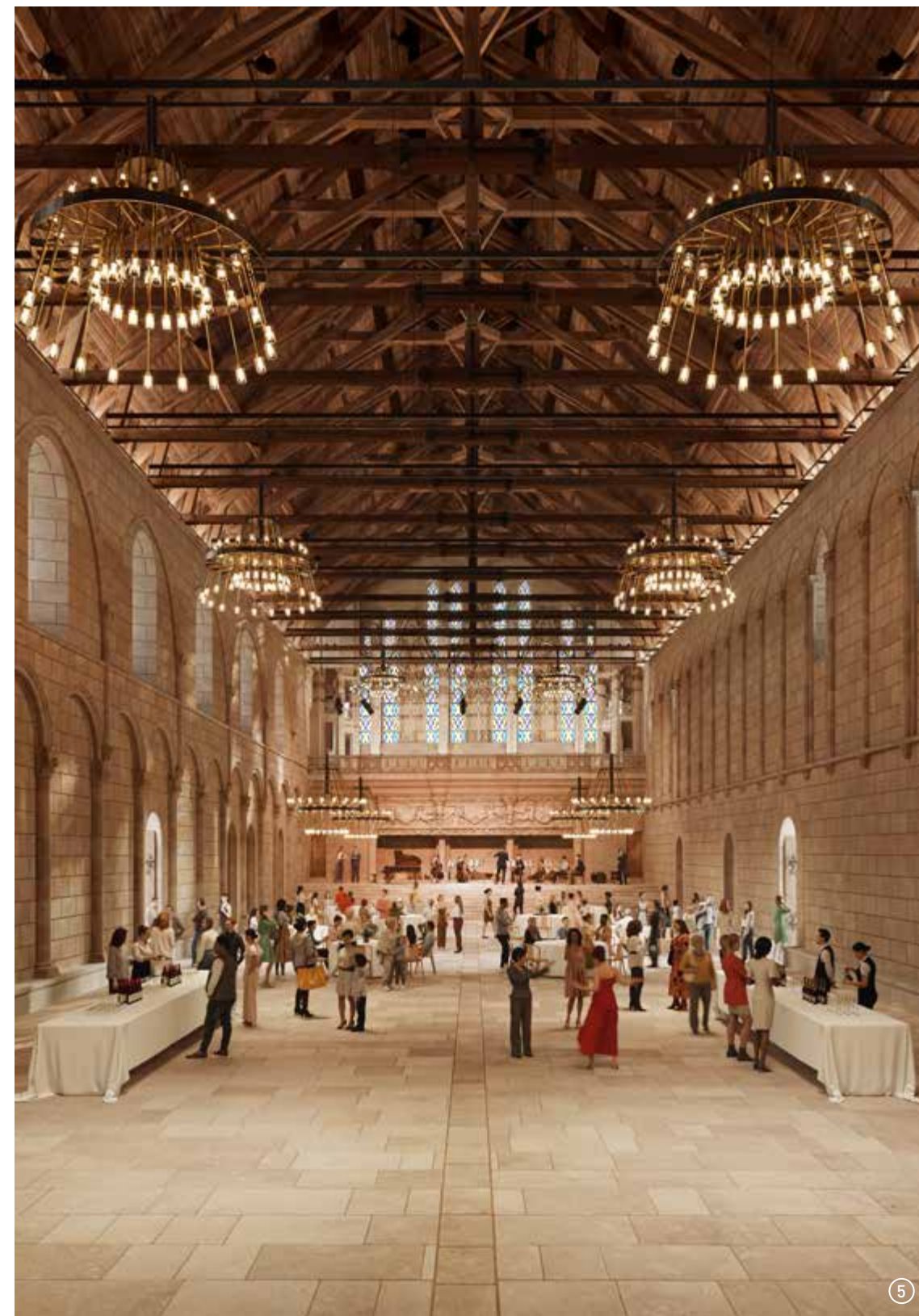


③

1. Accueil du Palais, côté place Lepetit
2. Belvédère, point culminant du Palais
3. Jardin suspendu lié au café-restaurant du Palais
4. Square Jeanne d'Arc
5. Aula, cœur vivant du Palais



④



⑤



1. Pignon Nord-Est du Palais, création avec façade vitrée et claustras
2. Grand patio desservant les principaux espaces du Palais
3. Tour Maubergeon, salle Jeanne d'Arc, au cœur du parcours de visite du CIAP
4. Plateau du corps de logis accueillant des expositions temporaires
5. Grand salon, espace modulable attenant au restaurant dans le bâtiment nord-est





Construction neuve d'une salle de spectacle & restructuration en conservatoire

ESPACE CULTUREL MALESHERBES, MAISONS-LAFFITTE (78)

Maître d'ouvrage : Mairie de Maisons-Laffitte

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), Barre Bouchetard (Design façades)

Bureaux d'études : MAW (Scénographe), Cotec (Tce, Economie de la construction, Opc), Tribu (Qualité environnementale), Studio Dap (Acousticien), Namixis-SSICoor (Ssi)

Programme : construction d'un ensemble neuf comprenant des espaces d'accueil, une salle de spectacle de 500 places, ses annexes logistiques ; et réaménagement intérieur de la salle Malesherbes pour y implanter des locaux d'enseignement du conservatoire de musique et de théâtre

Surface : 4 300 m² SP

Coût : 15,25 M€ HT

Avancement : livré en 2025

Démarche environnementale : chantier faibles nuisances ; emplois d'isolants biosourcés (niveau 2 du label biosourcé 24 kg/m². SDP avec 69% du poids en biosourcé du projet) ; ventilation naturelle ; toiture végétalisée intensive ; 65% d'espaces verts

A la croisée des deux principales artères de la ville, la Salle Malesherbes est une salle de spectacles située dans le Parc de Maisons-Laffitte, à 200 mètres du Château, dans un contexte pavillonnaire et résidentiel de faible densité.

La réalisation du nouveau conservatoire s'inscrit dans la perspective de réunification et de modernisation de l'équipement existant. Le nouveau programme offre un lieu d'accueil et de diffusion plus large pour la musique, ainsi que des conditions de synergie optimisées entre les différents usagers (artistes, élèves, professeurs, personnels).

Prenant en compte la singularité et la complexité du site, le projet se doit de générer une architecture maîtrisée qui s'inscrive de manière sensible et cohérente dans son environnement, tout en exprimant clairement le statut de l'équipement par une image contemporaine et dynamique.

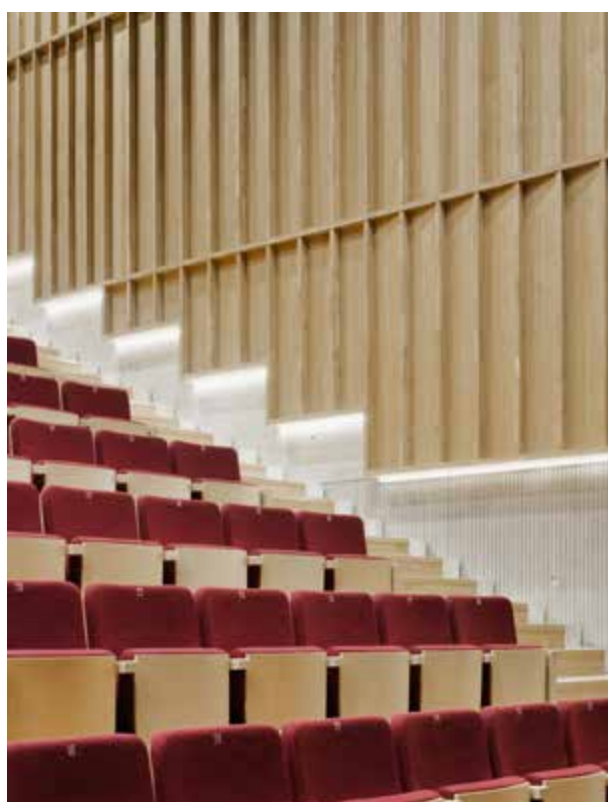
Le positionnement du conservatoire devant le volume existant permet de créer une nouvelle façade unie et harmonieuse. Elle laisse à voir le grand hall, ainsi que les salles de formations, et s'ouvre généreusement sur le parc. Dans l'axe de l'entrée du site, cet espace d'accueil constitue la première image du bâtiment, qui signifie le nouvel équipement culturel.

En faisant écho au patrimoine mansonien et à ses édifices remarquables, la trame régulière de façade constituée de stèles en pierre et de grandes baies vitrées sur un rythme vertical – telle une partition de musique – propose une image sobre et élégante.

La logique d'implantation se retrouve également dans la répartition des éléments du programme à l'intérieur du bâtiment. L'organisation intérieure permet l'identification simple des entités programmatiques et de leurs accès.









Reconstruction d'un équipement intégrant médiathèque, halle de marché et parking

CONSERVATOIRE DE TPM ET GRAND AUDITORIUM SIX-FOURS-LES-PLAGES (83)

Maître d'ouvrage : Métropole Toulon Provence Méditerranée

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Horizons Paysages (Paysagiste), Scenarchie (Scénographe), CET Ingénierie (TCE, Géotechnique, Hydraulique, VRD), BMF (Economie de la construction), EODD (Développement durable et accompagnement BDM), MARSHALL DAY (Acoustique), IXANS (OPC), VTI (SSI, Préventionniste), CL DESIGN (Signalétique), CRONOS (ESSP Etude de sécurité publique)

Programme : construction intégrant un conservatoire de musique et de danse, un grand auditorium de 500 places (pour musique de chambre et accueil d'orchestres) et la requalification paysagère des abords

Surface : 3 480 m² SU et 2 740 m² SU d'espaces extérieurs / **Coût :** 16,5 M€ HT / **Concours 2025**

Démarche environnementale : projet inscrit dans une démarche de certification Bâtiment Durable Méditerranéen Niveau argent ; Objectif de grande autonomie des bâtiments (consommation énergétique, modes de gestion et d'exploitation) ; Confort d'été ; Utilisation de matériaux biosourcés : terre crue (pisé), bois ; Recours à des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques en toiture)

La Métropole Toulon Provence Méditerranée développe un projet culturel ambitieux regroupant un grand auditorium et l'antenne six-fournaise du Conservatoire à Rayonnement Régional. Ce pôle vise à renforcer l'accès à la culture, la musique et la danse, tout en répondant aux besoins contemporains de formation, de création et de diffusion artistiques. En misant sur la complémentarité de ces deux équipements, la métropole affirme sa volonté de dynamiser l'action culturelle sur le territoire. Implanté au cœur du jardin de la Villa Simone, le projet valorise un site paysager exceptionnel, proche du centre-ville, tout en préservant son caractère intime et patrimonial. Une venelle arborée invite et guide les visiteurs vers une placette centrale, véritable cœur de l'équipement autour duquel s'organisent les différents bâtiments.

L'architecture s'intègre avec finesse dans son environnement, à travers la fragmentation de ces volumes qui prennent la forme de pavillons imbriqués. Les façades des bâtiments adoptent une matérialité forte : terre crue (pisé), terre cuite (claustras, briques) et bois, en harmonie avec les teintes naturelles du site. Les claustras en terre cuite qui habille les façades constituent l'image du projet ; ils s'inspirent par leur composition et leurs vibrations d'une partition de musique et parent les équipements d'une véritable identité. De nuit, les volumes s'illuminent et s'exposent comme des lanternes culturelles.

L'aménagement intérieur privilégie la clarté des circulations et la convivialité des espaces, avec des halls fédérateurs ouverts sur l'extérieur. L'auditorium offre une salle à l'acoustique remarquable, à la fois modulable et chaleureuse, tandis que le conservatoire se glisse derrière la bastide réhabilitée, articulante quatre volumes autour d'un axe de circulation principale et d'un patio central, pour des espaces d'enseignement lumineux et qualitatifs.





Restructuration et extension dans un contexte emblématique

CENTRE DES EXPOSITIONS DU MANS (72)

Maître d'ouvrage : CU Le Mans Métropole

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), D'ici la (Paysagiste-concepteur)

Bureaux d'études : WSP (BE structure, génie climatique et fluides, génie électrique, CSSI, VRD), Antea (BE désamiantage/déconstruction), GE-CO (Préventionniste), Etamine (BE développement durable, QEB), BMF (BE métreur et économie de la construction), 8'18" (Concepteur lumière), Camping design (Concepteur Signalétique), Jean-Paul Lamoureux (Acousticien)

Programme : démolition de surfaces bâties obsolètes ; réhabilitation de la restauration avec création de vestiaires et espaces logistiques ; construction d'un nouveau hall d'exposition ; reconstruction des locaux d'administration avec espaces collaboratifs et de convivialité ; aménagement de 8,6 hectares d'espaces extérieurs

Surface : 11 000 m² SP et 86 000 m² d'espaces extérieurs / **Coût :** 33 M€ HT / **Concours 2025**

Démarche environnementale : Traitement paysagers qualitatif des espaces verts participant au confort d'été et à la gestion intégrée des eaux pluviales avec désimperméabilisation massive des sols, choix d'essences adaptées au climat futur, emploi de matériaux bas-carbone, ventilation naturelle, protections solaires, photovoltaïque, et pilotage énergétique précis

Construit en 1969 entre la ville, l'aéroport et le légendaire Circuit des 24 Heures, le CEM est une porte d'entrée du territoire et un atout majeur dans la quête d'attractivité de la collectivité.

Notre projet de restructuration-extension repose sur un changement de regard : plus qu'un simple décor, ce paysage longtemps dominé par le bitume et des aménagements techniques dispersés devient fondement de l'équipement ; il permet de le structurer, de l'organiser, de l'animer.

Les limites du site sont ainsi transformées en lisières végétales épaisses ; une voie douce permet de désenclaver et brouiller la frontière entre ville, boisements, zones techniques et espaces visiteurs. À l'intérieur, une trame arborée continue accompagne les circulations, ordonne les séquences spatiales et crée des microclimats.

Une fois traversée la Grande Prairie – espace vivant d'accueil capable de recevoir de grands rassemblements publics comme des activités plus confidentielles – apparaît le Bâtiment Place, véritable signal du renouveau. Sa structure régulière, ses grandes portées, sa transparence et la vibration de ses protections solaires métalliques en font un repère identifiable. Plus qu'un simple seuil, il est le cœur du dispositif : un espace ouvert, chaleureux et modulable, où convergent les flux, où l'on s'informe, où l'on se rassemble, où l'on perçoit d'un seul regard les espaces structurants du site : la prairie, les parvis, les galeries et les halls.

Du bâtiment Place s'étire la Grande Galerie, colonne vertébrale nord-sud qui articule le Forum et les Salons professionnels, les halls existants et le nouveau Hall E. En continuité extérieure, le Jardin Central devient le noyau végétal du site. À l'est enfin, la ligne claire du Hall E complète l'ensemble avec discrétion.

Ainsi, le Centre des expositions du Mans n'est plus un ensemble fragmenté de halls techniques ; il devient parc événementiel contemporain où architecture et nature composent une expérience sensible, fluide et durable.





Réhabilitation et construction neuve

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE RUNGIS (94)

Maître d'ouvrage : Ville de Rungis

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Berim (Tce & Economie de la construction), AGI2D (Hqe), Jean-Paul Lamoureux (Acousticien), Chevalvert (Graphisme & Signalétique)

Programme : aménagement d'espaces dédiés (à la musique, à la danse, aux fonctions d'accueil, à l'administration et la gestion du site, à l'Ensemble Harmonique de Rungis), ainsi que des espaces extérieurs

Surface : 3 300 m² SP / **Coût :** 12,8 M€ HT / **Avancement :** livré en 2024

Démarche environnementale : réemploi des matériaux ; ouvertures zénithales ; réflexion menée sur le confort thermique du bâti ainsi que sur la végétalisation des espaces extérieurs (maîtrise consommations d'énergie) ; Labels BBC Rénovation et Biosourcé visés, ainsi que les cibles du label Haute Qualité Environnementale

La morphologie particulière du site, du fait de la disposition et l'imbrication des bâtiments présents sur la parcelle, conduit à privilégier une implantation qui permette de mettre en scène le futur équipement avec évidence et sérénité. Cette recherche d'harmonie et d'équilibre est élaborée dans une interactivité permanente entre les bâtiments conservés, les matérialités déjà présentes sur le site et la mise en place des fonctionnalités souhaitées.

Cette nécessaire fragmentation se révèle être un atout à consolider, ce qui se traduit par la volonté de ne pas marquer de hiérarchie dans le traitement des façades, mais plutôt d'établir des relations variées en fonction des existants et des séquences d'arrivées. Un dialogue entre les vides et les pleins vient ainsi requalifier les espaces et contribuer à la revalorisation du site.

Le hall et les espaces d'accueil prennent naturellement position au centre de la composition dans un volume prolongeant la grange qui offre une double façade vitrée perpendiculairement à l'axe de pénétration dans le site. Cet espace fédérateur est l'articulation entre les différentes entités du programme ; il devient un lieu de passage et d'échanges entre les usagers des différentes disciplines et les publics. Suivant un axe nord-sud, le module de musique, qui prend appui sur les corps des bâtiments de la rue Notre-Dame, se développe au nord de la grange. Le module de danse et l'administration au Sud prennent place à l'arrière et à l'intérieur des bâtiments de l'ancienne mairie. L'aménagement des espaces extérieurs en jardin au nord, et en parvis protégé au sud, prolonge la composition générale et propose de nouvelles séquences, lieux de vie et d'animation. Il sera ainsi possible d'organiser des concerts dans le théâtre de verdure et de prolonger l'espace de la cafétéria en extérieur sur le parvis.

S'inscrivant dans le contexte du centre ancien, les extensions envisagées empruntent les gabarits existants des bâtiments voisins. Dans un souci de continuité du bâti et d'insertion dans le tissu urbain, les jeux de volumes et de toitures viennent dialoguer avec l'existant. Ainsi, les toitures créées s'inclinent et se plient pour venir se raccorder à celles de la grange et redonner une unité à l'ensemble.









Construction de salles de spectacles de 450 et 120 places

THÉÂTRE SCÈNE NATIONAL DE MALAKOFF (92)

Maître d'ouvrage : Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureau d'études : Berim (TCE, CSSI), Tribu (Environnement), BMF (Economie de la construction), Kanju (Scénographie), Altia (Acoustique)

Programme : Construction intégrant une salle de spectacle polyvalente d'une jauge de 450 places, une petite salle de type Blackbox de 120 places de grande modularité, des espaces d'accueil (billetterie, librairie), de restauration (avec accès autonome), et locaux associés à cette typologie (catering, loges, locaux techniques et de service, logistique scénique avec aire de stationnement-déchargement-stockage temporaire intégré, pôle administratif)

Surface : 4 100 m² SP

Coût : 12,73 M€ HT

Concours 2024

Qualité environnementale : BDF – Niveau Argent ; HQE – Niveau Très Performant ; atteinte du Niveau A2 du Pacte Fibois IdF ; anticipation des seuils RE2025 ; mise en oeuvre de matériaux biosourcés et géo-sourcés ; approche environnementale transversale (orientation, volumétrie et enveloppe optimisées, lumière et ventilation naturelles, ...)

Par la création d'un nouveau théâtre à Malakoff – en lieu et place de l'actuel Théâtre 71 – la maîtrise d'ouvrage souhaite disposer d'un équipement en phase avec la programmation artistique d'une Scène Nationale. Il s'agit de créer, en matière de fonctionnement et d'accueil, les meilleures conditions de rencontre entre l'œuvre, les artistes et les publics.

La difficulté consiste à implanter deux salles de spectacles ainsi que les locaux associés sur l'étroite parcelle de l'actuel théâtre, et dans le respect du gabarit imposé par le PLU. L'emprise au sol disponible oblige à libérer de la surface au niveau de l'entrée pour les fonctions d'accueil. A partir de ce constat, le parti de surélever la salle devient alors évident. En libérant ainsi un grand volume de plain-pied avec la place du 11 Novembre, une porosité est rendue possible entre le théâtre et l'espace public, permettant d'imaginer un vrai dispositif scénographique pour ces espaces du rez-de-chaussée. Largement visible depuis la place à travers les baies vitrées de la façade, la vie intérieure est théâtralisée ; le public devient acteur et participe à l'élaboration de la représentation théâtrale.

Le niveau supérieur du bâtiment, traité en attique, laisse place à une grande terrasse profitant au pôle administratif. Cette disposition a pour effet de diminuer la perception en hauteur du bâtiment et de couronner élégamment la façade principale. Marquant l'angle, la façade devient opaque côté rue Fassin et se retourne sur celle-ci. Le traitement des espaces d'accueil est ici essentiel dans la mesure où ils constituent le lien entre les différents usagers. Le hall, la boutique et le café établissent des connexions à la fois perméables et fluides, dont les limites mouvantes et les transparences favorisent la rencontre de la Ville et du théâtre, l'une se nourrissant de la magie et de l'énergie du spectacle, l'autre étant irriguée par le cosmopolitisme et la vitalité urbaine.





Construction d'un pôle multifonctionnel au sein du quartier Antonympole

ÉQUIPEMENT ÉVÉNEMENTIEL, CULTUREL ET ASSOCIATIF - ANTONY (92)

Maître d'ouvrage : Ville d'Antony

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), Agence Christophe Gautrand & Associés (Paysagiste)

Bureaux d'études : Egis Bâtiments (TCE, CSSI), Tribu (Environnement, STD), BMF (Economie de la construction), Scénarchie (Scénographie), Studio Dap (Acoustique), CL Design (Signalétique)

Programme : Construction intégrant un pôle événementiel (avec plateau événementiel, salle de réception modulable, bar), un pôle diffusion (avec auditorium de 240 places), des espaces de pratiques amateurs (avec 5 salles associatives), un pôle administratif, des locaux techniques, un parking souterrain de 150 places, avec aménagements extérieurs au cœur d'un projet de forêt urbaine

Surface : 4 300 m² SU

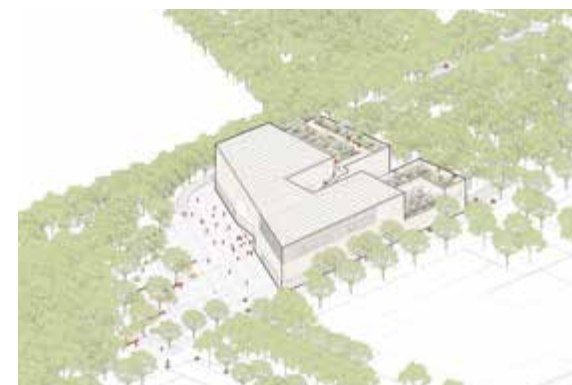
Coût : 20,26 M€ HT

Concours 2023

Ce projet de pôle événementiel, culturel et associatif est une opportunité exceptionnelle pour un architecte en ce qu'il doit non seulement « fabriquer » des espaces fonctionnels mais également, au sein du quartier en devenir Antonympole, « produire » du lien, créer les conditions de rencontres entre les différents publics, contribuer à engendrer des opportunités ou des invitations, et s'inscrire enfin dans les enjeux sociétaux d'aujourd'hui.

La réponse architecturale propose alors un équipement ouvert, dont les activités internes se laissent découvrir depuis l'extérieur, de même que flexible et modulable, en véritable « outil » d'animation du territoire. Appréhéné principalement depuis le parvis, le bâtiment offre une lecture immédiate des activités qui s'y déroulent. Aussi l'entrée est-elle marquée par une inflexion de la façade, ménageant de ce fait un espace abrité en amont des portes d'accès et accentuant le dialogue avec l'espace public. L'été, l'équipement en terrasse accentue ce dispositif en connectant le bâtiment à la forêt urbaine côté sud.

Toutes les entités de l'équipement sont rassemblées autour du grand espace capable qu'est le hall, vaste plateau événementiel pouvant accueillir une jauge de 2 500 personnes debout. Chacun des pôles bénéficie dès lors d'une entrée commune permettant une lisibilité des espaces et une orientation facilitée des usagers dans le bâtiment.





Construction d'un équipement multifonctionnel

ATELIER DU LIVRE D'ART ET DE L'ESTAMPE - DOUAI (59)

Maître d'ouvrage : Douais Agglo

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), Leblanc Venacque (Paysagiste), Vaste (Scénographe, Aura (Concepteur Lumière), CET Ingénierie (TCE, VRD SSI), Tribu (Environnement), BMF (Economie de la construction), Studio Dap (Acoustique), Bim bam boum (BIM)

Programme : Construction intégrant un projet muséal dédié au livre d'art et à l'estampe, un espace de lecture publique et un espace tertiaire, avec aménagement d'un espace extérieur

Surface : 8 500 m² SU

Coût : 16,8 M€ HT

Concours 2023

Le projet de création de l'Atelier du Livre et de l'Estampe revêt des enjeux multiples à la fois culturels et politiques. Les premiers choix de conception sont guidés par notre volonté affirmée de répondre aux fonctionnalités singulières d'un projet hybride, regroupant trois entités distinctes que sont l'ALAE, la Lecture Publique et les espaces Tertiaires, tout en proposant une architecture qui forme un ensemble unique et clairement identifiable.

Ce premier parti génère des parcours aux flux différenciés, mais aussi séquencés, en proposant des vues cadrées, des mises à distance, obtenues par la qualité des rapports plein-vide. Indispensables à la mise en synergie de cet équipement, autant de surprises et d'invitations vouées à rendre ce lieu pluriel attractif.

Le traitement des volumes souligne les composantes du projet. En qualifiant chacune des façades de l'équipement, la présence identitaire du projet est pensée pour qu'elle puisse agir à l'échelle du nouveau quartier et de la passerelle piétonne mais aussi à l'échelle de la Ville et de ses faubourgs, en constituant ainsi un nouveau repère pour ses habitants.





Reconversion pour la création d'une vitrine touristique et culturelle de l'Aveyron

PALAIS EPISCOPAL DE RODEZ (12)

Maître d'ouvrage : Département de l'Aveyron

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), Atelier Donjerkovic (Architecte du patrimoine)

Bureaux d'études : AB Museo (Programmation muséographique), Ducks Sceno (Scénographie, Ingénierie multimédia, Conception multimédia), CL Design (Signalétique, Graphisme), Artelia (TCE, Qualité environnementale, CSSI), Studio DAP (Acoustique), Atelier Moabi (Paysage), VPEAS (Economie de la construction)

Programme : Création d'un centre d'interprétation du territoire et d'animation autour de ses patrimoines et savoir-faire, avec aménagement d'un accueil-boutique, d'espaces d'exposition, d'espaces événementiels, d'un salon de thé, et d'espaces extérieurs (jardins) composant un circuit de visite du Palais épiscopal

Surface : 3 170 m² SP

Coût : 9 M€ HT

Concours 2023

Lieu de passage et de rencontres, le Palais a vocation à diffuser, valoriser et promouvoir le patrimoine matériel et immatériel du département et à accueillir en ce sens toutes formes d'activités éducatives et culturelles en résonance avec le territoire.

Il s'agit de proposer un écrin qualitatif et attractif favorisant les échanges et le croisement des publics, d'exprimer et mettre en scène la nécessité du collectif, de l'échange et de la transversalité comme base de l'innovation. Intimement lié à l'histoire de la Ville et à ses habitants, ce site oblige une attention toute particulière pour que l'intégration des nouvelles fonctionnalités ne vienne pas contredire la mémoire du lieu.

La poésie qui émane des bâtiments et de l'enchaînement des séquences cour et jardin est particulièrement sensible dès l'entrée sur le site. La présence majestueuse des deux tours, le déploiement des escaliers monumentaux, l'imbrication des constructions, leur modénature ainsi que les espaces résiduels participent à cette ambiance particulière qu'il y a lieu de préserver et de magnifier. Les grands principes d'enchaînement des espaces sont conservés, aussi bien sur l'extérieur (porche, cour, jardin), qu'à l'intérieur où tous les lieux nobles sont mis en valeur dans le parcours proposé.





Création d'une salle de spectacle

LE MAJESTIC - SCÈNE DE MONTEREAU (77)

Maître d'ouvrage : Ville de Montereau-Fault-Yonne

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire, scénographe muséal de la galerie des Faïences)

Bureaux d'études : Oteis (TCE & Economie de la construction), Scène (Scénographe Conception), Scenarchie (Scénographe DCE, Chantier), Jean-Paul Lamoureux (Acousticien), WA75 (Concepteur Signalétique)

Programme : construction d'une salle de spectacle de 708 à 1 300 places, à configurations et acoustiques variables (pour pièces de théâtre, ballets, concerts classiques, musiques actuelles amplifiées)

Surface : 2 700 m² SP

Coût : 13 M€ HT

Avancement : livré en 2022

Démarche environnementale : Démarche environnementale pour la réalisation d'un bâtiment à énergie positive, traduite par une conception bioclimatique et le recours à des systèmes passifs afin d'assurer confort aux occupants, performance enveloppe, isolation par l'extérieur

Compte tenu des contraintes du site, un des enjeux du projet était cette obligation de réussir à produire de l'espace public de qualité, une « nouvelle centralité ».

Se détachant du volume végétalisé du parking le projet est posé. La variation de ses volumes participe à la claire appréhension de l'équipement et à son intégration :

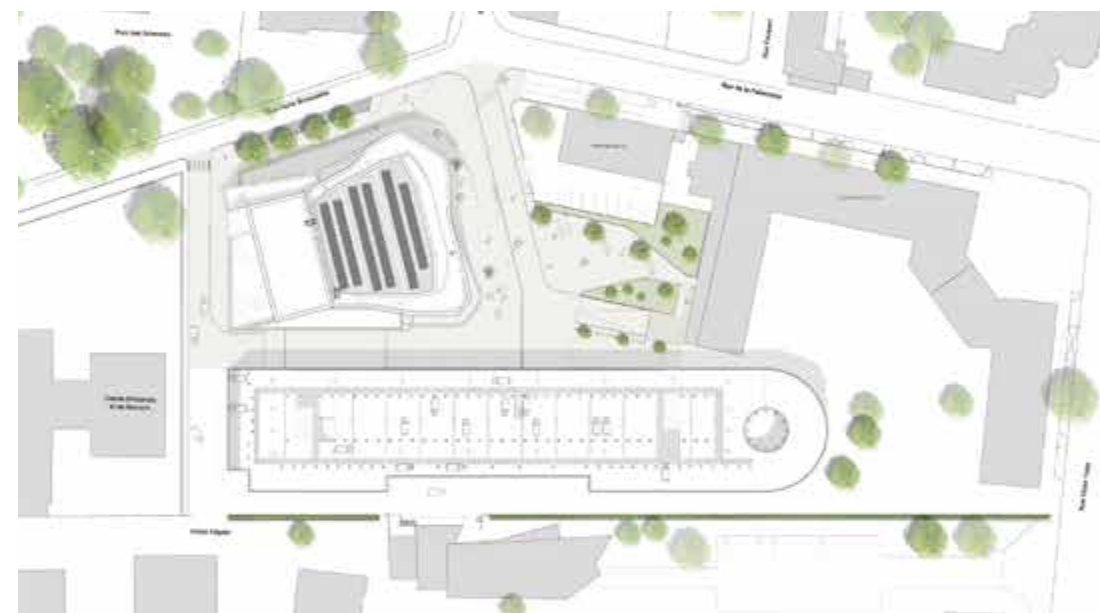
— en parties arrière et latérales, l'épaisseur des espaces techniques de la salle est soulignée en façade par un béton matricé doublé parfois par des lames métalliques, protégeant les locaux du personnel des vues extérieures.

— côté parvis, s'ouvrent largement, en opposition, les espaces des foyers. L'ondulation des vitrages scandés par le rythme des lames verticales signifie clairement la vocation culturelle et musicale du lieu. Le lyrisme mesuré de ses façades est une invitation à découvrir ses spectacles et animations.

— en émergence, le volume de la salle signifie la fonction de l'équipement, la transparence des foyers la rendant perceptible sur toute sa hauteur.

Cette transparence maîtrisée associée à la blancheur des matériaux exprime à la fois la convivialité et le caractère d'édifice public de l'équipement.

Futur lieu de rencontres et de croisement des genres, l'importance du théâtre auditorium dans la vie locale induisait une architecture emblématique et valorisante pour la Ville.





Salle à plat
(pour concerts debout,
avec une jauge de 1300
personnes)



Sans fosse
(usages :
conférences et
petits spectacles)



Avec fosse
(usages : pièces
de théâtre, ballets,
concerts classique)





Construction et réhabilitation-extension d'un ensemble immobilier regroupant conservatoire et piscine

CONSERVATOIRE JACQUES HIGELIN & PISCINE ALICE MILLIAT, PANTIN (93)

Marché global de Performance / Maître d'ouvrage : Est Ensemble

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte, mandataire des études), TNA (Architecte), L'Archivolte (Architecte du patrimoine), Agence Christophe Gautrand & associés (Paysagiste), Scenarchie (Scénographe), CET (bureau d'études TCE), SOREIB (bureau d'études Traitement Eau / Air), AMOES (bureau d'études HQE), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), CL Design (Graphisme, Signalétique) **Entreprise :** Bouygues Bâtiment IDF (Ouvrage publique, mandataire de la réalisation) **Exploitant technique :** CRAM (Exploitant-Mainteneur)

Programme : Construction du nouveau Conservatoire à Rayonnement Départemental (musique, danse, théâtre, arts plastiques et visuels) articulée à la réhabilitation de l'ancienne Piscine Leclerc inscrite Monument Historique et à la création d'un bassin neuf en extension

Surface : 6 600 m² SP (CRD, Salon et bassin neuf) ; 2 200 m² SP (Piscine) / **Coût :** 36,4 M€ HT

Avancement : livré en 2022 / **Démarche environnementale :** Label BEPOS Effinergie 2017 ; Niveau E3-C1 suivant le référentiel E+C- ; engagement énergétique en exploitation

Aujourd'hui la Ville se recompose sur elle-même, plus qu'elle ne s'étend, pour répondre aux objectifs d'économiser ses espaces et de revitaliser ses quartiers. Ces nouvelles réflexions obligent aussi à repenser les usages pour accompagner et favoriser la mixité des populations.

La rénovation de la Piscine Leclerc adossée d'un nouveau Conservatoire est un concept unique et ambitieux dont la singularité a profondément motivé l'accomplissement du projet. Les questions d'accroche au territoire, du mieux vivre ensemble, d'équilibre entre création et patrimoine, d'émancipation par la découverte et l'écoute se sont pleinement affichées ici dans les ambitions politiques de ce beau projet « citoyen ».

Le Conservatoire prend logiquement place sur le côté Ouest du site pour répondre à la fois à la mise à distance souhaitée de la Piscine Leclerc, pour animer la nouvelle rue créée par ses volumes et positionner son accès principal à l'angle sud-ouest de la parcelle. Prolongeant l'équipement, la configuration des espaces extérieurs publics ou « privés » autorisent leur usage et une appropriation aisée.

Le projet Piscine – Conservatoire de Pantin est une opportunité exceptionnelle pour un architecte parce qu'il doit non seulement « fabriquer » des espaces fonctionnels mais, ici plus qu'ailleurs, « produire » du lien, créer les conditions de rencontres entre les différents publics, contribuer à engendrer des opportunités ou des invitations, et s'inscrire dans les enjeux sociétaux d'aujourd'hui.

La préservation de la mémoire du site génère l'« accroche au territoire », les jardins extérieurs et les parties communes le « lien », et la relation intime établie entre les deux entités l'« unicité » de ce nouvel ensemble voué à s'inscrire dans la dynamique de la Ville et s'ouvrir généreusement à ses habitants.





①



②



③



④

- 1 – vue d'ensemble du site
- 2 – galerie reliant les deux équipements et façade de la piscine historique
- 3 – piscine Art déco
- 4 – bassin neuf avec ouverture latérale sur le jardin
- 5 – jardin intérieur et solarium



⑤



- 1 – accueil du conservatoire
- 2 – circulations
- 3 – salles de formation musicale
- 4 – salle de danse
- 5 – grande salle de formation musicale
- 6 – auditorium





Conception d'un équipement culturel avec réalisation d'un programme immobilier annexe

CITÉ DE LA GASTRONOMIE DE PARIS-RUNGIS (94)

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte de la Cité Paris-Rungis

Mandataire du groupement : VINCI – ADIM, Groupe Duval, ENGIE ; **Maître d'œuvre architecture :** Atelier Novembre, Loci anima, Brunet-Saunier & associés et Da Costa (Architecture), agence TER (Paysage), Studio Adrien Gardère (Scénographie) ; **Bureaux d'études :** EODD (Développement Durable), Urbalia (AMO Biodiversité et agriculture urbaine), CET Ingénierie (Tce) ; **Programmation :** Alimentation Générale, Troisième Pôle, Scintillo

Programme : conception d'un ensemble regroupant centre d'interprétation et d'expérimentation, espaces de formation, jardin pédagogique, pépinière d'entreprises, restaurants et commerces, studios de production, administration, espaces logistiques et locaux techniques

Surface : 11 000 m²

Avancement : consultation 2020 / procédure classée sans suite

Dans le cadre d'une consultation d'opérateurs intégrant constructeurs, promoteurs et concepteurs, l'atelier Novembre participe à la création de ce projet de construction et d'exploitation d'un équipement culturel dédié à la gastronomie associé à la réalisation d'un programme immobilier connexe.

La Cité de la Gastronomie est pensée comme un lieu de rencontres et d'échanges pour habitants et touristes en quête d'expériences sensorielles, pédagogiques ou artistiques. L'ambition de ce nouvel équipement situé à proximité du Marché international de Rungis est par ailleurs de valoriser "une alimentation durable et une gastronomie responsable autour de la pratique sociale et festive du repas". La Cité est donc à la fois un ensemble culturel, créatif, convivial, et "un pôle de ressources pour le monde de l'éducation, de la recherche et le milieu professionnel".

Elément majeur du site, la Cité de la Gastronomie prend place au centre de la composition avec évidence mais sans ostentation, pour se mettre au service des objectifs pédagogiques et sociétaux du projet. Privilégiant un développement horizontal pour les espaces ouverts au public en contact avec la rue couverte, elle s'affiche depuis le parvis de la Gare de la future Ligne 14 par ses volumes supérieurs, qui feront signe dans le grand paysage.

L'organisation claire des différentes fonctions vient répondre aux exigences de fonctionnalité, de hiérarchie des espaces dans leur ouverture au public et de séparation des flux, ceci pour en faciliter la gestion. La répartition des composantes du programme se lit avec une certaine évidence : les Halles, largement ouvertes au public, sont situées au rez-de-chaussée ; la grande « Table » au niveau 1, niveau intermédiaire également accessible au public ; réservés aux usagers du site, le pôle de formation, l'administration, la pépinière et les studios de production, sont installés dans les niveaux supérieurs ; le dernier niveau enfin, abrite le restaurant – belvédère.

Provoquer la rencontre, le croisement des genres, donner au lieu une dimension poétique conviviale et créatrice, y inclure des espaces à caractère commercial ou privé... Telles sont les aspirations du projet.





Aménagement d'une médiathèque et d'une école de musique dans l'ancien couvent de la Visitation PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION, THONON-LES-BAINS (74)

Maître d'ouvrage : Ville de Thonon-les-Bains

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire, Mobilier), Atelier Donjerkovic (Patrimoine)

Bureaux d'études : Artelia (TCE + Economie), Scénarchie (Scénographie), 8'18'' (Conception Lumière), In Situ (Acoustique), Studio b-headroom (Couleur & Signalétique)

Programme : réhabilitation-extension de l'ancien couvent avec aménagement de salles d'exposition, d'une médiathèque, d'une école de musique, d'un auditorium de 150 places

Surface : 7 200 m² SP

Coût : 11 M€ HT

Avancement : livré en 2019

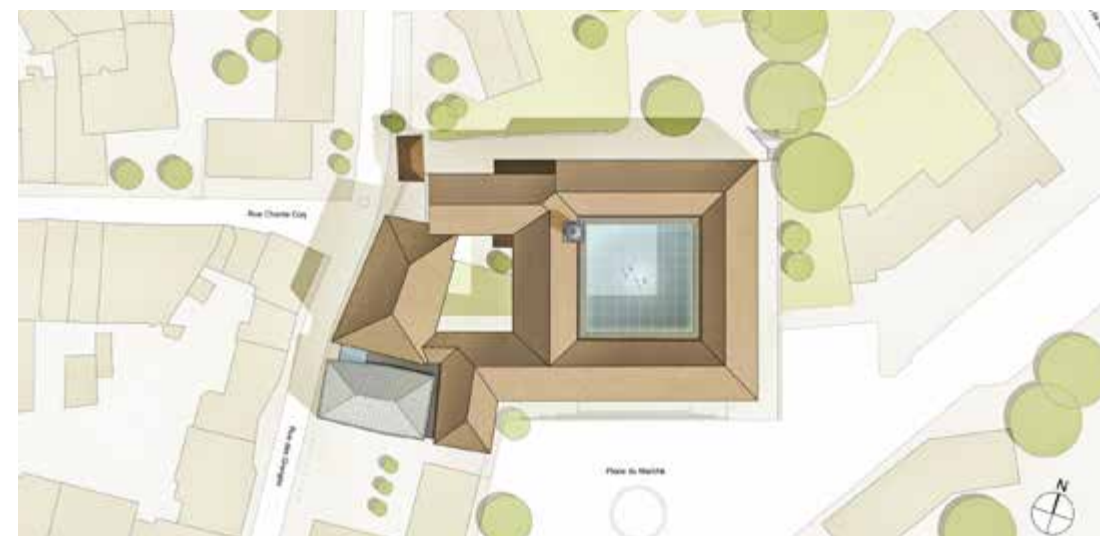
La réhabilitation-extension du couvent de la Visitation en pôle culturel revêt des enjeux de patrimoine, d'usages et d'image.

Témoignant de l'histoire accumulée de l'édifice, le site présente une variété de constructions, de géométries et d'altimétries. Une analyse sensible de ces complexités et de la situation du couvent dans le centre historique de Thonon-les-Bains a engendré des prises de position qui ont guidé le projet : la création d'un équipement capable de générer du lien social et de participer à la dynamique de la Ville, dans le respect de la mémoire du lieu et tout en corrigeant ses dysfonctionnements actuels.

Sur la base d'un diagnostic historique précis, l'approche patrimoniale s'est appliquée à accompagner, révéler, poursuivre l'histoire du site. Le renouveau s'est esquissé à travers la conservation et la lecture des volumes existants et des matériaux présents. Les principes de circulations, reposant sur des cheminements autour du cloître, sont mis en valeur, connectés par des points singuliers où se développent les circulations verticales. La construction d'une verrière au dessus du cloître génère une nouvelle spatialité, le confortant dans sa centralité par les différents services qu'il distribue.

Pour répartir de manière claire et lisible les entités fonctionnelles – qui nécessitent des autonomies de fonctionnement et d'accès –, les « glissements » opérés respectent la morphologie des bâtiments historiques et profitent, en retour, de la variété des volumes pour scénographier et valoriser les fonctions abritées.

Une recherche d'harmonies et d'équilibres est élaborée en interaction permanente avec la mise en place des fonctionnalités souhaitées. L'extension accueillant le futur auditorium déploie un volume simple et compact en réponse à ce souci de cohérence architecturale. Sa volumétrie, son échelle, ses couleurs et son épiderme s'inspirent de la nature des existants pour assurer la continuité et poursuivre la sédimentation historique des lieux. Dans le traitement de ces espaces et des abords, lumières, matières et couleurs se conjuguent pour donner à l'ensemble une ambiance chaleureuse et conviviale.







Construction d'un conservatoire et d'un auditorium

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL, ORSAY (91)

Maître d'ouvrage : Communauté Paris-Saclay

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Oteis (Tce, Eco, Opc), Scénarchie (Scénographie), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), Agence Christophe Gautrand & associés (sous-traitant Paysage)

Programme : conservatoire de musique, de danse et de théâtre ; auditorium de 300 places ; salles d'enseignement, de pratique collectives et individuelles ; espaces de logistique et d'administration ; parvis

Surface : 3700 m² SP

Coût : 10,6 M€ HT

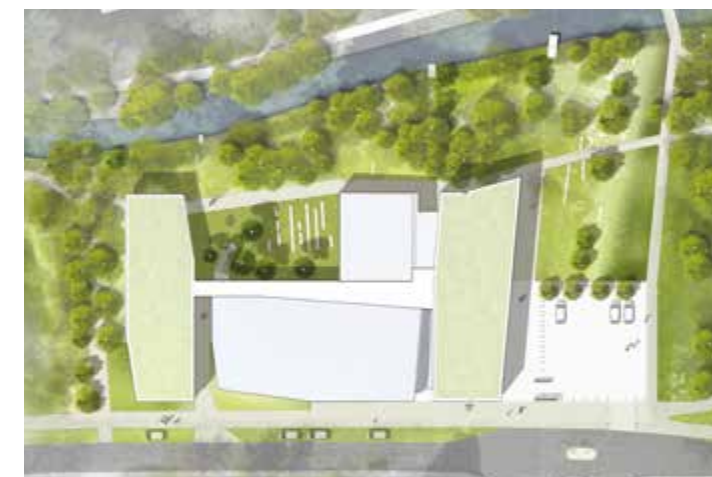
Avancement : livré en 2018

Démarche environnementale : bâtiment et aménagement des abords inscrits dans une démarche environnementale (Cibles Très Performantes : 1-4-7-8-9 / Cibles Performantes : 2-3-5-10) ; chauffage par géothermie ; chantier propre

La communauté Paris-Saclay a souhaité étendre son offre d'enseignement musical en installant un conservatoire à rayonnement départemental (CRD), sur la commune d'Orsay, à la frontière du campus de l'université de Paris Sud. Longé par l'Yvette et bordé par le Parc Botanique de Launay, le conservatoire compose avec un site naturel préservé, les îlots d'habitats pavillonnaires de la ville d'Orsay et les bâtiments de recherche du campus. Le projet constitue ainsi, au-delà de ses fonctions, un carrefour entre ces différents univers.

Cet enjeu d'inscription du bâtiment dans ce site d'exception conduit à des prises de positions : concevoir un équipement ouvert sur ces différents espaces, qui s'insère de manière féconde dans le cadre végétal et qui affiche l'image contemporaine et dynamique d'un équipement public à caractère culturel. La fragmentation des constructions est une première réponse à ces partis pris. La division en quatre volumes blancs, correspondant chacun à un élément de programme, permet d'établir des séquences visuelles et des porosités d'ouverture. Articulés par des espaces de distribution transparents, ces volumes génèrent de nouvelles perspectives pour les utilisateurs comme pour les passants. Dans un dialogue soutenu entre nature et construction, les coursives ou parcours sont multipliés sur la parcelle – le sentier piétons qui longe l'Yvette allant jusqu'à se glisser sous l'un des bâtiments. Ouvert sur la ville au sud du site, le bâtiment principal signifie la fonction d'accueil par une frontalité largement vitrée ; ses niveaux supérieurs recevant l'administration puis les espaces de cours individuels de l'enseignement musical. Le volume souple de l'auditorium adjacent, connecté à la rue pour ses besoins de desserte, permet d'identifier la vocation culturelle de l'équipement depuis l'espace public. Les grandes salles de pratiques collectives sont ouvertes sur le parc et le campus au nord, la composition étant prolongée par un jardin intérieur que valorise un réseau de coursives. A l'ouest, une extension accueille des salles d'enseignements chorégraphique et d'art dramatique.

Futur lieu de rencontres et de croisements des genres, l'importance du Conservatoire dans la vie locale a induit une architecture emblématique, qualitative et valorisante.









Construction à haute qualité environnementale

MÉDIATHÈQUE JEAN-PIERRE VERNANT, CHELLES (77)

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération de Marne Chantierine

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Oteis (Tce), G. Gaudin (Hqe), Scenarchie (Scénographie), Neveux Rouyer (Paysage), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), Atelier L'épicerie (Signalétique & Couleurs)

Programme : médiathèque centre de réseau de l'agglomération Marne et Chantierine, auditorium (230 places), bâtiment HQE

Surface : 3 500 m² SHON

Coût : 9,5 M€ HT

Avancement : livrée en 2013

Démarche environnementale : avec adaptation du référentiel NF Bâtiments tertiaires – Démarche HQE®
Projet THPE (Cibles 1-3-4-7-9 très performantes / 5-8-13 performantes)

Situé à la rencontre de différents tissus urbains, le terrain d'accueil de la médiathèque présente des complexités fortes, amplifiées par les objectifs programmatiques et la présence du centre culturel avec lequel il fallait composer.

La médiathèque est implantée afin que les halls respectifs des deux équipements soient en continuité, créant ainsi un pôle culturel majeur à l'échelle de la ville. Un mail accompagne dans son unicité la frontalité des deux bâtiments en créant un ordonnancement calme et posé.

Prenant accroche sur le carrefour, le projet se développe parallèlement à la rue puis s'enroule face au parvis pour ensuite longer la façade latérale du centre culturel. Ce mouvement en spirale est affirmé par l'amplification des volumes en doux crescendo avec l'auditorium en ponctuation finale.

Cette partition rend immédiatement perceptible l'emprise des pôles de lecture de la médiathèque dissociée de l'emprise trapézoïdale de l'auditorium. Le volume de transition, produit par l'éloignement de ces deux composantes, signifie quant à lui la présence du hall qui les dessert.

Ce dispositif oriente et ouvre les espaces de lecture soit sur la ville soit sur l'intériorité de la cour intérieure ainsi créée.

Les variations du projet et sa sinuosité expriment la richesse et l'univers infini du savoir, dans un lyrisme ténu mais qui suffit à démarquer la médiathèque des constructions du quartier.

La blondeur ondulante des façades est ponctuée par des fenêtres qui, fonctionnant comme des cadres, sont des invitations à pénétrer les espaces de lecture. Aux articulations du bâtiment, certaines font saillies pour agir comme des vitrines ou lanternes dans la ville.



Une architecture qui s'affirme en prenant appui sur les éléments structurants du site





Reconversion des anciennes pompes funèbres de la ville de Paris, inscrites monument historique **CENTQUATRE, CENTRE DE CRÉATION ARTISTIQUE, PARIS 19^e**

Maître d'ouvrage : Ville de Paris, Direction des affaires culturelles

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire), Sud-Sud Est Architectures (Acmh)

Bureaux d'études : Setec Bâtiment (Tce), Changement à Vue (Scénographie), ABCD (Programmation), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), Atelier L'épicerie (Graphisme, Signalétique & Couleurs), H. Audibert (Conception lumière), J.C Drauart (Economie)

Programme : plateaux artistiques, salles de spectacles, commerces, exposition, espaces événementiels, parkings

Surface : 41 000 m² SHO

Coût : 70 M€ HT

Avancement: centre de création artistique livré en 2008 ; espaces de l'Ensemble Orchestral de la Ville de Paris livrés en 2012

Sauvées de la destruction en 1997, les anciennes pompes funèbres de la ville ont fait l'objet d'une complexe reconversion. Ouvert à tous les arts, le CentQuatre compose désormais un ensemble architectural inédit où l'art sous toutes ses formes vient à la rencontre de tous les publics. Correspondant à une nouvelle génération d'équipements où le dialogue entre l'art, les pratiques culturelles et les territoires doit être permanent, le CentQuatre a été pensé pour s'inscrire dans une démarche de renouvellement urbain dans un secteur en pleine mutation.

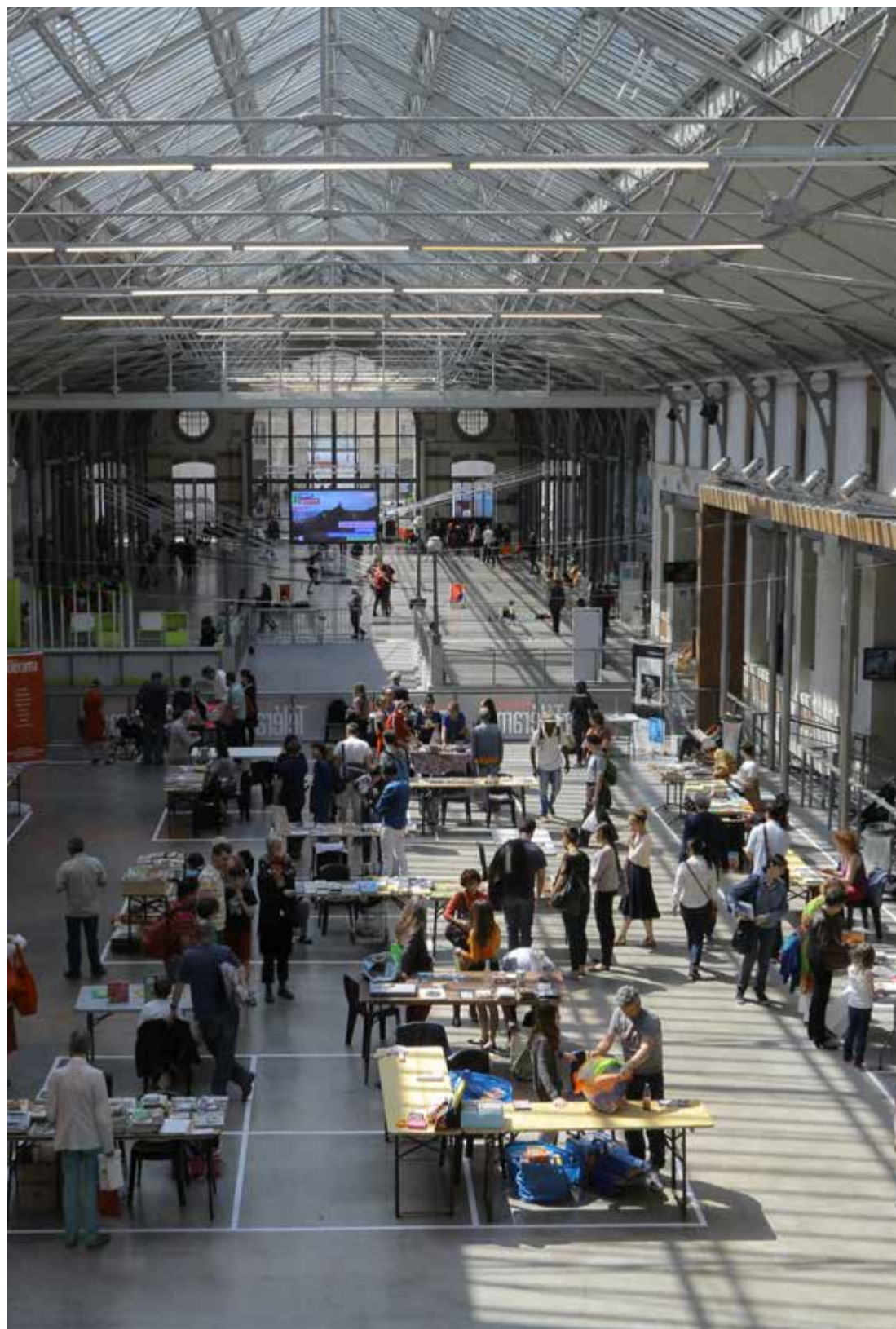
Issue d'un marché de définition, la mission a consisté à concevoir à la fois le programme et l'architecture de ce projet singulier et sans modèle préexistant, avec un parti pris de réhabilitation fondé sur des critères de simplicité, de flexibilité et de fiabilité au service d'un projet artistique pluriel et évolutif.

Ancré dans son îlot et son quartier, ce lieu fera signe aux habitants du tout Paris. La pluridisciplinarité culturelle et artistique constitue un objectif prioritaire, inhérent à cette démarche de conjugaison de pratiques innovantes. Les danseurs, plasticiens, musiciens, artistes de rue, designers, comédiens, jardiniers, créateurs d'images..., œuvrent sur des projets en cohabitation. Toutes les compétences dialoguent et partagent avec le public dans ce lieu multimodal qui s'organise de part et d'autre d'un nouveau passage parisien.

Le projet culturel est renforcé par un pôle économique qui permet d'agréger des activités de type commerces (librairie, bar, restaurant...) ou location d'espaces pour des événements (foires, salons, conventions d'entreprises, défilés de mode...).









Réhabilitation-extension en vue de rassembler différents musées existants sur un même site

MUSÉE D'HISTOIRE DE VIENNE (38)

Maître d'ouvrage : Département de l'Isère

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire), Lagneau Architectes (Architecte du patrimoine), Agence NC (Muséographe, Scénographe, Socleur)

Bureaux d'études : Cartel Collections (Conservation préventive), 8'18'' (Conception Lumière), CL Design (Graphisme et Signalétique), Relab (Multimédia et Audiovisuel), CET (Structure, Fluides, SSI, Economie), EODD (QEB), Urbalab (Paysage, VRD), Studio DAP (Acoustique)

Programme : Réhabilitation de l'ensemble patrimonial de l'ancienne église Saint-Pierre, l'ancienne église et gisement archéologique Saint-Georges (tous deux classés MH) et l'ancienne salle capitulaire de l'Abbaye Saint-Pierre, avec création d'une extension contemporaine et d'une liaison entre les différents bâtis, et conception de la muséographie et de la scénographie

Surface : 4 000 m² SP / **Coût :** 27,5 M€ HT

Avancement : études en cours

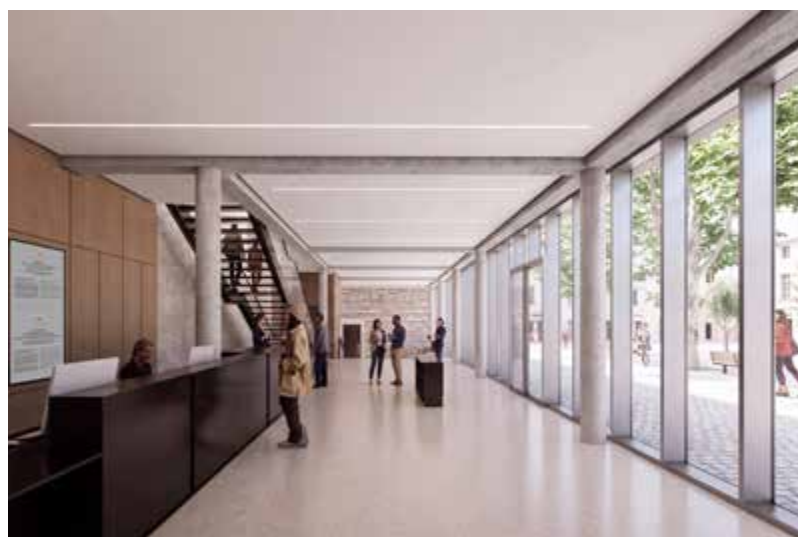
Démarche environnementale : Objectifs de confort et performance acoustique ; Traitement climatique ; Optimisation des besoins de maintenance ; Choix intégré des procédés et produits de construction (durabilité des matériaux, recyclés, économie des ressources naturelles) ; Chantier à faibles nuisances

Le futur Musée d'Histoire est destiné à devenir un lieu majeur de la ville de Vienne, un nouvel épiscentre de la culture pour tous. C'est un projet singulier d'abord, par les collections d'archéologie et de beaux-arts qu'il rassemble ; emblématique d'autre part, du fait de la mise en valeur d'un patrimoine classé Monument Historique et du dialogue entre les époques qu'il propose.

Par des allers et retours permanents entre programme et projet, la mise en place progressive des entités s'est faite en essayant de trouver à chaque fois la juste mesure entre besoins exprimés et volumes construits. Ce travail de couture, de juxtaposition ou d'articulation, est perceptible dans la lecture de la composition générale obtenue en proposant ni vis-à-vis brutal, ni délaissé, ni rupture, mais un continuum apaisé malgré les fortes proximités.

La combinaison des approches, à la fois historique, patrimoniale, fonctionnelle et architecturale, conduit à proposer un projet empreint de déférence vis-à-vis de l'édifice. Des parcours fluides et séquencés proposent des vues cadrées, des surprises, des mises à distance respectueuses obtenues par la qualité des rapports plein-vide, qui s'avèrent indispensables à la mise en scène de ce remarquable site. Par ailleurs, l'identification du Musée doit être perceptible dans toutes ses composantes. C'est pourquoi l'ensemble construit doit offrir une lecture unitaire et identitaire. La conception d'une « galerie » vitrée à rez-de-chaussée vient ainsi relier, tel un ruban, les nouvelles constructions dans une relation étroite avec les extérieurs. La matérialité des volumes construits est aussi unifiée, par une pierre calcaire, de ton clair, mise en œuvre en parement vertical et également en toiture pour un traitement qualitatif de cinquième façade. Les percements sont mesurés et intégrés dans ces masses avec parcimonie.







Rénovation et extension du musée, classé MH

PANOPTIQUE D'AUTUN - MUSÉE ROLIN (71)

Maître d'ouvrage : Ville d'Autun

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), Maël de Quelen (ACMH), Studio Adrien Gardère (Muséographe & Scénographe)

Bureaux d'études : ACL (Conception Lumière), On Situ (Audiovisuel & Multimédia), CL Design (Graphisme), Art Partenaire (Conservation préventive), CET Ingénierie (Fluides, Anti-effraction & anti-vol, Défense contre l'incendie, CSSI, OPC et Economie de la construction), Synapse (Fondations & Structure), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique)

Programme : rénovation et extension du musée Rolin par la restructuration des bâtiments jouxtant le musée actuel (ancienne prison, ancien Palais de Justice) et la construction d'ailes neuves permettant de relier l'ensemble en un « campus muséal » ; augmentation des surfaces d'exposition permanente et temporaires, ainsi que des espaces dédiés aux régies des collections et de réserves ; définition d'une nouvelle identité du musée Rolin ; conception d'un nouveau parcours muséographique ; requalification des espaces extérieurs

Surface : 5 050 m² SHO

Coût : 28 M€ HT

Avancement : chantier en cours

Le musée Rolin est ancré dans l'histoire même de la ville d'Autun. L'opportunité de disposer des locaux de l'ancien Palais de Justice et de la tour panoptique de l'ancienne prison permet à la Ville d'envisager une nouvelle étape pour le Musée, avec l'ambition d'en faire un phare culturel pour son territoire et un « campus muséal » ouvert à tous les publics.

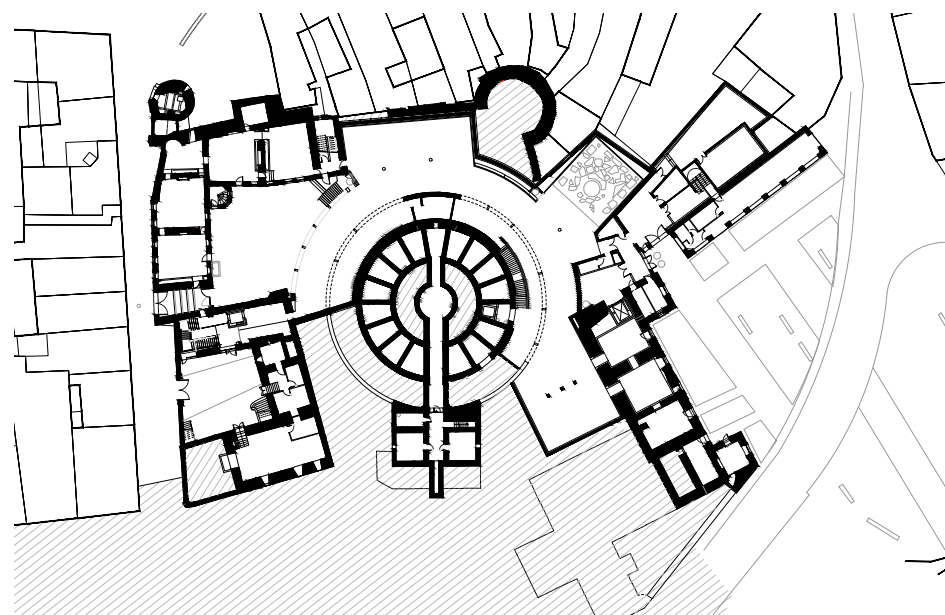
Le parti architectural et urbain s'est cristallisé autour de l'idée qu'il fallait qualifier le vide entre les bâtiments présents sur le site pour en révéler la nature, en comprendre le sens, et ne surtout pas essayer d'en combler l'espace, de manière à ne pas ajouter de la confusion à l'ensemble.

Ainsi notre projet architectural repose sur une scénographie des vides entre les différentes entités existantes. Cette recomposition s'exprime à travers l'aménagement d'une promenade autour de la prison, qui permet à la fois de créer une continuité avec l'espace urbain et d'offrir de nouvelles perspectives sur le patrimoine et le paysage environnants.

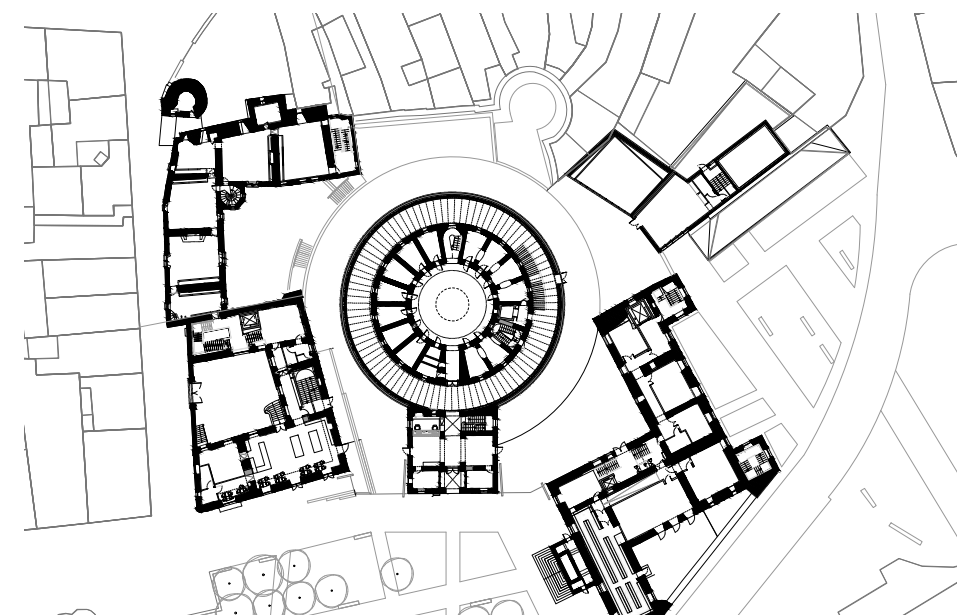
Le fait de singulariser les bâtiments existants redéfinit subtilement le site et lui confère cette nouvelle identité attendue de « campus muséal ». Tel un ensemble de pavillons, les différentes entités sont alors fédérées par la création d'un socle unificateur en sous œuvre qui profite de la déclivité du terrain. Cette extension à rez-de-jardin permet le développement d'espaces d'expositions permanentes et l'aménagement des liaisons nécessaires au fonctionnement du musée. Cette composition est épanouie par la fluidité des parcours muséographiques, dont la nouvelle distribution permet le redéploiement des collections en tenant compte de leur nature et de leur condition de conservation.

Très respectueuse de la mémoire du site, cette intervention invite dès lors à la création d'un signal architectural par la surélévation de la prison, belvédère de la ville d'Autun. Le projet tente ainsi de répondre à l'ambition de faire de ce nouvel ensemble muséal le cœur battant de la ville : un musée ouvert, qui prolonge l'espace public et rayonne sur la cité.





Plan du rez-de-jardin



Plan du rez-de-chaussée



© Vitraux Udo Zembok ADAGP 2024

Réhabilitation d'un édifice classé MH

MUSÉE DES JACOBINS, MORLAIX (29)**Maître d'ouvrage :** Ville de Morlaix**Maître d'œuvre :** Atelier Novembre (Architecte mandataire)**Bureaux d'études :** Oteis (Tce - Economie - Det), Ateliers FCS (Scénographie), ABmuseo (Muséographie), Les Eclaireurs (Concepteur lumière), JP. Lamoureux (Acoustique), Tessibat (Prévention accessibilité - CSSI)**Programme :** musée, salle de conférence, d'animation, réserves muséales, ateliers des réserves, centre de documentation, salles d'exposition temporaire et d'événementiel, administration**Surface :** 3 030 m² SP**Coût :** 12,4 M€ HT (dont travaux ACMH clos couvert)**Avancement :** phase 1 (Gros œuvre) livrée en 2021 ; phase 2 (chantier patrimonial clos couvert) en cours ; phase 3 (aménagement du musée) à venir

Le Musée des Jacobins est un édifice majeur du patrimoine architectural de Morlaix. Sa profonde restructuration va permettre d'en préserver la mémoire, d'en valoriser la dimension culturelle et, par ses nouveaux usages, de lui donner une nouvelle vie : un second souffle pensé comme une invitation à découvrir ce nouveau lieu d'échange et de rencontre, dans un esprit d'ouverture de l'équipement sur la ville.

Prenant en compte la singularité de cet ensemble architectural et sa situation dans la ville, en plein centre historique, ce projet de réhabilitation propose une mutation douce, maîtrisée mais néanmoins visible, contribuant à organiser le site avec cohérence et sensibilité.

Pour répondre à des problématiques d'usages et de sens, la relation à établir entre le futur ensemble culturel et l'espace public est d'abord définie, révélant une nouvelle séquence urbaine.

Ouverte sur la place des Jacobins, l'Église, bien que désaxée, constitue un point de repère et d'appel indéniable : l'entrée du Musée s'y affirme par le signal que constitue sa façade et ses vitraux, dont le traitement devra signifier la mutation de l'édifice. La nouvelle pratique des lieux s'exprimera également par l'ouverture des portes monumentales sur l'intérieur et l'apport d'éléments de signalétique au droit de l'entrée.

Depuis la cour des Jacobins, la galerie proposée en applique sur la façade de l'aile Est permet également d'entrevoir les activités du musée. Cette délicate intervention contemporaine est accompagnée par la mise en œuvre d'auvents rappelant les galeries supposées du cloître. Ces toitures légères permettent de protéger l'ensemble des accès et de faire converger l'attention vers la façade latérale de l'Église. Elle devient ainsi, naturellement, un fond scénographique dans la cour ; parti-pris qu'accompagne la mise en lumière.





Rénovation du musée

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE CHARTRES (28)

Maître d'ouvrage : Ville de Chartres

Maître d'œuvre : Atelier Donjerkovic (Architecte du patrimoine, mandataire), Atelier Novembre (Architecte associé), Atelier MF (Maciej Fiszer) (Scénographe), Christophe Gautrand & Associés (Paysagiste)

Bureaux d'études : ACL (Concepteur lumière), CL Design (Concepteur graphisme, signalétique, identité visuelle), Innovision (Concepteur Audiovisuel), Lundi 8 (Concepteur Multimédia), PAT VKX (Spécialiste en Conservation préventive), BMF (Economiste de la construction), EGIS Centre Ouest (BE TCE, défense contre l'incendie), Altia (Acousticien)

Programme : Rénovation de l'édifice (avec possibilité d'une extension au Palais Episcopal), refonte du parcours muséographique et scénographique, avec amélioration de l'accessibilité, de la qualité environnementale et des espaces d'accueil, conception de bureaux et d'espaces de gestion des collections ainsi que requalification des espaces extérieurs

Surface : 4 200 m² SP

Coût : 19,4 M€ HT

Concours 2025

Situé dans le centre de Chartres, à l'arrière de la cathédrale, et profitant d'un magnifique espace paysager avec une vue ouverte sur les alentours, le Musée des Beaux-Arts de Chartres prend place dans un site d'exception.

Au regard des contraintes liées aux existants, les différents volets patrimoniaux, architecturaux, programmatiques, fonctionnels et réglementaires sont abordés simultanément pour répondre au plus près des attentes exprimées par le programme

Afin de « signifier » les ambitions de la ville, le projet d'architecture s'attache ainsi à rendre l'espace du musée attractif et accessible au plus grand nombre : par l'analyse des différentes strates successives, des systèmes de connexions et de la matérialité de l'édifice ; par un travail fin, de couture, de réorganisation des entités dans le respect du patrimoine.

Le projet s'appuie ainsi sur la volonté de laisser la primauté au Palais Episcopal, à la fois par un travail de restauration (du clos-couvert, des décors), mais aussi de révélation de certains espaces fermés au public, afin de donner à lire son architecture et son évolution à travers les siècles.

Dans cette continuité, la renaissance du musée des Beaux-Arts de Chartres propose, par touches éparées, une série d'interventions contemporaines qui permettent un nouveau niveau de lecture.

Tous reliés par un vocabulaire de matériaux commun, ces dispositifs jalonnent les cheminements et offrent des points d'articulations ou de liaisons ; ils traduisent les nouvelles fonctions tout en permettant de résoudre à la fois problématiques d'accueil, de circulation, d'accessibilité ...

Ils identifient une époque nouvelle et soulignent la mutation du programme et la réorientation spatiale de l'équipement : pour un musée plus ouvert sur le jardin, plus traversant vers la cour et l'aile médiévale, dans une métamorphose respectueuse du parcours et du site.





Réhabilitation-extension

MUSÉE DOBRÉE, NANTES (44)

Maître d'ouvrage : Département de Loire-Atlantique

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), Atelier Donjerkovic (Architecte du patrimoine), Ateliers Adeline Rispal (Scénographie), Atelier Moabi (Paysage)

Bureaux d'études : Oteis (Bureau d'études TCE, OPC, Economie, SSI & Sécurité), Jean-Paul Lamoureux (Acousticien), Innovision (Conception et ingénierie audiovisuel, multimédia et numérique), Temeloy (Concepteur lumière), Chevalvert (Graphisme, Signalétique)

Programme : réhabilitation des bâtiments existants, privilégiant un usage d'exposition pour le Palais Dobrée et le Manoir Jean V, et création d'extensions neuves pour intégrer accueil, boutique, espace de restauration légère, salle polyvalente (conférences, expositions, événements), avec valorisation et requalification des espaces extérieurs

Surface : 7 400 m² SP

Coût : 32 M€ HT

Avancement : livré en 2024

Le projet de réhabilitation et extension du musée vise principalement à redistribuer les flux afin de simplifier le parcours des visiteurs mais également à créer des espaces fonctionnels tout en révélant les potentialités du patrimoine bâti existant. Par une approche globale et sensible, les propositions architecturales, paysagères et scénographiques ont souhaité répondre à l'ambition « de révéler et faire rayonner le site du musée Dobrée dans toute son originalité ». Parc muséal et urbain requalifié, le futur domaine sera une nouvelle composante forte de l'identité de la Ville et un des nouveaux leviers de son attractivité.

Initiée par une pente douce qui se glisse entre le manoir de la Touche et le bâtiment Voltaire, une promenade libre d'accès met en scène les édifices et relie les différents espaces extérieurs du site. Le projet paysager participe pleinement au fonctionnement de l'établissement en affirmant ses accès, en reliant les différents bâtiments du domaine pour les inscrire dans un ensemble cohérent et convivial sans conflit de gestion ni d'usages. Souhaitant susciter à la fois curiosité et étonnement, le projet architectural propose des ponctuations qui animent les parcours et rendent lisibles les composantes du site. Une écriture identitaire et contemporaine a été conçue pour permettre à la fois de signaler une nouvelle urbanité, de prolonger par son originalité l'énigme de l'œuvre singulière de Thomas Dobrée mais aussi de résoudre délicatement la question de l'unité du lieu.

Agissant comme un fil conducteur, un matériau unique est utilisé pour signifier les interventions nouvelles : le glaciaire de la rampe qui accompagne dès l'entrée le visiteur, l'auvent qui identifie les espaces d'accueil, le volume ajouré du noyau vertical du manoir de la Touche et l'incision pratiquée dans le jardin central. Le choix s'est porté sur des parements ou profils métalliques dont la texture et les oxydations vont jouer par mimétisme avec la richesse des couleurs des moellons granitiques du manoir de la Touche, des schistes et pierres de Chauvigny du palais Dobrée et des bétons architectoniques du bâtiment Voltaire. La cohérence de cette intervention va agir, sans ambiguïté, comme un trait d'union pour requalifier le site.









Restructuration de l'Hôtel-Dieu classé MH

BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE INGUIMBERTINE - CARPENTRAS (84)

Maître d'ouvrage : Ville de Carpentras / AMO - mandataire : Citadis Avignon

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire, Scénographie muséale), Sud-Sud Est Architectures (ACMH)

Bureaux d'études : Artelia (Tce - Economie), Anne Bourdais (Muséographie), J.P. Lamoureux (Acoustique), Hervé Audibert (Conception lumière), Tessibat (Sécurité-Prévention)

Programme : transfert de la bibliothèque Inguimbertaine et des musées de Carpentras dans le bâtiment de l'Hôtel-Dieu classé Monument Historique

Surface : 14 500 m² SP

Coût : 21,7 M€ HT

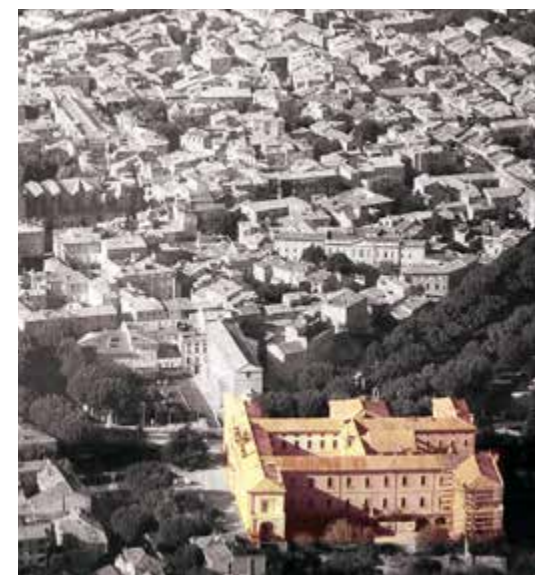
Avancement : livré en 2024

Prenant place dans l'ancien Hôtel-Dieu (bâtiment du XVIII^e siècle classé Monument Historique), le projet consiste à créer une bibliothèque-musée, concept initié par Mgr d'Inguibert, évêque de Carpentras, qui mêle dans un établissement unique les ressources patrimoniales, livresques, et artistiques de la Ville.

Ne voulant remettre en cause la morphologie de l'Edifice, qui en fait sa force, quelques aménagements ponctuels et choisis offrent de nouvelles ouvertures à cet équipement pour lui donner l'attractivité souhaitée à un large public. Des cheminements, prenant appui sur la composition de l'Hôtel-Dieu et sur la présence des cours, créent la perméabilité souhaitée.

Occupant les « interstices » de la construction d'origine, un Hall, fait de métal et de verre, propose une nouvelle ouverture sur le jardin, puis, au-delà sur le paysage du Mont Ventoux. La contemporanéité de son écriture, en dialogue avec l'architecture préexistante, signifie la nouvelle vocation de l'Hôtel-Dieu. Le Musée et la Bibliothèque s'organisent alors de part et d'autre de cette belle centralité qui amplifie la symétrie originelle de l'édifice.

Prolongeant le concept de l'Inguimbertaine, la mixité des parcours (touristes, lecteurs, chercheurs...) se veut propice aux échanges et rencontres. Les savoirs s'y croisent : « donnant à lire » dans le musée et « donnant à voir » dans la bibliothèque, grâce à une mise en valeur conjointe des fonds patrimoniaux et des collections muséographiques. C'est cette originalité – un accès à la culture pour tous, ni cloisonné, ni standardisé – qui permet à l'institution de pérenniser son ancrage dans la ville, conférant au projet une vocation culturelle et touristique ainsi qu'une dimension éminemment sociale.





Bibliothèque - RDC haut





Musée - Niveau 1





Rénovation et extension

MUSÉE DE LA TAPISSERIE DE BAYEUX (14)

Maître d'ouvrage : Ville de Bayeux

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), De Ponthaud (Architecte du patrimoine), Studio Adrien Gardère (Scénographe)

Bureaux d'études : On Situ (Audiovisuel/multimédia), Atelier PAT VKX (Conservation préventive), ACL (Conception lumière), CL Design (Graphisme, Signalétique), Atelier Moabi (Paysage), Egis (Economie de la construction, Fondations et structures, Fluides, Défense contre l'incendie), Altia (Acoustique)

Programme : Restructuration et rénovation de l'ensemble bâti de l'ancien séminaire articulées à la création d'une extension permettant de présenter l'œuvre de façon linéaire ; aménagement d'un accueil du public, d'espaces d'exposition temporaire, d'exposition permanente et d'animation culturelle et pédagogique, réserves et régie des collections, administration, conservation et gestion, locaux du personnel, atelier et locaux de maintenance

Surface : 6 200 m² SU

Coût : 20,25 M€ HT

Concours 2023

La Tapisserie de Bayeux est une œuvre exceptionnelle à l'intérêt universel. Le musée qui l'abrite doit être un marqueur urbain qui participe à l'identité de la ville et de ses habitants, un signal architectural fort. Prenant en compte la singularité des édifices et leur contexte, le projet urbain, architectural et paysager propose une mutation maîtrisée qui réorganise le site avec cohérence et sensibilité tout en renforçant la place symbolique du musée de Bayeux en cœur de ville.

Le site de cet ancien séminaire témoigne d'une histoire accumulée au fil des siècles dont les aménagements successifs permettent de répondre aux différentes affectations et fonctions du lieu. Le projet s'inscrit en effet dans cette logique de site évolutif composé d'adjonction et de restructuration de plusieurs édifices, tout en veillant à ne pas dénaturer les dispositions préexistantes et leur composition.

Une extension résolument contemporaine est ainsi conçue pour accueillir les dimensions exceptionnelles de la tapisserie. Le parti pris de traiter dans une unité de lieu l'ensemble des séquences muséographiques pour des raisons évidentes de flux aboutit naturellement à proposer un édifice sur deux niveaux, nécessairement peu ouverts sur l'extérieur du fait des contraintes de conservation. Ce bâtiment, de fait unitaire, monolithique, vient s'inscrire dans le gabarit des constructions avoisinantes, organisant le site autour de grands espaces paysagers tout en assurant le contrôle et la sécurité des volumes du Musée. Libéré des contraintes liées à la scénographie, l'ancien séminaire regroupe alors toutes les fonctions d'accueil et connexes du musée.





Rénovation et extension

MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'AGEN (47)

Maître d'ouvrage : Ville d'Agen

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire), Atelier Donjerkovic (Architecte du patrimoine), Agence NC (Muséo-scénographie), Pollen (Paysagiste)

Bureaux d'études : Egis Bâtiments Sud-Ouest (TCE, CSSI, VRD), BMF (Economie de la construction), Studio Dap (Acoustique), CL Design (Graphisme Signalétique), PM 20 (OPC)

Programme : Rénovation complète des bâtiments protégés au titre des Monuments historiques et des espaces extérieurs avec conception d'une extension nécessaire pour satisfaire les besoins d'accueil, et le renouvellement complet de la scénographie de l'exposition permanente

Surface : 2 430 m²

Coût : 12,6 M€ HT

Concours 2023

Le projet de rénovation-extension du musée des Beaux-Arts d'Agen s'attache à maintenir la lisibilité des différents hôtels via une promenade architecturale sous-tendue par la scénographie, qui permet de les explorer, et d'en comprendre les particularités historiques au fil du parcours. Garant du fonctionnement du musée et témoin de son histoire, le 'monument' existant est bien évidemment intégré au projet.

Sur le plan patrimonial, il ne s'agit pas de modifier les bâtiments, mais de travailler avec le lieu en tirant le meilleur parti des existants, sans les contraindre, et en cherchant surtout un équilibre où chaque usage et fonction trouvent place, tout en révélant l'histoire. Pour autant, il n'est pas exclu d'améliorer la présentation du monument, et de travailler notamment sa lecture immédiate et son intelligibilité.

Bien que résolument contemporaine, l'intervention nouvelle – avec la création du volume d'accueil en façade sud – tient néanmoins ce même discours de lisibilité patrimoniale : l'implantation, les lignes directrices, les dynamiques de flux, comme l'expression architecturale cherchent à rendre compréhensible la limite de ville médiévale, la trace de l'enceinte. Cela se lit aussi dans les larges pans de maçonnerie des façades, comme dans le parti paysager du traitement des jardins et des cours.

Ce projet de réhabilitation offre ainsi l'occasion de réinterroger les lieux, d'en avoir une appréhension évidente immédiate, de puiser dans ce ferment, afin de faire naître de cette confrontation féconde avec le programme, un ensemble qui répond aux usages sans céder aux facilités techniques et fonctionnelles.





Rénovation et extension du MASC

MUSÉE DE L'ABBAYE SAINTE CROIX - LES SABLES D'OLONNE (85)

Maître d'ouvrage : Commune Les Sables d'Olonne

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire, Design intérieur), Atelier Donjerkovic (Architecte du patrimoine), Græpheme (Muséographie - scénographie)

Bureaux d'études : Approche-Audiovisuel (Ingénierie multimédia), 8'18" (Conception Lumière), CL Design (Signalétique, Graphisme), Egis (TCE, Qualité environnementale, SSI, Economie), Orcos (OPC), Studio DAP (Acoustique)

Programme : Augmentation des surfaces du musée par l'occupation totale de l'abbaye (intégrant les espaces d'une médiathèque existante et ceux, communs, de la croisée culturelle et de l'auditorium) et amélioration de la fonctionnalité par une reprise complète des volumes intérieurs, avec l'aménagement d'espaces d'accueil, du parcours d'interprétation du monument historique, d'une administration, d'un auditorium, d'ateliers pédagogiques, d'un centre de documentation, d'espaces d'expositions temporaires, d'espaces d'exposition permanente

Surface : 4 900 m² SP

Coût : 10,2 M€ HT

Concours 2023

Repenser la totalité des espaces de ce musée emblématique de la Ville, en améliorer les fonctionnalités et la présentation des œuvres pour que le MASC devienne un « outil » performant, à destination de tous les publics et en accroche avec son territoire, sont les premiers enjeux du projet. Conforter la présence du Musée dans la Ville et mettre en valeur l'abbaye Saint Croix pour qu'elle participe à l'embellissement de la cité, en constituent les prolongements.

Le premier acte du projet a été de concevoir une structure portique, support d'une grande verrière qui va recouvrir l'atrium de la Croisée. En la positionnant au-dessus des arcades, qui ferment visuellement le site, cette verrière peut alors se prolonger en auvent pour accompagner le parvis d'entrée et constituer un appel fort et une nouvelle ouverture du Musée.

L'espace de la Croisée est alors magnifié par la présence d'un « lustre » suspendu, généré par l'habillage des poutres de la structure. Ces parements métalliques, formant caissons, s'ouvrent vers le ciel tout en protégeant de l'ensoleillement direct le volume de la Croisée. Magique, ce dispositif captera les variations des lumières changeantes le jour, et deviendra, la nuit, un audacieux luminaire par la réflexion indirecte des sources lumineuses. Figure emblématique du Musée, elle procure à la Croisée une ambiance conviviale et chaleureuse à cet espace de rencontres, d'échanges et de représentations.





Réhabilitation et aménagement du site de la caserne Sully en vue de la création du musée MUSÉE DU GRAND SIÈCLE, SAINT-CLOUD (92)

Maître d'ouvrage : Département des Hauts-De-Seine

Marché Public Global de Performance - Mandataire : Vinci Construction France **Maître d'œuvre :** atelier Novembre (architecte), Studio Adrien Gardère (Muséographe & Scénographe), Atelier Jacqueline Osty (Paysagiste)

Bureaux d'études : Chatillon Architectes (Consultant en patrimoine), Cartel Collection (Conservation Préventive), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), Mazet & associés (Economiste), Khephren (Structure), CET Ingénierie (Fluides CF + VRD + CSSI + Sécurité Incendie, Accessibilité), Etamine (Performances énergétiques, Efficacité énergétique, GLI (Courants forts), Systat (Cuisine), Cronos (Sûreté et sécurité publique), ETS Dumez (Démolition, Réhabilitation, Construction neuve, Management de projet), Vinci Facilities (Exploitation-maintenance)

Programme : réhabilitation lourde de 2 bâtiments, démolition des autres existants et construction neuve pour accueillir : Grand musée ; cabinet des collectionneurs ; ateliers pédagogiques ; cabinet des dessins ; centre de recherches ; espaces de stockage et réserves ; ateliers de restauration des œuvres ; auditorium et espaces locatifs ; espace de convivialité et de restauration ; avec aménagement du site et traitement paysager du jardin

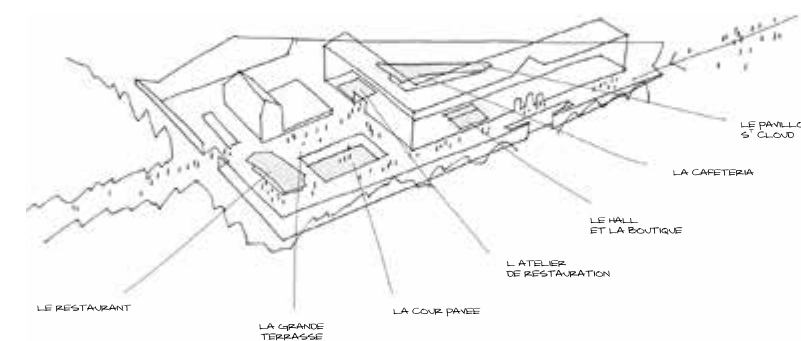
Surface : 13 000 m² SP / **Coût :** 80 M€ HT / **Dialogue compétitif (mars 2020 / mars 2022)**

Dans une boucle de la Seine, l'ancienne caserne Sully s'ouvre sur la Vallée de la Culture, vaste projet de parcours culturel porté par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine. Le Musée du Grand Siècle en est l'un des jalons majeurs par sa localisation, en lisière du domaine national de Saint-Cloud, et par son programme, ambitieux et riche. Du promeneur au visiteur, du chercheur à l'administrateur ou au public événementiel, le projet offre en effet autant d'expériences différenciées et d'interconnexions, faisant du futur musée un formidable outil d'exposition, de diffusion et d'attraction dédié à l'univers du XVIIIe siècle.

Le projet architectural fait de la topographie du site un atout à l'échelle du parc, de la ville, du département et de la région. La parcelle triangulaire sur laquelle se déploie le Musée devient la tête de pont stratégique entre le fleuve et la ville, le cœur battant et le point d'accès privilégié du parc de Saint-Cloud. La terrasse Sully en est l'avant-scène. Ici, aucun bâtiment de hauteur, aucun « geste architectural » ne vient occulter ou obstruer les vues offertes sur le parc et la Seine. Par un travail subtil à l'intérieur des bâtiments existants et dans l'épaisseur du terrain, par la création de terrasses, d'allées, de parterres et de cours, le projet offre de multiples jeux de points de vue en contre-haut et contre-bas, de porosités et de circulations qui s'insèrent avec délicatesse dans le droit fil de la grande scénographie paysagère du parc de Saint-Cloud.

Prolongeant les axes historiques et les logiques topographiques du site, le projet s'insère dans la trame paysagère du domaine, par un plan fonctionnel clair, adapté aux flux des différents publics, qui distingue : le vaste parvis d'accès du musée étendu depuis la place Clémenceau jusqu'aux terrasses Sud ; le bâtiment Charles X, vaisseau amiral du musée, et le bâtiment des officiers, destiné aux chercheurs, comme seules émergences ; l'ancienne place d'armes et son pavillon, espace de vie et de rencontres connecté de plain-pied aux espaces du hall ; les terrasses publiques avec leurs aménagements paysagers s'ouvrant sur le par cet l. Seine ; le socle, qui accueille dans son épaisseur, autour de la cour pavée, l'auditorium et les salles d'exposition temporaire.

Les enjeux d'offre culturelle pour tous les publics, les enjeux d'ouverture et d'accroche au territoire, les enjeux de sens et d'image sont ici étroitement liés... Prenant en compte la mise en valeur patrimoniale du site dans un environnement chargé d'histoire, le Musée du Grand Siècle s'inscrit dans son temps, avec ses dynamiques, ses pratiques et ses activités à caractère commercial pour en conforter l'attractivité.







Réhabilitation des anciennes tuileries et aménagement des abords

MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES, AIX-EN-PROVENCE (13)

Maître d'ouvrage : fondation « mémoire du camp des Milles »

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire et concepteurs des aménagements scénographiques)

Bureaux d'études : Egis (Tce), Laure Quoniam (Paysage), Pascal Payeur (Muséographie), Scenarchie (Scénographie), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), Atelier L'épicerie (Signalétique & Couleurs)

Programme : aménagement des abords, espaces d'accueil, ateliers pédagogiques et auditorium, exposition, espaces mémoire

Surface : 12 000 m²

Coût : 12 M€ HT

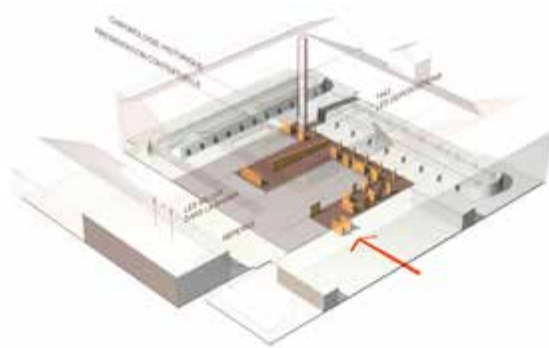
Avancement : livré en 2012

Prenant appui sur le bâtiment des anciennes tuileries, le projet se glisse pour en révéler les espaces et l'histoire dans une dualité didactique permanente. Pénombres, raies de lumière, enchevêtrements, poussière témoignent de l'intemporalité du lieu, qu'effleurent juste quelques aménagements pour en signifier le message. Dans un cheminement progressif, l'histoire officielle collective devient graduellement des histoires de vies volées que seuls le silence et les ombres en font deviner les présences. Puis un vide alors s'installe pour crier ce questionnement avant de replonger, par un franchissement d'espace et de temps, dans une actualité qui nous oblige à nous questionner. Chemin des déportés, wagons du souvenir et faisceau de voies ferrées, liés à l'expérience douloureuse de la déportation, nous rappellent alors que nous sommes tous en partance...

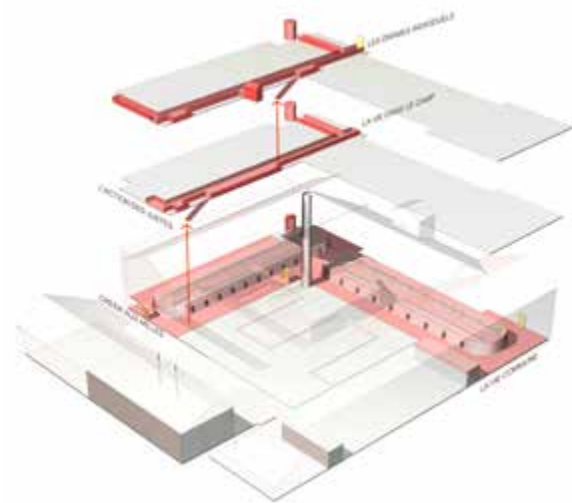
L'implantation des différentes composantes du programme architectural et technique s'appuie sur la mémoire du lieu et exploite les capacités et ressources du monument. L'aile ouest abrite les fonctions d'accueil au rez de chaussée, et en étage les ateliers pédagogiques, l'administration, et le centre de ressources. La zone centrale du bâtiment et les deux ailes préservées sont occupées par les expositions permanentes. L'auditorium et la salle d'exposition temporaire sont regroupés dans le bâtiment accolé au nord.

Des principes fondamentaux ont guidé notre réflexion dans l'approche du projet telles que la préservation des bâtiments de l'époque de l'activité du camp d'internement, une intervention mesurée à l'intérieur des bâtiments en retenant le principe de la boîte dans la boîte, une exposition permanente qui se développe toujours en dialogue avec la peau du bâtiment.

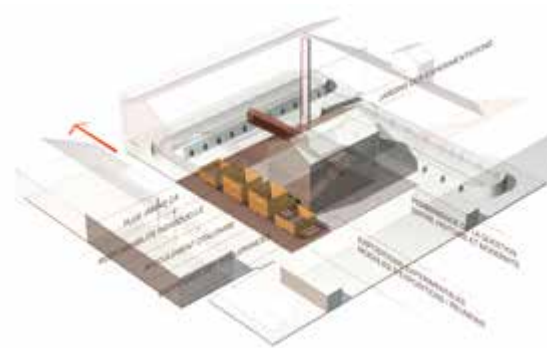




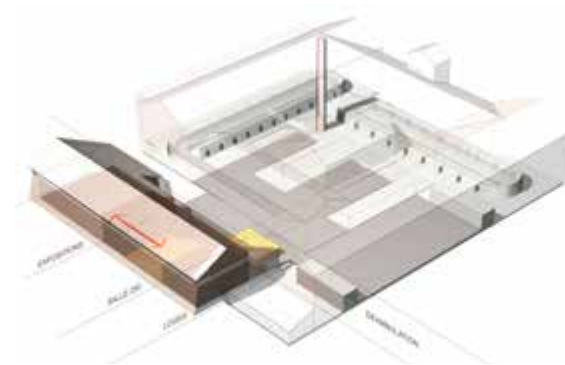
1 - volet historique



2 - volet mémoriel



3 - volet réflexif



4 - exposition temporaire





Préfiguration du musée de site et création des structures d'accueil

CENTRE HISTORIQUE MINIER, LEWARDE (59)

Maître d'ouvrage : Association du centre historique minier de la Fosse Delloye

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire et Scénographe), Complémenterre (Paysage)

Bureaux d'études : Khephren (Structure), Arcora (Charpente métallique), Alto (Fluides), Atelier L'épicerie (Signalétique & Couleurs)

Programme : accueil, ateliers pédagogiques, auditorium, archives, centre de documentation, espaces d'exposition

Surface : 5 800 m²

Coût : 3,6 M€ HT

Avancement : livré en 2002

Le projet s'est attaché à retrouver l'identité originelle du lieu pour répondre à la vocation de « musée de site », en valorisant ses éléments forts et en confortant son insertion. Outre la restructuration intérieure des locaux existants, le programme nécessitait la construction de nouveaux bâtiments, principalement pour créer de véritables structures d'accueil, à l'échelle du centre minier et de son rayonnement (150 000 visiteurs).

Le schéma directeur proposé s'appuie sur la mémoire du site pour en parfaire la lisibilité, clarifie le circuit de visite, en particulier les parcours muséographiques, et structure le développement du musée dans la durée.

La première phase de travaux a consisté en la création de nouvelles structures d'accueil du public, mais aussi la création de locaux d'archives de l'histoire de la mine, des locaux de l'administration, des réserves d'objets, ainsi que le premier volet de la muséographie.

En restituant l'organisation en tripode marquant l'entrée du site, la nouvelle halle affirme clairement les limites entre histoire industrielle et présence contemporaine. La boîte entièrement vitrée et traversante des espaces d'accueil se superpose aux volumes de la salle de conférence et des archives situés au sous sol. Des galeries rejoignent les bâtiments conservés qui reçoivent l'administration et les espaces des chercheurs.

Les « Trois âges de la Mine », premier temps d'une présentation muséale évolutive, s'inscrit naturellement dans le bâtiment qui abritait initialement les salles de bains des mineurs. Le cours chronologique sur trois siècles se présente sous la forme d'une vaste fresque associant textes, iconographies et supports audiovisuels. Des maquettes d'anciennes fosses en ponctuent le parcours.





Réhabilitation d'un équipement universitaire rassemblant plusieurs entités de l'UFR sur le site de l'Arsenal UFR DES SCIENCES DU LANGAGE, DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ, BESANÇON (25)

Maître d'ouvrage : Rectorat de Besançon

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Albert & Compagnie (Spécialiste BBC / QEB, Economie circulaire), Egis Bâtiments Grand Est (TCE, Economiste), Altia (Acousticien)

Programme : rassemblement d'entités de l'UFR SLHS dans un même bâtiment, avec aménagement des différents départements (Arts & Spectacles, Sociologie, Musicologie, Psychologie, etc.), de salles de cours, locaux communs, salle de spectacle, amphithéâtres, pour l'accueil de 1 420 étudiants

Surface : 8 400 m² SP / **Coût :** 21,1 M€ HT / **Avancement :** livré en 2026

Démarche environnementale : . Label BBC-Effinergie rénovation de la RT Existant (sans certification) ;

Cep ref -40% ; Isolation biosourcée et respectueuse du bâti ancien ; Stratégie ambitieuse de réemploi, d'économie circulaire et de réinsertion sociale

Suite à une analyse sensible des caractéristiques architecturales de l'édifice et de sa position sur le site de l'Arsenal et dans la ville, le projet s'applique à réinventer le bâtiment N, en respectant la mémoire du lieu, et en l'adaptant à son nouvel usage de réunion de certains départements de l'UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société.

Afin d'ouvrir le bâtiment N sur l'esplanade de l'Arsenal et de l'intégrer au nouvel axe urbain de la Cité des savoirs et de l'innovation – projet de Ville associant programmes publics et privés porteurs de lien social et d'animation pour le quartier – une galerie de liaison est proposée entre le futur UFR SLHS et le bâtiment A à l'ouest, tout en s'ouvrant largement sur le bâtiment O à l'est. De cette façon le bâtiment N se trouve, d'une part, relié à la cour d'honneur de l'Arsenal et au reste du quartier, et donne d'autre part un accès direct au fond de parcelle pour terminer la composition d'ensemble. Cette synergie générée par la transversalité fait du nouvel équipement un élément signifiant de la mutation, avec la création d'un lieu ouvert, que l'on traverse, intégré à l'axe de composition urbain global.

Afin de révéler la présence de l'UFR SLHS, de donner à voir le bâtiment N au-delà du pavillon central de la cour d'honneur et d'offrir aux étudiants un panorama sur la ville, une surélévation des façades au droit des niveaux mansardés de la toiture existante est également projetée. Cette greffe architecturale contemporaine, en conservant le volume des combles et la charpente, s'inscrit dans la trame de l'existant.

La pertinence des réponses quant à la distribution des grandes entités fonctionnelles et flux qu'elle génère, revêt une importance primordiale pour la création d'une université moderne. Aussi, les espaces sont envisagés comme un cadre d'accueil et de travail de qualité, fonctionnel et modulable, mais par ailleurs pensés pour les usagers comme des lieux de rencontres, de convivialité et de diverses manifestation. Inscrite dans une démarche globale écologique et durable, cette restructuration constitue enfin un projet pilote pour le Rectorat par la mise en place de stratégies de réemploi des matériaux existants, d'économie circulaire et de réinsertion sociale.





Des techniques de construction non-conventionnelles sur le plan environnemental :

- Construction hors site des façades métalliques rapportées ;
- Structure bois en réemploi : dépose repose avec adaptation des fermes de charpente ;
- Isolation intérieure des murs existants réalisées en enduit chaux-chanvre projeté ;
- Ventilation naturelle.



Réemploi IN SITU à grande échelle :

- Fermes de charpente (dépose-repose) ;
- Chevrons pour structures des habillages bois intérieur ;
- Tuiles pour le sol pavé et incrustation dans terrazzo ;
- Des bastaing bois et des carottage pierre pour la création de mobilier: tabouret, banc, tables ;
- Des radiateurs, lampes, siège d'auditorium, lavabo, faïence... avec reconditionnement par entreprise d'insertion





Restructuration globale et extension

LYCÉE ADOLPHE CHÉRIOUX, VITRY-SUR-SEINE (94)

Maître d'ouvrage : Région Île-de-France (mandataire : IDF Construction Durable)

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire) ; Agence Christophe Gautrand & associés (Paysage)

Bureaux d'études : Artelia BI (TCE - VRD - Economie - HQE)

Programme : classes d'enseignement général, ateliers d'enseignements divers (arts appliqués, électricité-fluides, génie civil, horticulture, etc.), CDI, amphithéâtre (200 places), locaux et bureaux d'encadrement et administratifs, locaux de maintenance, logements de fonction, espaces de stationnement et de stockage

Surface : 22 100 m² SP (dont 9 000 m² pour la Phase 1 et 13 100 m² pour la Phase 2) / **Coût :** 55 M€ HT

Avancement : phase 1 livrée en 2025 (nouveaux ateliers de l'enseignement professionnel) ; phase 2 en cours de travaux (réhabilitation du bâtiment historique principal et construction de son extension pour les filières d'enseignement général)

Datant des années 1930, l'architecture et la qualité esthétique de cet ancien lycée destiné aux orphelins de la première guerre témoignent de la générosité de l'époque. Le projet de restructuration - extension du Lycée Adolphe Chérioux devait alors proposer une mutation maîtrisée et contribuer à faire perdurer le caractère du site avec cohérence et sensibilité.

Pour générer de nouveaux liens entre élèves, professeurs et agents du futur lycée, l'organisation et l'implantation de l'établissement sont repensées en lisibilité, fluidité et transparence. L'axe de médiation, distribution principale, est positionné dans l'axe de symétrie des bâtiments historiques et se prolonge à l'extérieur, jusqu'à la rue Julien Grimau. L'ensemble des activités de la vie scolaire converge vers cette traversée centrale, amplifiée et valorisée par les séquences des volumes existants.

Perpendiculairement à cet axe, l'implantation des bâtiments s'organise pour constituer un anneau de distribution, l'Axe d'enseignement, qui répond aux exigences de fonctionnalités.

Déterminante dès les premières approches de conception, la recherche de compacité maximale entraîne la création de nouvelles proximités qui facilitent les allées et venues des élèves, la dynamique des échanges et la valorisation des enseignements. Ce parti-pris se retrouve dans le traitement des espaces extérieurs, notamment horticoles, qui proposent une claire et franche partition entre les volumes construits et les jardins.

Le projet se développe ainsi en privilégiant deux approches concomitantes : préserver la mémoire du site et proposer des constructions nouvelles, les ateliers, qui dialoguent avec les ouvrages existants dans une continuité spatiale et temporelle. Afin de préserver les bâtiments côté parc, cette extension est ainsi privilégiée côté rue, en respectant la symétrie originelle et en constituant une frontalité nouvelle.





PHASE 1 livrée en 2025 (nouveaux ateliers de l'enseignement professionnel) :
Page précédente : salle de cour de l'atelier d'horticulture
Ci-dessus : atelier d'horticulture et sa plaine pédagogique
Ci-dessous : atelier pédagogique génie civil



PHASE 2 en cours de travaux (réhabilitation du bâtiment historique principal et construction de son extension pour les filières d'enseignement général)
Ci-dessus : esplanade d'entrée
Ci-dessous : foyer des élèves





Construction neuve

LYCÉE DE VILLEPARISIS (77)

Client : Région Île-de-France

Marché de partenariat : Bouygues EP (Mandataire), Atelier Novembre (Architecture), Endroit en vert (Paysage), Scoping (BET TCE, CSSI), Symoe (BET QE, écologue), R-Use (Réemploi), BYES, BMF (Economie de la construction, sous-traitant Scoping), Euclid Ingénierie (sous-traitant BY), Alto (Acoustique, sous-traitant BY)

Programme : Construction d'un lycée neuf proposant 975 places au sein de formations générales et technologiques, ainsi qu'une vie scolaire et sociale, l'administration et les espaces logistique, une demi-pension et des logements de fonction, en offrant la plus grande évolutivité et modularité des espaces

Surface : 11 300 m² SP et 6 640 m² d'espaces extérieurs

Coût : 45 M€ HT

Dialogue compétitif 2024

Au delà d'une pression démographique, la Région Île-de-France a souhaité offrir un lieu d'apprentissage et d'échanges, « vecteur d'ouverture sur le monde », inscrit dans son environnement, et permettant de faire naître des synergies en usant de systèmes pédagogiques innovants. Notre projet place le Hall d'accueil au centre de la composition afin d'optimiser les parcours des usagers mais aussi pour correspondre à un plateau médian de la parcelle et permettre de rejoindre à niveau depuis la rue toutes les composantes du Lycée.

A partir de ce point d'accroche, l'organisation générale de l'équipement se développe en proposant : un axe majeur de circulation constitué par une Rue intérieure qui prolonge le Hall du Bâtiment d'accueil pour desservir les composantes du projet ; le Pavillon Vie Scolaire, « coeur du Lycée », traversé par la rue, animé par les locaux d'Encadrement qui s'ouvrent sur la Cour et par le CDI s'orientant vers le Sud et le Jardin ; le Bâtiment Enseignement, cadrant à l'Est l'emprise du Lycée ; le Pavillon Restauration, qui s'ouvre généreusement sur la cour ; en jalonnant l'équipement de limites franches entre les parties accessibles et non accessibles aux élèves.

S'intégrant pleinement dans le paysage villeparisien, le projet est voué à devenir une véritable séquence dans la ville et un repère visuel fort en positionnant l'entrée du Lycée au milieu de la rue Joseph Lhoste. Celle-ci se trouve ainsi paisiblement confortée par un alignement continu, alternant front bâti et transparences maîtrisées, symboles d'ouvertures.

Choix fondamental dans l'orientation du projet, un jardin est envisagée à la pointe sud du site pour venir en contre-point de l'Arboretum et proposer un aménagement paysager qualitatif et harmonieux en entrée de la Ville, valorisant à la fois le Lycée et son territoire.





Marché de partenariat pour la construction d'un lycée de 1400 élèves LYCÉE INTERNATIONAL DE PALAISEAU (91)

Client : Région Île-de-France

Marché de partenariat : Vinci Construction / Adim (Mandataire), Atelier Novembre + Barre Bouchetard (Architectes), Agence Christophe Gautrand & associés (Paysagiste), Incet (BET TCE), ACV Acoustique (Acousticien), RIED Ingénierie (BET Cuisine), Franck Boutté Consultants (BET HQE), WSP (BE Préventionniste et accessibilité), Studio Fahrenheit (BET CSSI), Prisme (Descripteur Corps d'état architecturaux), Vinci Facilities Exploitation PPP (Maintenance)

Programme : Construction d'un lycée international intégrant des classes préparatoires et accueillant 1400 élèves avec aménagement d'un CDI, d'espaces d'accueil, de pôles d'enseignement, d'un pôle administratif, d'un pôle de vie scolaire (Professeurs, Encadrement, Élèves), d'une demi-pension, d'un internat, de logements de fonction, d'espaces extérieurs (parkings, espaces logistiques)

Surface : 14 650 m² SP et 4 630 m² d'espaces extérieurs

Coût : 38 M€ HT

Avancement : livré en 2021

Le projet du Lycée se développe sur les contours du site et constitue un îlot compact aux angles puissamment construits, confortant ainsi la fonction d'articulation entre le boulevard Monge, le mail piéton et l'esplanade du Green.

La composition volumétrique, qui propose une partition franche entre une assise minérale et des volumes en suspension, permet d'écrire avec cohérence les grandes composantes du lycée.

Le volume monolithique du socle, matérialisé par le parement brique, est séquencé dans une partition en damier de pleins et de vides, où alternent l'horizontalité des baies d'enseignement, le rythme vertical des meneaux des fonctions connexes (CDI, amphi, restauration) et la présence des porches d'accès. Ainsi, opacité, porosité et transparence sont ménagées pour offrir une grande lisibilité de l'équipement depuis l'espace public tout en garantissant l'ergonomie des espaces intérieurs.

Les pavillons des logements, montés en décollement, s'inscrivent dans le gabarit en « escalier » du mail. La brillance du parement métallique, sur lequel se reflètent les couleurs du ciel, conforte leur légèreté en opposition à la massivité du socle.

Le bâtiment d'angle, qui abrite la salle de sport et les espaces des professeurs, se détache par sa modénature constituée de lames métalliques verticales pour agir comme une « proue » et faire signe dans la perspective du mail central.

Ainsi le Lycée, par ses transparences mais aussi par la rigueur de sa composition affiche à la fois sa fonction d'équipement et sa convivialité, qualité propice à la quête du savoir.









Réhabilitation-extension du bâtiment Kessler - Université Clermont Auvergne LEARNING CENTRE, CLERMONT-FERRAND (63)

Maître d'ouvrage : Université Clermont Auvergne

Equipe : AEGE / ENGIE Solutions (Mandataire du groupement, Direction de travaux TCE), Atelier Novembre (Coordination architecturale), CUT Architecture (Design intérieur / mobilier), Atelier Moabi (Paysagiste), 8'18" (Conception lumière), CET Ingénierie (Fluides), SINTEC Ingénierie (Structure), MILIEU Studio Ingénierie (Energie et environnement), Amplitude Conseil (Acoustique), Hervé Thermique (Exploitation Maintenance)

Programme : réhabilitation-extension avec aménagement d'espaces d'accueil et de convivialité, de consultation, de formation-médiation, de pédagogie numérique, ainsi que d'espaces logistiques et administratifs

Surface : 5 900 m² SU

Coût : 12,5 M€ HT

Avancement : consultation 2021

La réalisation du Learning Centre à Clermont-Ferrand s'inscrit dans la perspective de développement et de dynamisation de son territoire. Le projet a pour but d'offrir un lieu d'accueil aux différentes synergies dépassant le cadre universitaire en s'ouvrant tant aux milieux professionnels qu'aux citoyens. Il s'agit donc de créer les conditions de diffusion des connaissances, des savoirs et de l'information auprès de la société dans son ensemble.

Il est attendu que le statut de l'équipement soit clairement exprimé et signifié à travers une image contemporaine et dynamique, tout en s'insérant harmonieusement dans son contexte. Cette volonté affichée du programme de donner à voir l'activité du Learning Centre depuis l'espace urbain a conduit naturellement à aménager les zones de consultation dans le bâtiment Kessler au niveau de la rue, en rez-de-chaussée et au premier étage.

Le projet se développe logiquement en implantant les magasins en-dessous des zones de consultation et en concevant l'extension nécessaire au fonctionnement de l'équipement en continuité des plateaux de consultation. Le dernier niveau est par ailleurs réservé aux services internes.

Le fait de décaler l'extension en reprenant l'axe oblique donné par le bâtiment de la présidence permet de créer un vide entre les deux bâtiments. Cette mise à distance relie visuellement l'ensemble des entités et des activités proposées. L'aménagement de cet atrium constitue aussi une respiration baignée de lumière naturelle qui génère un lieu de travail informel dans lequel peuvent prendre place différents modes de rencontres et d'échanges. Cet entre-deux ainsi créé, le projet offre un grand espace central mutualisé innervant l'ensemble des locaux, qui devient ainsi un point de passage obligé, aussi bien vers les zones de consultation, que vers l'espace de restauration en lien direct avec le jardin.





Restructuration et extension du collège

COLLÈGE ARMANDE BÉJART, MEUDON-LA-FORÊT (92)

Maître d'ouvrage : Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : ICA Ingénierie (Tce & Economie), Tribu (Hqe), atelier L'épicerie (Couleurs & Signalétique), Tessibat (sous-traitant SSI)

Programme : restructuration et extension pour augmenter la capacité de 500 à 700 élèves, création d'unités pédagogiques d'intégration, d'un gymnase, des stationnements en surface, des logements de fonction

Surface : 10 040 m² SP

Coût : 18 M€ HT

Avancement : livré en 2016

Le projet d'extension du collège Armande Béjart se situe dans l'un des secteurs les plus remarquables de Meudon-la-Forêt : le quartier du « Parc », édifié dans les années 1960 par l'architecte Fernand Pouillon.

Le site se caractérise par la forte orthogonalité de l'urbanisme environnant et par la proximité d'immeubles de logements de grande hauteur. Cherchant à prolonger l'esprit des lieux tout en offrant une organisation nouvelle et sans ambiguïté, l'atelier Novembre conçoit un aménagement qui puisse perpétuer l'intégration urbaine et paysagère du collège dans son quartier.

Privilégiant un développement qui en prolonge le dessin, le projet propose ainsi un ordonnancement calme et posé dont les volumes des alignements lient les composantes du programme.

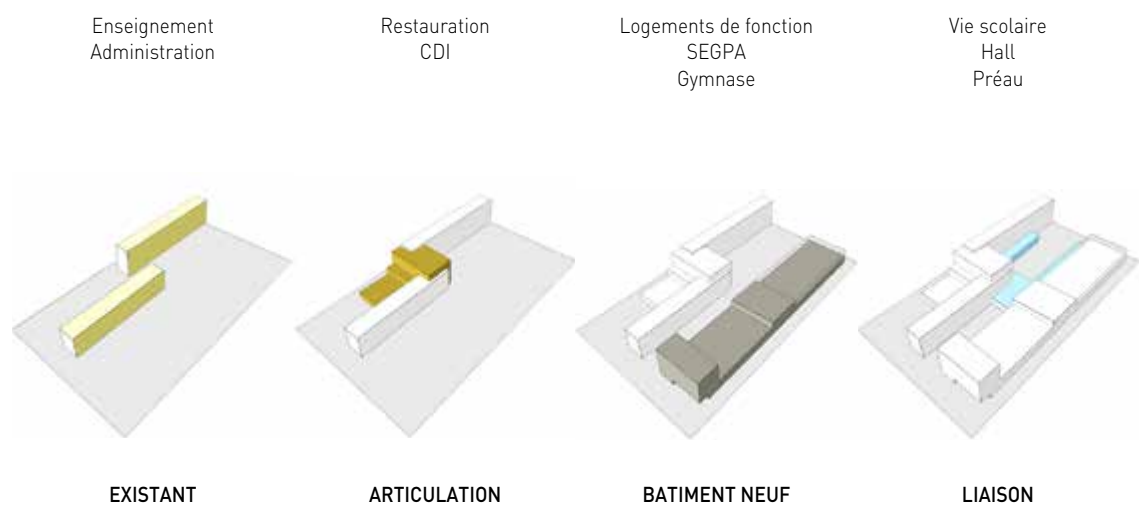
Dans l'axe du parvis d'entrée, le hall principal distribue les différents espaces et ouvre sur la cour de récréation. Au nord, les bâtiments rénovés abritent l'administration, l'enseignement et en articulation l'espace de restauration dominé par le centre de documentation et d'information (CDI) ; au sud, en connexion sur la rue, un bâtiment neuf regroupe une unité Segpa, les logements de fonction et le gymnase, surmonté en toiture d'un terrain extérieur multisports.

Une intervention mesurée est proposée pour les bâtiments « historiques » : voulant prolonger la mémoire du site et sensible à la qualité des appareillages pierres existants de la façade nord, l'intervention consiste en la constitution d'un écran métallique en façade sud, pour corriger à la fois l'esthétique et permettre d'atteindre les performances thermiques attendues.

Le projet affiche en effet des préoccupations environnementales par l'utilisation d'enveloppes protectrices des façades, la présence de larges fenêtres et des toitures végétalisées.

La linéarité compacte du nouveau bâtiment permet d'optimiser l'emprise des espaces extérieurs. Sa géométrie simple est soulignée dans son expressivité par un parement en béton préfabriqué de teinte claire. Des ensembles vitrés de pleine hauteur accompagnent la belle horizontalité de ce socle qui, en son extrémité, se retourne verticalement pour faire écho aux plots de Fernand Pouillon et marquer l'angle de la parcelle.







Construction d'un ensemble immobilier intégrant équipements de quartier et logements sur l'îlot E3D dans la ZAC de la Montjoie à Saint-Denis

GROUPE SCOLAIRE, GYMNASE, LOGEMENTS, SAINT-DENIS (93)

Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Denis - Séquano Aménagement mandataire

Constructeur : Bouygues Bâtiment IDF

Architectes : Atelier Novembre, Agence Nadau Lavergne

Bureaux d'études : CET (équipements), Ingema (logements), Meta (Acoustique), agence Gautrand & associés (Paysage), atelier L'épicerie (Couleurs, Signalétique), Sara De.Gouy (1% artistique)

Programme : groupe scolaire (école maternelle, école primaire, centre de loisirs), gymnase (niveau régional), 122 logements familiaux et 150 logements étudiants

Surface : 15 480 m² SHON (dont : 3 620 m² pour le groupe scolaire, 2 060 m² pour le gymnase et 9 800 m² pour les logements) / **Coût :** 30,7 M€ HT / **Avancement :** livré en 2016

Démarche environnementale : RT 2012 / H&E profil A / Effinergie + / HQE (QEB)

Lauréat du Prix « HQE Awards » 2018 (Certivéa & Cerway) pour le gymnase

Situé à Saint-Denis aux portes de Paris, l'aménagement de l'îlot E3D au cœur de la ZAC Montjoie présentait des complexités fortes par la multiplicité des programmes à y implanter, par la densité engendrée au regard des dimensions de la parcelle, et par l'absence d'accroche dans un quartier en pleine mutation.

Dès les premières approches, les architectes ont souhaité concilier, dans une dualité permanente, unité et pluralité, compacité et ouverture, avec l'indispensable lisibilité des différentes composantes de l'opération. La mixité du programme et ses juxtapositions (groupe scolaire, gymnase, logements étudiants, logements familiaux) ont su générer des espaces à l'intérieur de l'îlot de grande qualité. Ainsi, un mouvement en spirale prend appui sur les volumes bas du groupe scolaire, s'enroule et englobe dans une ligne ascendante les logements étudiants puis les logements familiaux, dont la proue affirmée fait signe dans la ville.

Initiée par cette composition, l'intériorité de l'îlot est renforcée par le traitement différencié de couleur et de texture des façades : le revêtement en briques des façades extérieures relie et unifie les bâtiments tout en se distinguant de la blancheur des façades intérieures. Ce procédé permet à la fois d'écrire un bâtiment unique et d'afficher les différentes entités du programme.

Ses variations d'échelles, basses le long de la venelle, ascendantes le long de la voie piétonne Nord-Sud, fermées le long du mitoyen nord, hautes et ondulantes le long de la rue George Sand, proposent de justes équilibres dans les rapports au site.

Privilégiant une organisation introvertie et protégée, le Groupe scolaire prend place au centre de la composition avec l'école maternelle développée autour de sa cour au rez-de-chaussée et l'école élémentaire dans les deux niveaux supérieurs, avec ses propres espaces de récréation reliés par une passerelle.

La volumétrie reste basse côté venelle et logements puis s'amplifie le long de la voie piétonne pour accompagner et signifier l'entrée du groupe scolaire. Positionné sous celui-ci, le gymnase est accessible depuis un patio planté enchâssé. Ses poutres retroussées apparaissent dans la hauteur du rez de chaussée et de la cour de récréation.

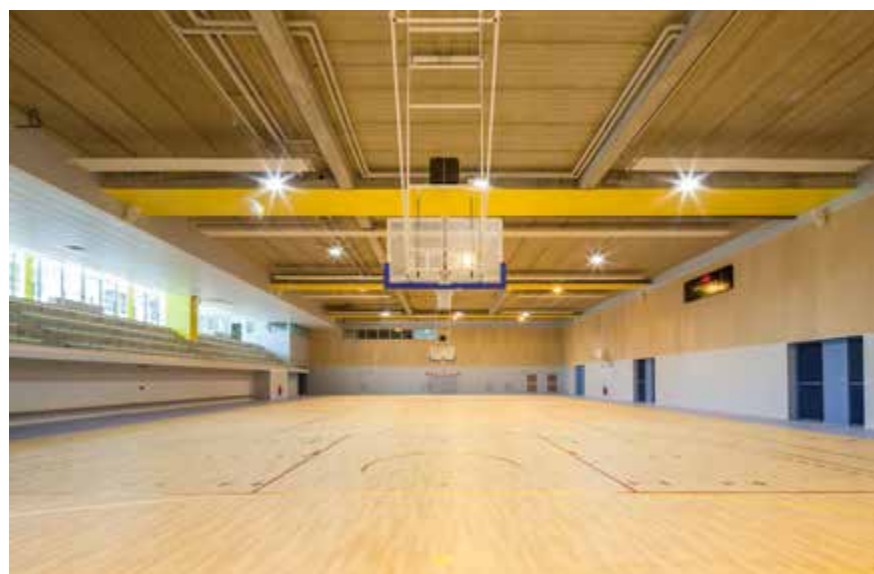
Les logements familiaux pour la plupart traversants, se répartissent en 4 cages d'escalier accessibles depuis l'avenue G. Sand. Les Logements Etudiants ferment la composition au nord du site. Desservis par une coursive protégée, ils sont principalement mono-orientés sud.



Les équipements : le groupe scolaire



Les équipements : le gymnase Irène Popard - Prix « HQE Awards » 2018 (Certivéa & Cerway)



Les logements étudiants



Les logements familiaux





Réhabilitation-extension d'un ancien lycée en site technopolitain

HUB&GO – TECHNOPÔLE SUD-BOURGOGNE - LE CREUSOT (71)

Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine Creusot-Montceau (Mandataire : SPLAAD)

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire), agence Christophe Gautrand & associés (Paysagiste)

Bureaux d'études : CET Ingenierie (Tce + Economie), Pack Ingénierie (Vrd), Altia (Acousticien), Ergo Conseil (Ergonomie)

Programme : réhabilitation et extension d'un bâtiment existant destiné à recevoir des start-up et des plates-formes techniques numériques de type Fab Lab et 3D, avec un incubateur sous forme d'espaces de co-working, une pépinière d'entreprises et un hôtel d'entreprise, des salles de cours, un amphithéâtre multifonction

Surface : 4 400 m² SP

Coût : 8,8 M€ HT

Avancement : livré en 2024

Démarche environnementale : RT2012 - 40% pour la partie existante (éligible au niveau BBC Réno 2009 tertiaire)

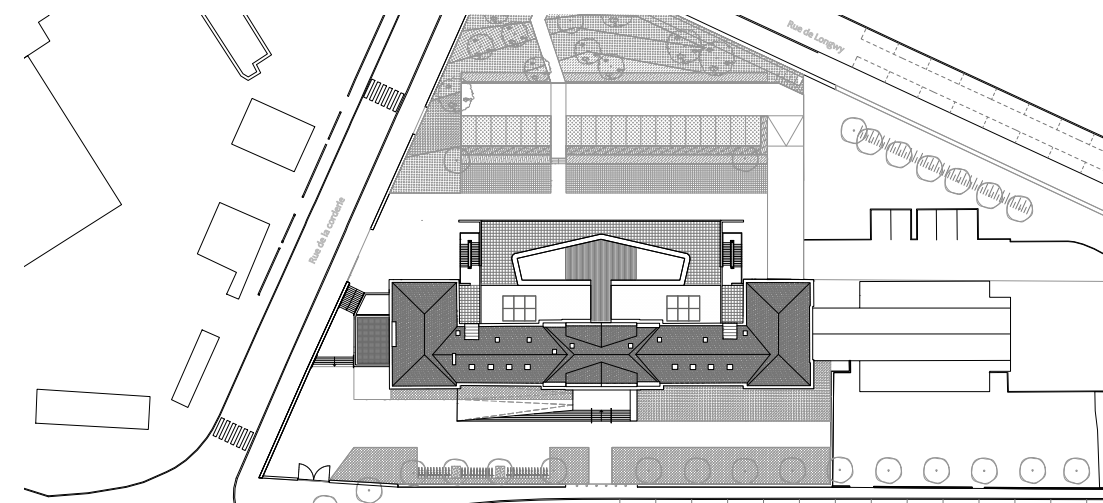
Lauréat des Eiffel de l'architecture 2025 dans la catégorie « Travailler »

Prenant en compte la singularité et la complexité du site, le projet se devait de générer une architecture maîtrisée et de contribuer à réorganiser le quartier de centre-ville dans lequel il s'inscrit avec cohérence et sensibilité.

Le statut de l'équipement doit ainsi être clairement exprimé et signifié à travers une image contemporaine et dynamique, tout en s'insérant harmonieusement dans son contexte. L'inscription de l'extension et son interrelation avec le bâtiment à caractère patrimonial de l'ancien lycée constituent en effet des enjeux identifiés du programme, pour la conception d'une « vitrine de l'innovation » de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau.

Au sein de ce quartier, le site technopolitain est voué à constituer un repère, un équipement majeur et accueillant. Il jouit d'une position privilégiée et d'un accès central permettant le développement d'écosystèmes d'innovation.

Le projet s'appuie sur les éléments remarquables du site dont l'ancien lycée de 1911 et le grand paysage. Il développe un grand parvis au Sud tourné vers la ville, que souligne l'apparence monumentale du bâtiment existant, tandis que le volume de l'extension s'ouvre largement au Nord vers le paysage de Vallon. Dans l'entre-deux ainsi créé, le projet développe un grand espace central mutualisé innervant l'ensemble des locaux, devenant ainsi un point de passage obligé. En légère déclivité, l'espace laissé libre au Nord permet d'y inscrire discrètement un parking paysager dans un pli du terrain, et de dégager une ample terrasse. dans le but d'améliorer la porosité des espaces du rez-de-chaussée et leur ouverture sur la rue ; les soubassements en pierre seront ainsi abaissés au maximum, tout en conservant les appuis bas intégrant les soupiraux, et les arcs de plein cintre réouverts en façade sud.









Réhabilitation intérieure lourde

QUADRILATÈRE DES ARCHIVES – OPÉRATION CAMUS À PARIS (3e)

Maître d'ouvrage : Ministère de la Culture (Mandataire : Oppic)

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire) ; CUT Architectures (Design intérieur)

Bureaux d'études : Artelia (Tce - Exploitation Maintenance - Sécurité Sûreté - Opc - Hqe) ; Vpeas (Economiste) ; Jean-Paul Lamoureux (Acousticien)

Programme : aménagement d'espaces tertiaires pour installation d'une partie des services de l'administration centrale du Ministère de la Culture, et notamment les services généraux (SG), la Direction générale des patrimoines (DGP), la Direction générale de la création artistique (DGCA), la salle de commission de 50 personnes du Service des musées de France (SMF), le Centre des études picassiennes (CEP) et les organisations syndicales

Surface : 10 300 m² SP

Coût : 19 M€ HT

Avancement : livré en 2024

L'opération Camus se déploie dans un contexte sensible : dans l'hyper-centre de Paris, à l'intérieur de l'enceinte des Archives Nationales, ouverte au public. Protégé dans sa globalité par une démarche Monument Historique, ce site emblématique pour le Ministère de la Culture se situe également dans le périmètre du plan de Sauvegarde et de mise en valeur du Marais.

Sur près de 10 000 m², le programme inclut plusieurs bâtiments – dont de magnifiques hôtels particuliers, issus de différentes époques de construction – et prévoit l'installation de plusieurs entités du ministère, dont la DGP et la DGCA. Cette opération renvoie ainsi autant à l'institutionnel, à l'Histoire, au patrimonial, qu'à la création artistique, la contemporanéité, l'innovation.

Sans dichotomie, l'intervention architecturale fait écho à cette dualité.

De manière générale, les accidents, imperfections ou traces de l'ancien sont considérées comme autant de cas particuliers à éventuellement conserver ou souligner par des traitements appropriés, sans systématiquement chercher à les « maquiller ». Cependant, des stratégies d'approches sont aussi envisagées en fonction de la nature des espaces offerts par les différents bâtiments. Il ne s'agit pas de choisir un parti pris unique et commun à l'ensemble du projet mais plutôt d'user de postures différentes en fonction des éléments plus ou moins remarquables qui interféreraient avec lui.

La première posture consiste à se fondre avec l'existant, imaginer une intervention discrète qui s'efface et disparaît quasiment, pour révéler et mettre en valeur des éléments remarquables existants : une intervention au service du contexte, un projet 'caméléon' ou un 'cadre' soulignant les qualités du site. Elle est d'ailleurs choisie pour traiter le cloisonnement créé dans son rapport à l'existant, sa capacité à s'adapter, à l'épouser, à le refléter.

La seconde est une intervention en contraste, une prise de possession affirmée des lieux, osant afficher son identité, non pas au détriment du bâti mais dans un dialogue entre deux entités. Les espaces communs et partagés sont des espaces plus marqués dans ce sens ; de même que les agencements et le choix des mobiliers participent à établir ce dialogue.





Ci-contre : aménagement réalisé en partenariat avec le Mobilier national et la villa Noailles





© Arnaud Lapierre, Rondin, prototypé par l'Atelier de Recherche et de Création du Mobilier national

Pour les espaces remarquables (photo en bas à droite) :
aménagement réalisé en partenariat
avec le Mobilier national et la villa Noailles





Extension de l'IHP par la réhabilitation du bâtiment Perrin sur le Campus Curie

INSTITUT HENRI POINCARÉ, PARIS 5^e

Maître d'ouvrage : Sorbonne Université / Epaurif (maîtrise d'ouvrage déléguée)

Maître d'œuvre : Atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Du & Ma (Muséographie-Scénographie), Atelier Pentagon (Signalétique), Egis (TCE, HQE, Economie de la construction), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique)

Programme : conception de l'extension de l'Institut Henri Poincaré par la réhabilitation du bâtiment Perrin, avec les aménagements d'un hall d'entrée commun à l'ensemble des usagers, d'un musée, d'espaces dédiés à des activités scientifiques (conférences, workshops, séminaires, cours, etc.), d'espaces de réception, de bureaux destinés aux chercheurs et aux différents services de l'IHP

Surface : 2 700 m² SP

Coût : 9 M€ HT

Avancement : livré en 2023

Démarche environnementale sans certification reposant sur différentes études (consommation en eau, gestion des déchets, étude FLJ/ALJ pour le confort lumineux, étude STD pour le confort thermique, chantier vert, etc.)

Situé au sein du campus Curie, l'Institut Henri Poincaré est l'une des plus anciennes et des plus dynamiques structures internationales dédiées aux mathématiques et à la physique théorique. Pour agrandir ses locaux et accroître encore le rayonnement de l'institution, une extension fonctionnelle est envisagée dans le bâtiment Jean Perrin, qui fait face à l'établissement actuel, dédié à l'accueil des chercheurs et à la diffusion des savoirs.

Le parti architectural de réhabilitation de cette Maison des mathématiques s'attache à ne pas perturber l'identité du bâtiment, en le confortant plutôt dans son intégrité. L'intervention sensible sur l'existant consiste alors en une greffe vitrée qui prend naissance au niveau du sol et se déploie ensuite dans les niveaux supérieurs, pour accompagner l'intériorité du jardin. Sans geste ostentatoire, cette intervention confère une grande lisibilité au bâtiment, et révèle, telle une vitrine, ses activités internes.

L'organisation des espaces intérieurs du bâtiment Perrin traduit aussi l'ouverture et la convivialité souhaitées. Elle propose une succession d'espaces généreux, décroissés, où alternent des bureaux confinés et des lieux dilatés de rencontre, de diffusion et d'échanges : des lieux « décomplexés », à l'image de la pratique des mathématiques. Les espaces muséographiques du rez-de-chaussée, à forte valeur patrimoniale, sont ouverts au public et laissés « dans leur jus », l'ensemble des boiseries et les parquets rénovés. Dans les niveaux supérieurs, les terrasses nouvellement offertes s'ouvrent sur le quartier. Un jardin est aménagé au cœur du site afin de devenir un véritable lieu de rencontres et de détente.

Ces interventions se veulent justes et mesurées pour servir les objectifs du projet et, grâce aux nouvelles séquences offertes, participer à la valorisation du savoir.



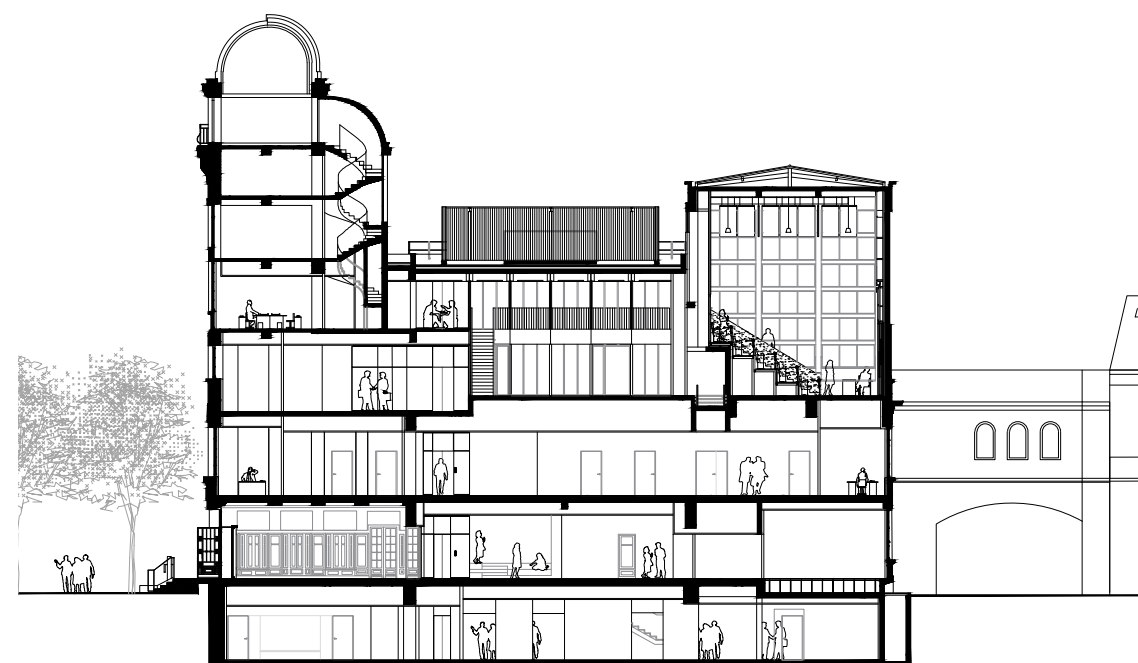


La Maison Poincaré, musée des mathématiques ouvert au public





Etage tertiaire de l'IHP avec espaces dédiés à des activités scientifiques, de réception, ou des bureaux destinés aux chercheurs et aux différents services de l'IHP





Regroupement des services sociaux sur un même site

PLATEFORME SOCIALE, PALAISEAU (91)

Maître d'ouvrage : Conseil départemental de l'Essonne

Maître d'œuvre : atelier Novembre (Architecte mandataire)

Bureaux d'études : Oteis (Tce, Opc, Ssi, Hqe), JP Lamoureux (Acoustique), IDA Concept (Programme, Amo Hqe), Atelier L'épicerie (Graphisme, Signalétique & Couleurs)

Programme : accueil social, bureaux administratifs, parkings, bâtiment HQE

Surface : 3 400 m² SP

Coût : 8,5 M€ HT

Avancement : livrée en 2015

Permettre aux travailleurs sociaux de différents services de travailler dans un cadre mutualisé et agréable, en donnant la possibilité d'accueillir sereinement un public aux attentes sociales fortes, a constitué le principal enjeu de cet équipement.

Deux éléments ont profondément influencé le parti architectural du projet : la conservation de l'ancienne gendarmerie, d'une emprise au sol de 160 m², dont la présence ne devait pas fausser la perception de cette plateforme ; puis la préservation d'un massif végétal d'une grande qualité, situé à l'autre extrémité du terrain, au bas de la pente de la parcelle. Une ligne est ainsi dessinée entre ces deux points d'ancrage, pour égaliser les niveaux, dans une dynamique renforcée par la déclivité du site. L'horizontalité de ce socle donne à la vision d'ensemble du bâtiment une sérénité tranquille, indispensable à l'accueil social d'un public en difficulté. Ce décollement affirme par ailleurs la présence de la plateforme sociale depuis les rues adjacentes.

Le hall, espace d'accueil privilégié, est un volume largement ouvert et de simple hauteur. Il est dans sa perception plus proche de la convivialité d'une maison que de l'austérité d'un immeuble administratif. La clarté de la composition, la pénétration de la lumière naturelle obtenue par le soulèvement du toit et les multiples transparences permettant d'entrevoir le patio central : tout participe à la création d'une atmosphère favorable à l'écoute et au dialogue, des qualités essentielles pour la réussite de ces missions à caractère social. En retrait et d'une hauteur modeste face aux pavillons qui lui font face, l'immeuble prend de la hauteur le long des mitoyens, s'effaçant d'abord derrière l'ancienne gendarmerie pour rivaliser ensuite avec la canopée des arbres de haute tige, au sud du site. Cette simple composition en U autour du volume du hall, en exprime la vocation de convergence. La séparation en hauteur, entre le volume « bas » du hall accessible au public et les volumes « hauts » des bureaux non accessibles au public, confirme cette lecture.

Une résille en aluminium habille les parties émergentes du projet. Sa blancheur et ses reflets lui donnent une belle immatérialité en créant des profondeurs par superposition des volumes vitrés. Inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale, ce bâtiment est équipé d'un labyrinthe thermique : un système de traitement de l'air neuf, innovant et écologique.





© Philippe Guignard - SGP

Construction de trois gares du tronçon aérien de la ligne 18 reliant Orly à Versailles (gares et viaduc) GARES AÉRIENNES DE LA LIGNE 18 - PLATEAU DE SACLAY (91)

Maître d'ouvrage : Société du Grand Paris

Groupeement MOE architecturale (Atelier Novembre mandataire)

Conception des gares : Atelier Novembre et Benthem Crouwel Architects

Conception du viaduc : Explorations Architecture

Bureaux d'études : Agence Ter (Paysage), Mazet & associés (Economie), 8'18 (Eclairage), Jean-Paul Lamoureux (Acoustique), Dynalogic (Flux), Flint&Neill (expert ouvrage d'art), Tessibat (Sécurité Incendie), Cronos (Sûreté)

En partenariat avec le groupeement MOE ingénierie ICARE

Programme : conception des 3 gares aériennes avec aménagement d'un hall voyageur, d'espaces réservés (bureaux personnels, réfectoires, infirmerie, etc.), de locaux techniques et de commerces

Surface : 4 000 m² (Palaiseau) ; 2 600 m² (Orsay-Gif) ; 2 600 m² (Saclay & Saint-Aubin)

Avancement : chantier en cours de livraison, mise en service prévue fin 2026

GARE POLYTECHNIQUE – PALAISEAU

La séquence d'arrivée de la gare de Palaiseau, marquée par la présence d'universités prestigieuses et leur mise en synergie, doit jouer à la fois avec la haute canopée des arbres s'infiltrant depuis le bois, et la continuité du sol.

Le traitement minéral est simple. Dans la continuité de la palette définie par Michel Desvigne, des arbres de grand développement permettront de faire une transition avec le boisement au nord de la ZAC. La forêt suit le viaduc proposant une ambiance spécifique et conviviale dans l'espace intermédiaire des bâtiments connexes.

Volume autonome, la gare va constituer un repère visuel au niveau urbain et à taille humaine, thème récurrent pour les trois gares.

GARE UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY – ORSAY & GIF-SUR-YVETTE (ci-contre)

Le nouveau quartier du Moulon insuffle une nouvelle dynamique, en termes d'habitat, mais aussi de mobilités. La gare doit s'insérer dans ce projet, mais aussi s'en détacher et établir un vocabulaire propre. Sa façade Sud, alignée sur la voirie, lui offre une grande visibilité et une proximité avec le futur TCSP. Prolongeant l'idée du Deck imaginé par l'Agence Saison-Menu, le sol du parvis, tout en s'inscrivant dans une logique de continuité, trouve son autonomie dans son traitement avec une matérialité propre (un calepinage, une couleur, une orientation).

Le volume vitré de la gare laisse dévoiler la linéarité ininterrompue du viaduc.

GARE CHRIST DE SACLAY – SACLAY & SAINT-AUBIN

La séquence de cette gare est complexe, de par la multiplicité des infrastructures, la proximité d'un site du CEA, et la diversité des paysages en présence, avec une attention particulière portée sur le voisinage avec la zone agricole protégée par la ZPNAF.

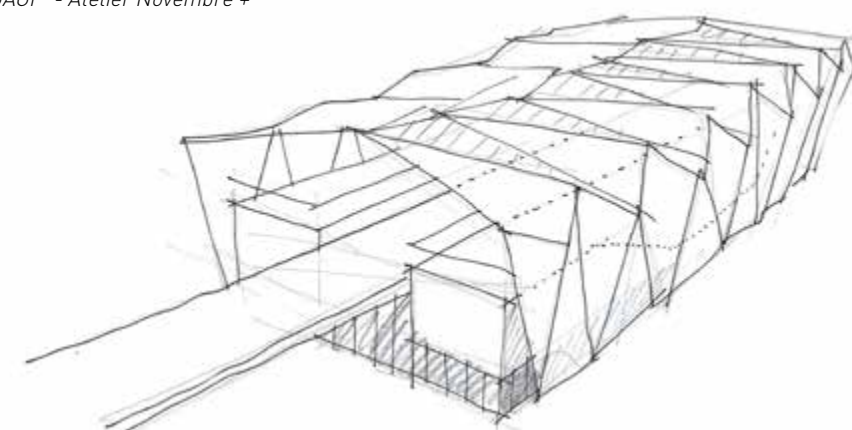
Ainsi, une lisière boisée doit permettre d'opérer des transitions douces avec ce contexte. Le traitement du parvis est imaginé dans un esprit plus naturel qu'urbain, et met en œuvre un vocabulaire de cheminements, d'ombre, de bois.

Les développements à terme autour du Christ de Saclay, nécessiteront, c'est évident, l'aménagement d'un espace public conséquent pour que la gare devienne le cœur d'un aménagement porteur de sens.





GARE CHRIST DE SACLAY – Saclay & Saint-Aubin
© Artiste Ulla von Brandenburg - ADAGP - Atelier Novembre +
Bentham Crouwel





GARE UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY – Orsay & Gif-sur-Yvette





GARE POLYTECHNIQUE - Palaiseau





Construction de la gare de la ligne 15 Est Nord du GPE, reliant Saint-Denis Pleyel à Champigny Centre **GARE MAIRIE D'AUBERVILLIERS (93)**

Maître d'ouvrage : Société des grands projets

GROUPEMENT IRIS : Mandataire Bouygues Travaux Publics

Sous-groupeement Gares et Tunnels : Bouygues Travaux Publics (mandataire), Bouygues Bâtiment France, Bouygues Energies & Services, Bessac, Soletanche Bachy France et Soletanche Bachy Tunnels, Tedelis

Sous-groupeement Maîtrise d'Œuvre Intégrée : Egis (mandataire), Atelier d'Architecture Brenac & Gonzales, Atelier Novembre, Atelier Schall Architectes Associés, BG Ingénieurs Conseils, Enia Architectes

Sous-groupeement Systèmes : Colas Rail (mandataire), Alstom.

Programme : conception d'une gare profonde de 33 m en interrelation avec une opération de logements, en connexion avec la ligne 12, et avec accès déporté par rapport à la boîte gare

Surface : 9 700 m² SP / **Avancement :** études en cours

La gare Mairie d'Aubervilliers est située face à l'hôtel de ville, à la croisée d'axes majeurs. Le site s'étend entre l'avenue Victor Hugo à l'ouest, la rue Ferragus et le square Pesqué au nord, et la rue de la Commune de Paris à l'est.

L'architecture de la gare présente une forte homogénéité avec le site dans lequel elle s'inscrit à travers l'implantation d'une émergence repérable depuis le parvis, conçue en cohésion avec le projet immobilier qui la surplombe, et en continuité du projet de revalorisation urbaine de l'îlot Ferragus.

Trois principes fondamentaux ont orienté le parti architectural dans un souci de sobriété, d'optimisation et d'efficacité : apporter une porosité urbaine sur le site à travers la création de deux accès dans le volume de l'émergence et le ménagement de transparences entre le hall de la gare et l'espace urbain ; affirmer le signe vertical de l'émergence et de son accès principal en lien architectural avec le projet immobilier ; révéler le volume de la gare à travers la mise en scène structurelle de ses niveaux inférieurs.

Une attention particulière est portée à la relation de l'équipement avec son environnement et à l'intermodalité – la gare est notamment en connexion avec la ligne 12. L'édifice gare affirme ainsi une position urbaine singulière comme l'une des portes d'entrée au Pôle transport.





Ligne 17 du Grand Paris Express, reliant Le Bourget RER à l'aéroport Charles de Gaulle

GARE LE BOURGET AÉROPORT (93)

Maître d'ouvrage : Société des grands projets

Maître d'œuvre : Groupement HUB 17

Architecture : atelier Novembre, Menomenopiu (Design)

Bureaux d'études : Sweco mandataire (Génie civil gares), Ingerop (Ingénierie tunnel), AIA (Ingénierie Fluides & Réseaux), 8'18 (Eclairage), Atelier Moabi (Paysage), Jean Paul Lamoureux (Acoustique)

Programme : conception de la gare GPE en connexion avec l'extension du Musée de l'Air et de l'espace

Surface : 13 520 m² dont 4 900 m² de surface plancher

Avancement : chantier en cours

La gare se situe à l'articulation entre le pôle aéronautique du Bourget, le parc des Expositions et la ville du Blanc-Mesnil, dans un contexte de projet en gestation.

Ce site, stratégique pour le rayonnement et l'attractivité du Grand Paris, est actuellement délaissé par les transports ferroviaires. Les accès sont possibles par l'ex-RN 2, via l'autoroute A1. L'ambition territoriale de cette zone d'activités est de constituer, par la création de la Gare GPE, un pôle métropolitain, véritable « cluster » aéronautique-aéroportuaire.

Le parti pris architectural ancre sa genèse dans l'histoire aéronautique emblématique du site.

La gare bénéficie en effet de l'opportunité d'accompagner un équipement majeur, le Musée de l'Air et de l'Espace. L'émergence n'est pas à considérer uniquement comme une entrée de gare mais bien comme un nouvel accès au site, le « levier » d'un territoire en mutation.

Ainsi, depuis le parvis et le contexte environnant, l'émergence est le signal d'un renouveau. Elle permet de porter un nouveau regard sur le site, et cela grâce à son volume, sa perméabilité et sa matérialité.

Depuis le parvis, elle est mise en valeur par la transparence des façades et symbolise cette nouvelle trajectoire ascendante dans un paysage étendu.

Le bâtiment d'accès au site devient alors un repère paysager, un nouveau symbole fort.

vitry
Photos de chantier :
© Olivier Brunet / Société des grands projets





Ligne 17 du Grand Paris Express, reliant Saint-Denis – Pleyel au Mesnil-Amelot

GARE GONESSE (95)

Maître d'ouvrage : Société des grands projets

Maître d'œuvre : Groupement HUB 17

Architecture : atelier Novembre, Menomenopiu (Design)

Bureaux d'études : Sweco mandataire (Génie civil gares), Ingerop (Ingénierie tunnel), AIA (Ingénierie Fluides & Réseaux), 8'18 (Eclairage), Atelier Moabi (Paysage), Jean Paul Lamoureux (Acoustique)

Programme : conception de la gare GPE en connexion avec la Zac Triangle de Gonesse

Surface : 12 750 m² dont 7 380 m² de surface plancher

Avancement : chantier en cours

La gare s'implante dans le secteur du Triangle de Gonesse, territoire situé au Nord-Est de l'agglomération parisienne. Ce secteur se positionne à la lisière Est du département du Val-d'Oise, sur la commune de Gonesse, limitrophe du département de la Seine-Saint-Denis, notamment par les communes d'Aulnay-Sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Villepinte et Tremblay-en-France.

La place de la gare intègre le dénivellement topographique pour en faire sa spécificité identitaire.

Le niveau haut est dédié à la fonction transport, le niveau mezzanine met en scène la mobilité par les perspectives offertes au travers des façades sur les espaces voyageurs jusqu'au volume quais.

L'édifice gare affirme une position singulière que sa centralité paysagère force à assumer. Ainsi l'enveloppe de la gare est autonome dans l'étendue de son parvis topographié. Elle est caractérisée par des principes de transparence et de perméabilité.

Les transitions vers l'espace d'accès aux lignes de contrôle sont traitées de manière fluide. Au premier plan, le rythme régulier de la façade vitrée englobant l'émergence abrite les usagers. Les passagers venant depuis l'espace public sont invités à accéder à la gare et aperçoivent l'espace d'accueil intérieur de la gare.

L'entrée des espaces dédiés à la mobilité, est signifiée par de grandes baies transparentes et perméables. Le long de cette façade extérieure sont situés les commerces, véritable interface urbaine ville-gare, pour l'animation future et l'attractivité du bâtiment gare.

L'interaction des espaces entre eux est un des principes majeurs de conception de la gare. Ici le dispositif de cour anglaise offre aux usagers des perspectives en contre plongée sur l'espace public.

La lumière pénétrant alors dans la gare, grâce à l'ensemble de dispositifs tels que vides sur quais, doubles hauteurs, façade perméable, cours anglaise, matériaux clairs, devient le fil conducteur et concepteur d'un espace intuitif et agréable. L'usager, au centre des préoccupations, se trouve au sein d'un espace dans lequel il peut en permanence se situer et se repérer.

Page de gauche : © Olivier Brunet / Société des grands projets



Ci-contre & ci-dessous : projet / chantier





© Stéphanie Lacombe – SGP

CONCOURS

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

2026	Ensemble immobilier à vocation culturelle et commerciale	Ville de Vélizy-Villacoublay	13 500 m²
2025	Pôle culturel du domaine de l’Hermitage à La-Queue-en-Brie	Grand Paris Sud Est Avenir (concours annulé)	2 700 m²
2025	Conservatoire de TPM et grand auditorium - Six-Fours-les-Plages	Métropole Toulon Provence Méditerranée	3 500 m²
2025	Centre des Expositions du Mans	CU Le Mans Métropole	11 000 m²
2024	Théâtre Scène National de Malakoff	EPT Vallée Sud - Grand Paris	4 100 m²
2023	Équipement événementiel, culturel et associatif à Antonypole	Ville d’Antony	4 300 m²
2022	Centre éducatif et culturel de Valenton	Ville de Valenton	3 300 m²
2020	Cité de la Gastronomie de Rungis	Syndicat mixte de la Cité Paris-Rungis	11 000 m²
2019	Pôle culturel (théâtre, cinéma et conservatoire)	Ville de La Garenne-Colombes	4 600 m²
2017	Rénovation et extension du théâtre Théo Argence à Saint-Priest	Ville de Saint-Priest	3 220 m²
2017	Construction d’un pôle culturel au Raincy	Ville du Raincy	2 900 m²
2016	Gouffre de Padirac (lauréat de la consultation - procédure annulée)	Société d’Explorations Spéléologiques de Padirac	4 100 m²
2016	Équipement socio-culturel du quartier Axe Majeur-Horloge	Ville de Cergy	5 200 m²
2016	Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes	Ville de Rennes	4 487 m²
2015	Maison des arts et de la culture à Epinay-Sous-Sénart	Communauté d’agglomération du Val d’Yerres	1 970 m²
2015	Rénovation partielle du Théâtre de la Ville	Ville de Paris	8 000 m²
2015	Pôle culturel sur l’ancien site des Franciscaines à Deauville	Ville de Deauville	4 400 m²
2015	Réhabilitation de la halle SMN sur le Plateau de Colombelles	Normandie aménagement	1 800 m²
2014	Création de l’espace culturel Saint-Julien à Laval	Ville de Laval	10 000 m²
2013	Pôle culturel à Verrières-le-Buisson	Cté. d’agglomération Les Hauts de Bièvre	3 800 m²
2013	Centre musical Edgar Varèse à Gennevilliers	Ville de Gennevilliers	3 220 m²
2013	Reconversion de l’ancienne prison Sainte-Anne à Avignon	Citadis, Ville d’Avignon	10 000 m²
2011	Médiathèque, Ateliers des Capucins à Brest	Ville de Brest	7 500 m²
2011	Médiathèque à Pierrefitte	Sem Plaine Commune Développement	2 000 m²
2011	Médiathèque à Bourg-la-Reine	Ville de Bourg-la-Reine	2 400 m²
2011	Complexe associatif multifonction à Antony	Ville d’Anthony	3 400 m²
2010	Centre culturel à Meudon-la-Forêt	Ville de Meudon-la-Forêt	1 900 m²
2010	Reconversion du site Saint Frères à Flixecourt	Conseil régional de Picardie	11 900 m²
2009	Centre culturel de Trévoux	Communauté de communes de Saône Vallée	2 800 m²
2006	Relais culturel de Wissembourg	Ville de Wissembourg	3 300 m²
2003	Pôle culturel de Carpentras	Ville de Carpentras	15 000 m²
2001	Chancellerie de France à Oslo (Norvège)	--	--
1996	Complexe culturel national à Tunis (Tunisie)	État tunisien (sélectionné 2e phase)	60 000 m²
1994	Salle polyvalente à Tournan-en-Brie	Ville de Tournan-en-Brie	2 200 m²

1992	Ensemble culturel de Boulogne Billancourt	Ville de Boulogne-Billancourt	11 800 m²
1991	Ensemble culturel de la Roche-sur-Yon	Ville de la Roche-sur-Yon	13 700 m²

MUSÉES - CENTRES D'INTERPRÉTATION

2026	Musée dédiée à l’œuvre de Michel Bassompierre à Vertou	Association Michel Bassompierre	410 m²
2025	Musée des Beaux-Arts	Ville de Chartres	4 200 m²
2024	Musée des Beaux-Arts d’Agen	Ville d’Agen	2 430 m²
2023	Atelier du Livre d’Art et de l’Estampe de Douai	Douaisis Agglo	8 500 m²
2023	Musée de la Tapisserie de Bayeux	Ville de Bayeux	7 000 m²
2023	Musée de l’Abbaye Sainte Croix (MASC)	Ville Les Sables d’Olonne	4 800 m²
2023	Centre d’Interprétation des Gens de Mer NACéO	Ville Les Sables d’Olonne	1 800 m²
2021	Musée Despiau-Wlérick de Mont-de-Marsan	Ville de Mont-de-Marsan	3 200 m²
2021	Musée du Grand Siècle à Saint-Cloud (dialogue compétitif)	Département des Hauts-de-Seine	13 000 m²
2017	Musée du Gevaudan de Mende	Ville de Mende	1 600 m²
2011	Musée Ingres à Montauban	Ville de Montauban	2 800 m²
2010	Musée des arts décoratifs et de la mode	Ville de Marseille	2 500 m²
2010	Musée de la gendarmerie nationale	Ville de Melun	3 200 m²
2009	Reconversion du site de la Papeterie à Uzerche	Ville d’Uzerche	4 500 m²
2006	Musée de la Résistance et de la Déportation à Limoges	Ville de Limoges	2 400 m²
2004	Musée de la tapisserie à Aubusson	Conseil général de la Creuse	5 400 m²
2002	Musée de la Mine et de la Métallurgie à Lastours	Conseil Général de l’Aude	1 650 m²
1997	Musée Bernard d’Agesci à Niort	Ville de Niort	4 000 m²
1996	Musée Fenaille à Rodez	Ville de Rodez	2 700 m²
1996	Abbaye de Maillezais	Conseil général de Vendée	28 ha
1996	Musée du palais des gouverneurs à Bastia	Ville de Bastia	5 000 m²
1994	Musée Romain Rolland à Clamecy	Ville de Clamecy	2 800 m²
1994	Regroupement des musées de Beaune	Ville de Beaune	6 500 m²
1992	Extension du musée de Douai	Ville de Douai	2 700 m²

ENSEIGNEMENT

2025	Collège Saint-Exupéry de Vincennes (procédure abandonnée)	Département du Val de Marne	5 240 m²
2025	Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers	ENSAM / EPAURIF	1 010 m²
2024	Lycée de Villeparisis	Région Ile de France	11 300 m²
2023	Siège de l’Alliance Française Paris Ile-de-France	Alliance Française Paris Ile-de-France	3 000 m²
2022	Campus Versailles	ETBT du Château de Versailles	2 770 m²
2021	Création du Learning Centre de l’Université Clermont-Auvergne	Université Clermont-Auvergne	7 500 m²
2021	Bâtiment Grand Hall de l’Ecole Normale Supérieure de Paris	Epaurif	4 500 m²
2021	Collège public de Talmont-Saint-Hilaire	Conseil Départemental de la Vendée	4 400 m²
2017	Nouveau pôle de recherche G2EI - Manufacture des Tabacs	Université de Strasbourg	10 000 m²
2016	Collège intercommunal de Livry-Gargan	Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis	6 200 m²
2015	Lycée international de Saint-Germain-en-Laye	Conseil Général des Yvelines	25 000 m²
2015	Lycée Franco-allemand à Buc	Conseil Général des Yvelines	17 700 m²
2010	Collège Didier Daurat au Bourget	Conseil général de Seine Saint Denis	7 800 m²
2006	Faculté Diplomatique à Pékin (Chine)	--	--
2004	Lycée polyvalent de Saint-Cyr-l’École	Région le-de-France	8 900 m²
2003	Lycée Perseigne	Région des Pays-de-Loire	6 500 m²
2002	Lycée Dalian District Harbin, Chine	--	30 000 m²
2002	Collège Les Sablons à Viry-Chatillon	Conseil général de l’Essonne	3 200 m²
1994	Institut Supérieur de Technologie à La Roche sur Yon	Conseil général de Vendée	7 500 m²
1993	Lycée1200 élèves à Champigny-sur-Marne	Conseil régional d’le-de-France	12 500 m²
1990	Ecole supérieure de commerce à Rennes	Chambre de commerce et d’industrie de Bretagne	6 400 m²
1989	Lycée polyvalent à Fosses	Conseil régional d’le-de-France	8 900 m²
1998	Lycée polyvalent à Chartres	Conseil régional du Centre	12 500 m²

ADMINISTRATION - BUREAUX - ACTIVITÉS

2021	Hôtel de ville d’Annecy	Ville d’Annecy	9 500 m²
2021	Cité administrative de Briançon	Communauté de communes du Briançonnais	3 600 m²
2020	Siège régional de Vinci Construction France à Marseille	Adim	7 000 m²
2019	Chambre des Notaires de Paris	Chambre des notaires de Paris	3 400 m²
2019	Cité administrative Chodertos de Lacos	Ville de La Rochelle	9 500 m²
2018	Cité de l’économie créative à Chalon-sur-Saône	C.A. Chalon Val de Bourgogne	1 940 m²
2018	Réhabilitation du siège social parisien du groupe L’Oréal	Groupe L’Oréal	3 150 m²
2017	Maison du territoire de boucle de seine de Sartrouville	C.A. Chalon Val de Bourgogne	3 500 m²
2017	Maison des services publics d’Evry	Ville d’Evry	1 271 m²
2016	Réhabilitation de la gare de Saint-Omer en pôle éco-numérique	Communauté d’agglomération de Saint-Omer	2 700 m²
2013	Maison des sciences de l’Homme à Paris	EPAURIF	21 300 m²
2012	Palais de Justice de Poitiers	APIJ	15 200 m²
2011	Construction de l’hôtel d’activités Greenbizz	Bruxelles	13 000 m²
2011	Palais de Justice de Saint-Brieuc	APIJ	5 000 m²
2009	Extension de la Mairie de Coignières	Ville de Coignières	1 800 m²
2002	Siège des DRE et DDE à Strasbourg	SERS	12 500 m²
2001	Ambassade de France à Oslo (Norvège)	Ministère des Affaires étrangères (faisabilité)	1 000 m²
1999	Ambassade de France à Varsovie (Pologne)	Ministère des Affaires étrangères (pré-sélection)	5 700 m²
1994	Préfecture de Haute Corse à Bastia	Ministère de l’Intérieur	10 200 m²
1993	Bureaux EDF à Tours	EDF - CNEPE	17 500 m²
1992	Commissariat de Police à Moissy-Cramayel	SAN Melun Sénart (lauréat)	2 800 m²
1990	Hôtel du Département à Marseille	Conseil général des Bouches du Rhône	--

LOGEMENTS

2012	Îlot Champollion à Paris	Chancellerie des Universités de Paris	3 000 m²
2012	Site des Allumettes à Trelazé	Le Toit Angevin	40 000 m²
2009	Hébergement d'urgence Mie de Pain à Paris	RIVP	11 000 m²
1994	26 logements et 35 maisons à Limeil Brévannes	Opac du Val de Marne	5 200 m²
1992	Aménagement de la Zac Campouais à La Rochette	Ville de la Rochette	2,7 ha
1990	Aménagement des terrains Câbles-Pirelli à St Maurice	Ville de Saint-Maurice	10 ha
1990	100 Logements Pla Zac Cévennes à Paris	Ville de Paris	5 000 m²

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

2023	Complexe sportif et stationnement à Bois-Colombes	Ville de Bois-Colombes	4 010 m²
2005	Stade olympique de Badmington à Pékin (Chine)	--	--
2003	Complexe sportif du Lycée de Dalian (Chine)	--	--
1989	Complexe sportif au Port, La Réunion	Conseil général de la Réunion (Lauréat)	5 300 m²
1993	Stade de Furiani à Bastia	District de Bastia	15 000 pl.

TRANSPORT

2026	MGP portant sur les Automated People Mover de Paris - CDG	Aéroports de Paris	29 000 m²
2023	Gare de Bondy – Ligne 15 Est	Société du Grand Paris	12 000 m²
2023	Gare Rueil - Suresnes Mont-Valérien – Ligne 15 Ouest	Société du Grand Paris	12 000 m²
2014	Gare La Courneuve 6 routes - Lignes 16 & 17 du GPE	Société du Grand Paris	4 100 m²
2014	Gare de Maison Blanche - Ligne 14 du GPE	Société du Grand Paris	2 882 m²
2013	Gare de Chelles - Ligne 15 du GPE	Société du Grand Paris	2 636 m²

RÉALISATIONS

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

2026...	Médiathèque centrale de Saint-Denis	EPT Plaine Commune	5 900 m²
2026...	Équipement multiculturel à Grigny	CA Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart	5 100 m²
2026...	Palais des Ducs et requalification urbaine à Poitiers	Ville de Poitiers	5 300 m²
2025	Espace culturel Malesherbes à Maisons-Laffitte	Mairie de Maisons-Laffitte	4 400 m²
2024	Conservatoire de musique et de danse de Rungis	Ville de Rungis	3 300 m²
2023	Gouffre de Padirac (étude de faisabilité 'descente du gouffre')	Société d'Explorations Spéléologiques de Padirac	4 100 m²
2022	Conservatoire Jacques Higelin et piscine Alice Milliat à Pantin	Est Ensemble	8 600 m²
2022	Le Majestic - Scène de Montereau	Ville de Montereau-Fault-Yonne	2 700 m²
2019	Pôle culturel de la Visitation à Thonon-les-Bains	Ville de Thonon-les-Bains	5 000 m²
2018	Conservatoire à rayonnement départemental à Orsay	Communauté d'agglomération Plateau de Saclay	2 910 m²
2018	Bibliothèque-musée Inguimbertine - tranche 1	Ville de Carpentras	14 500 m²
2015	Espace Culturel et associatif à Meaux, projet arrêté en phase DCE	Pays de Meaux	8 500 m²
2014	Reconversion friche industrielle du site Boinot (étude de faisabilité)	Ville de Niort	7 500 m²
2013	Médiathèque HQE à Chelles	Cté. d'agglomération de Marne Chanteraine	3 500 m²
2013	L'Electro au Havre, projet suspendu	Ville du Havre	6 800 m²
2012	CentQuatre, aménagement des espaces de répétitions	Ensemble Orchestral de Paris	600 m²
2008	CentQuatre, centre de création artistique à Paris	Ville de Paris	41 000 m²
2008	Médiathèque, centre de réseau à Quimper	Communauté d'agglomération de Quimper	6 500 m²
2007	Centre de ressources à Bliesbruck	Conseil général de Moselle	1 200 m²
2002	Centre d'animation et de découverte du Fleckenstein	Cté. de communes de la Vallée de la Sauer	1 900 m²
1998	Centre Culturel de Riga (Lettonie), projet suspendu	Ministère des Affaires étrangères	1 100 m²

MUSÉES - CENTRES D'INTERPRÉTATION

2026...	Musée d'histoire de Vienne	Département de l'Isère	4 700 m²
2026...	Le Panoptique d'Autun - Musée Rolin	Ville d'Autun	5 050 m²
2026...	Musée des Jacobins - Morlaix (phase 2 et 3)	Ville de Morlaix	3 040 m²
2024	Musée Dobrée à Nantes	Département de Loire-Atlantique	4 940 m²
2024	Bibliothèque-musée Inguimbertine - scénographie en cours	Ville de Carpentras	14 500 m²
2023	Institut Henri Poincaré - Maison Poincaré à Paris	Sorbonne Université / Epaurif (MOA déléguée)	2 700 m²
2022	Bibliothèque-musée Inguimbertine - tranche 2	Ville de Carpentras	14 500 m²
2021	Musée des Jacobins - Morlaix (Phase 1 : gros oeuvre)	Ville de Morlaix	3 040 m²
2012	Mémorial du Camp des Milles à Aix en Provence	Fondation « mémoire du camp des Milles »	12 000 m²
2006	Collégiale St Martin à Angers	Conseil général du Maine et Loire	1 300 m²
2002	Centre historique minier de Lewarde	Association du centre historique minier	5 800 m²
2002	Musée Grasset à Varzy	Ville de Varzy	2 200 m²
2001	Centre d'interprétation du Délainage à Mazamet (projet interrompu)	Communauté de communes de Castres-Mazamet	2 100 m²
2000	Musée de l'abbaye Saint Germain à Auxerre	Ville d'Auxerre	3 600 m²
2000	Hameau de découverte de la vallée d'Orlu	Ville d'Orlu	1 000 m²
2000	Ecomusée du Daviaud	Commune de Saint Jean-de-Monts	2 000 m²
1998	Crypte archéologique-palais épiscopal de Grenoble	Ville de Grenoble	700 m²

SCÉNOGRAPHIE MUSÉALE

2024	Bibliothèque-musée Inguimbertine	Ville de Carpentras	14 500 m²
2022	Le Majestic - Galerie des Faënces	Ville de Montereau-Fault-Yonne	2 700 m²
2007	Centre de ressources à Bliesbruck	Conseil général de Moselle	1 200 m²
2006	Collégiale St Martin à Angers	Conseil général du Maine et Loire	1 300 m²
2002	Centre historique minier de Lewarde	Association du centre historique minier	5 800 m²

2002	Musée Grasset à Varzy	Ville de Varzy	2 200 m²
2001	Centre d'interprétation du Délainage à Mazamet	Communauté de communes de Castres-Mazamet	2 100 m²
2000	Musée de l'abbaye Saint Germain à Auxerre	Ville d'Auxerre	3 600 m²
2000	Hameau de découverte de la vallée d'Orlu	Ville d'Orlu	1 000 m²
2000	Ecomusée du Daviaud	Commune de Saint Jean-de-Monts	2 000 m²
1998	Crypte archéologique-palais épiscopal de Grenoble	Ville de Grenoble	700 m²

ENSEIGNEMENT

2026...	UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société	Rectorat de Besançon	8 400 m²
2026...	Lycée professionnel Adolphe Chérioux à Vitry-sur-Seine (phase 2)	Région île de France	13 100 m²
2025	Lycée professionnel Adolphe Chérioux à Vitry-sur-Seine (phase 1)	Région île de France	9 000 m²
2021	Lycée international de Palaiseau	Région Île-de-France	14 650 m²
2016	Collège Armande Béjart à Meudon-la-Forêt	Conseil départemental des Hauts-de-Seine	10 040 m²
2016	Groupe scolaire Taos Amrouche - îlot E3D à Saint-Denis	Ville de St-Denis / Séquano A. mandataire	3 620 m²
2002	Lycée Blaise Pascal à Villemoisson-sur-Orge	Département de l'Essonne	6 200 m²
1990	Lycée professionnel 600 élèves à Arpajon	Conseil régional d'Ile-de-France	8 000 m²

ADMINISTRATION - BUREAUX - ACTIVITÉS

2024	Opération Camus - restructuration du Quadrilatère Rohan-Soubise	Ministère de la culture (mand. Oppic)	10 300 m²
2024	Site technopolitain du Creusot	Cté. Urbaine Creusot-Montceau (mand. Splaad)	3 300 m²
2023	Institut Henri Poincaré - Maison Poincaré à Paris	Sorbonne Université / Epaurif (MOA déléguée)	2 700 m²
2015	Plateforme sociale à Palaiseau	Conseil général de l'Essonne	3 800 m²
2002	Hôtel d'activités à Morlaix	CCI de Morlaix	27 000 m²
2000	Bureaux ACMILà Paris	Acmil	1 500 m²
1999	Hôtel des Impôts à St Germain en Laye	Ministère de l'Economie et des Finances	1 500 m²
1993	Bureaux de l'Etat Civil à Nantes	Ministère des Affaires Etrangères	30 000 m²
1992	Immeuble Alpha à Boulogne Billancourt	Axa Assurances	8 000 m²
1991	Immeuble Edouard Vaillant à Boulogne Billancourt	Segif construction	12 000 m²
1990	Agence Crédit Mutuel aux Sables d'Olonne	Crédit Mutuel Océan	2 500 m²
1988	Hôtel d'Albret à Paris	Direction des Affaires culturelles	3 500 m²

LOGEMENTS

2016	300 Logements de l'îlot E3D à la Plaine Saint-Denis	Ville de St-Denis / Séquano A. mandataire	9 800 m²
2009	Logements en accession à Chelles	M2CA	1 230 m²
1998	Réhabilitation de logements EDF à Vitry sur Seine	Selec	5 300 m²
1995	125 Logements PLA à Neuilly sur Marne	Seminoc	11 000 m²
1992	Villa Chantreau à Nantes	Ministère des Affaires étrangères	500 m²
1986	Maison individuelle à Clamart	Commande privée	180 m²

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

2024	Conservatoire de musique et de danse	Ville de Rungis	3 300 m²
2022	Conservatoire Jacques Higelin de Pantin	Est ensemble	6 600 m²
2021	Plateaux sportifs du lycée international de Palaiseau	Région Île-de-France	4 600 m²
2018	Conservatoire à rayonnement départemental d'Orsay	Communauté Paris-Saclay	3 700 m²
2016	Gymnase Irène Popard de l'îlot E3D à Saint-Denis	Ville de St Denis / Séquano A. mandataire	2 060 m²
2016	Gymnase et terrain extérieur multisports du collège A. Béjart	Meudon / Conseil dép. des Hauts-de-Seine	10 300 m²

HOSPITALIER

2015	Faisabilité de l'hôpital Emile Roux, Carré Küss, à Limeil-Brévannes	APHP - Hôpital Henri Mondor	19 900 m²
2003	Schéma directeur de l'hôpital de Gonesse	Centre hospitalier de Gonesse	
1998	Mise en sécurité Hôpital Henri-Mondor à Créteil	Assistance publique de Paris	

SCHÉMAS DIRECTEURS - URBANISME

2022	Schéma du centre-ville de Poitiers	Ville de Poitiers	
2015	Etude de programmation urbaine multisites à Arques-La-Bataille	EPF de Normandie	
2013	Analyse architecturale de l'Hôtel-Dieu à Paris	Assistance publique des hôpitaux de Paris	
2012	Site du Haut Fourneau à Uckange Val de Fensch	Etablissement public foncier de Lorraine	
2010	Site des Papeteries de la Seine à Nanterre	Ville de Nanterre	
2010	Manufacture des tabacs de Morlaix	Chambre de commerce et d'industrie de Morlaix	
2003	Schéma directeur de l'hôpital de Gonesse	Centre hospitalier de Gonesse	
2003	Requalification du centre historique et des berges	Ville de Montrond-les-Bains	
2002	Centre historique minier de Lewarde	Association du centre historique minie	

MOBILITÉ

2026...	Gare Mairie d'Aubervilliers - Ligne 15 Est Nord du GPE	Société du Grand Paris	10 000 m²
2026...	Gare de Gonesse - Ligne 17 du GPE	Société du Grand Paris	7 700 m²
2026...	Gare Le Bourget aéroport - Ligne 17 du GPE	Société du Grand Paris	6 200 m²
2026	Trois Gares aériennes - Ligne 18 - Plateau de Saclay	Société du Grand Paris	4 000 m², 2 600 m², 2 600 m²
2020	Parking de la Faïencerie sur le site du futur théâtre-auditorium	Ville de Montereau-Fault-Yonne	12 500 m²

PUBLICATIONS, EXPOSITIONS, PRIX & CONFÉRENCES

PUBLICATIONS

- *Les trois gares aériennes de la ligne 18*, collection 'Les gares qui font bouger les villes', Éditeur : Archibooks, 2026
- *La prison panoptique d'Autun, histoire et perspectives*, présentant le projet de musée, éditions universitaires de Dijon, 2022
- *Epaurif : La création, la rénovation et la transformation des équipements de l'enseignement supérieur dans le Grand Paris*, présentant l'Institut Henri Poincaré, Archibooks, 2021
- *Du monastère au pôle culturel de la Visitation*, ouvrage dédié au projet en cours de livraison de Thonon-les-Bains, éditions Libel, 2018
- *Regards sur 20 ans d'architecture à Aix-en-Provence et en Pays d'Aix* - 1998 / 2018, présentant le Mémorial du camp des Milles, éditions Maison de l'Architecture et de la Ville PACA, 2018
- *Lieux infinis - Construire des bâtiments ou des lieux ?*, présentant le CentQuatre, Encore Heureux, B42 Eds, 2018
- *Sustainable Architecture Vol. 2*, présentant la médiathèque de Chelles, Hi-Design International Publishing (HK), 2015
- *Mémoire du camp des Milles*, Le bec en l'air / Métamorphose, 2013
- *Paris poster guide*, Archcity, 2012
- Visites « Croiser les Regards » 2007 / 2008 / 2009, AMO, mai 2011
- *Que sont mes amis devenus*, Gilles de Bure, Norma édition, 2010
- *Le 104, reconversion des anciennes pompes funèbres de Paris en centre de création artistique*, 2009, éditions AAM / Silvana Editoriale. Sélectionné par le choix des libraires, sept. 2009
- Film « En chantier », de Robert Cantarella, coffret DVD dédié au «104 rue d'Aubervilliers », éditions Montparnasse, 2009
- *Stade de Dalian : Le renouveau de l'architecture en Chine*, édition Choiseul, 2009
- *Scènes d'Architecture*, édition du Patrimoine, 2008.
- *Europ'a, Museumania*, coleção de arte contemporânea, édition Serralves, juil. 2008
- Collection films « Paris architecture », pavillon de l'Arsenal, 2008
- *Paris visite guidée*, Philippe Sinon, Picard édition / Pavillon de l'Arsenal, 2007
- *Le groupe cathédral de Grenoble*, Musée dauphinois, 2001
- *L'architecture transformée*, édition du Seuil
- *Patrimoine industriel*, édition du Patrimoine

EXPOSITIONS, PRIX

- Exposition itinérante *Patrimoine en mouvement - construire un avenir durable*, 10.09.2026, à l'abbaye de Cluny puis autres sites
- Hub&Go au Creusot est Lauréat des Eiffel de l'architecture 2025 dans la catégorie « Travailler »
- Exposition franco-chinoise itinérante *Mutations architecturales et régénération urbaine : nouvelles synergies entre nature et culture*, organisée par les universités Tsinghua à Pékin et Tianjin, l'Institut Français et la Cité de l'architecture, inaugurée à Jingdezhen le 14.03.2025
- Exposition « Métro ! Le Grand Paris en mouvement », Cité de l'architecture et du patrimoine, 08.11.2023 - 02.06.2024
- Exposition « Le Grand Paris Express », Pavillon France de l'exposition universelle de Dubai, présentant les gares du GPE, 20.01 - 21.02 2022
- Biennale d'architecture et de paysage [BAP!] d'Île-de-France à Versailles, 03.05 - 13.07.2019
- Prix « HQE Awards » pour le gymnase Irène Popard de Saint-Denis sur la ZAC Montjoie, 07.2018
- Exposition « Lieux infinis » du Pavillon français de la Biennale de Venise, 05.2018
- Clés d'or 2017 pour la conception-réalisation des équipements et logements de l'îlot E3D à Saint-Denis, 06.2017
- Exposition « Paris-Saclay, le futur en chantier », Maison de l'Architecture, 11.2014
- Exposition permanente « Paris, la métropole et ses projets », Pavillon de l'Arsenal, depuis 12.2011
- Exposition « Chefs d'œuvre », Centre Pompidou - Metz, 05.2010 - 08.2011
- Exposition « Rendez-vous avec la ville, le Nord Est Parisien », Pavillon de l'Arsenal, 05 - 08.2010
- Annual International Design Achievement Award 2009-2010, Quinghua University Fine Arts College, Beijing, Chine, 05.2010
- Prix des trophées de la Réhabilitation 2003
- Logements EDF à Vitry-sur-Seine : Palmarès de l'Architecture du groupe SCIC 1999, 1er prix de réhabilitation
- Exposition « Lycées Île-de-France », Lycée d'Arpajon, 01.1992
- Exposition Palais de l'Arsenal, concours ZAC des Cévennes, 06.1990
- Mobiliers : exposition galerie VIA, 09.1985
- Mobiliers : exposition SAD Grand Palais, 11.1983

CONFÉRENCES

- Rencontre régionale de Dijon *Le Patrimoine face à la transition énergétique* - Région Bourgogne-Franche-Comté, 27/01/2026
- L'Atelier Novembre fait partie des 28 agences sélectionnées par BpiFrance pour intégrer l'Accélérateur « Architecture de demain ».
- Conférence *Mutation de l'existant : Greffe contemporaine et économie circulaire pour le renouveau d'un équipement universitaire*, 14e édition du Forum International Bois Construction, Paris (Grand Palais), 28.02.2025
- Visite et table-ronde (*Faire avec l'existant* avec Patrick Rubin) organisée par AMO Bretagne Pays-de-Loire, musée Dobrée de Nantes, 17.12.2024
- Cycle de conférences *Transformationen* à l'Université technique de Vienne (Autriche), 21.11.2024
- Table ronde et visite dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique, à l'initiative du ministère de la Transition écologique) organisées par la Maison de l'architecture de Marseille, Inguimbertaine de Carpentras, 06.11.2024
- Conférence *Paris Transformations III: Places of spectacle*, cycle de l'école d'été organisé par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Ecole d'Architecture Paris-Malaquais et l'Ecole d'Architecture de l'université technique de Crète, 07.2024
- Journées d'étude nationales *Installation de musées dans des Monuments historiques* en partenariat avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et l'Institut National du Patrimoine, 17.05.2024
- Conférence - débat *La gare, entre typologie et usages* dans le cadre de l'exposition « Métro ! Le Grand Paris en mouvement », 04.03.2024
- Symposium International des Professionnels des Patrimoines à Arles (SIPPA), 23.11.2023
- Conférence *Reboot*, Fondation Joana Vasconcelos Conférence, Londres (Grande-Bretagne), 18.10.2023
- Conférence *La réhabilitation, un processus...*, Congrès 'Les Châteaux de l'Industrie', Thessalonique (Grèce), 14.05.2022
- Conférence *Recyclage*, Salon Architect@Work, Paris, 23.09.2021
- Conférence *Cultiver l'esprit de curiosité dans un musée de collectionneur*, musée des Beaux-Arts de Lyon, 10.09.2021
- Journée *Architecture des bibliothèques*, Carré d'Art de Nîmes, 14.06.2019
- Conférence *L'architecture des lieux de diffusion et d'enseignement de la musique*, Maison de l'Architecture, 21.06.2018
- Conférence *Les Architectes du Grand Paris Express - Saison 2*, Maison de l'Architecture, 04.2018
- Séminaire *Paroles d'architectes sur les bibliothèques*, présentant notamment l'Inguimbertaine, Cité de l'architecture, 14.10.2016
- Séminaire franco-norvégien d'architecture présentant notamment le CentQuatre, coordonné par l'Institut Français, 18/19.11.2015
- ... et autres événements depuis 2002





STRUCTURE ET RAISON SOCIALE

21 rue du Faubourg Saint-Antoine, Paris 11e

Tél : 01 44 73 02 20

e-mail : contact@novembre-architecture.com

site : www.novembre-architecture.com

SELAS d'architecture au capital de 8000 euros, enregistrée le 16 juillet 1990

SIREN : 378 475 347

APE : Z111Z

RCS : Paris B 378 475 347

assurance MAF : 250207/P/10, police n° 131470/B

Ordre des architectes : n° régional 0694, n° national S01867

MOYENS

moyens humains

3 architectes associés & 20 architectes (chef.fes de projet ou assistant.es de projet)

1 responsable Administration & gestion financière

1 chargée des Appels d'offres

1 responsable Communication & développement

moyens matériels

locaux de 200 m² à Paris-Bastille

22 ordinateurs PC et 10 portables en réseau sous Windows 10 Pro

17 licences Revit (BIM), 2 licences BIM collaborate

logiciels CAO /DAO Autocad, modélisation 3D (SketchUp Pro)

logiciels de graphisme et de traitement d'images (Photoshop, Illustrator, In Design...)

logiciels de bureautique Microsoft (Word, Excel, Powerpoint...) Office 365

scanners A3 et A4 couleurs, traceurs couleurs A0, photocopieur, fax

L'EQUIPE

architectes associés Natacha Fricout, Marine Guitton, Charles-elie Mathais

architectes Malia Bennaceur, Arthur Binder, Jorge de Sousa Queiros, Estelle Desallais, Alix Devoucoux, Tommaso Di Castri, Nicolas Didion, Yohann Froissard, Flore Gasseng, Fanny Giraudeau, Inès Lalanne, Vincent Lecler, Thomas Luksenberg, Alberto Marcilla Cancela, Alexis Mohamadi, Clémence Monnet, Elena Mylona, Aurore Queyron, Clémence Thomé, Mahdi Zarei

administration & gestion financière Elisabeth Castex

appels d'offres Lou Violleau

communication & développement Candice Bal

ARCHITECTES AYANT COLLABORÉ AVEC L'ATELIER NOVEMBRE...

Thibault Audebert, Peter Jan Baalman, Damiano Barile, Thibault Barrault, Amandine Batselé, Yuliya Biatova, Daphnée Blachère, Benoît Bourd, Charlotte Changeur-Martini, Grégoire Defrance, France Demarchi, Bertrand Diaz, Lydiane di Russo, Julie Doubesky, Laurence Dronne, Virginie Ducournau, Ignacio Echeverria, Sandra El Ammany, Anne-Catherine Fenzy, Laurence Fort, Marion Foucault, Martin Gasc, Martin Gatto, Marion Gauchard, Sylvia Gerardin, Christophe Girault, Mathilde Girault, Virginie Gravez, Matthieu Grolier, Diane Habib, Ruthy Haddad, Daniel Hazanas, Caroline Helmbacher, Romain Le Housse, Francesco Iaccarino, Hervé Joly, Anne Kernevez, Virginie Lauzon, Florent Le Gonidec, Romain Leal, Maxime Léger, Jérémie Loury, Clémentine Martin, Katerina Matijevic, Pascal Mazoyet, Chloé Meurillon, Sophie Nicolas, Philippe Noé, Stéphanie Péras, Taina Pichon, Anne-Flore Plays, Sabäi Ramedhan-Levi, Michel Saunier, Alexia Senegas, Benoît Shelstraete, Benoît Simonnet, Marcin Skrzypczak, Eveline Sou, Vincent Soullier, Patrick Tavernier, Daniela Trollo, Dimitri Tsvetkov, Pierre van den Berg, Jérôme Villemard, Jean-Luc Vincent, Kristel Weiss, Sébastien Wu

